

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

S²LOW

ID : 076-200023414-20241115-C2024_0645-DE



eau
métropole
ROUENNORMANDIE



RAPPORT ANNUEL 2023
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE



métropole
ROUENNORMANDIE

Sommaire

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 076-200023414-20241115-C2024_0645-DE



I. PRESENTATION GENERALE EAU DE LA METROPOLE-ROUEN-NORMANDIE	3
1 - Les Chiffres Clés et Faits Marquants	3
2 - Mode de gestion et d'organisation des services de l'Eau de la Métropole-Rouen-Normandie au 1^{er} janvier 2023	7
3 - Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-Normandie en 2023	10
1 - Structure budgétaire	10
2 - Recettes et charges du service	10
3 - Indicateurs financiers	11
4 - Facturation et Prix de l'Eau	11
4 - Ressources en eau - Production et zones de distribution	12
1 - Les ressources	12
2 - Qualité des eaux distribuées	17
3 - Préservation de la ressource - Études	18
5 - Exploitation - Caractéristiques techniques	26
1 - Indicateurs techniques	26
2 - Patrimoine	30
6 - Gestion clientèle abonnés	33
1 - Abonnés	33
2 - Volumes consommés	33
3 - Indicateurs de performances	34
7 - Programme de travaux réalisés sur le territoire de la Métropole en 2023	37
II. PRESENTATION PAR SERVICE	39
1 - Service exploité directement par la Métropole - Secteur Rouen-Elbeuf	39
1 - Présentation du service	39
2 - Indicateurs techniques	40
3 - Données clientèle - abonnés	42
4 - Qualité de l'eau	42
5 - Indicateurs de performance	45
2 - Contrat d'exploitation en Régie avec prestation de service du Secteur Nord-Ouest 2021	46
1 - Présentation du service	46
2 - Indicateurs techniques	47
3 - Données clientèle - abonnés	49
4 - Qualité de l'eau	49
5 - Indicateurs de performance	52
6 - Indicateurs financiers	53

III. ANNEXES

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 076-200023414-20241115-C2024_0645-DE



Annexe 1 : Synthèse des données 2023 par commune	55
Annexe 2 : Rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine - Agence Régionale de Santé (ARS)	58
Régie secteur Rouen : Rouen La Jatte	58
Régie secteur Rouen : Rouen Grand Mare Châtelet	59
Régie secteur Rouen : Rouen Bas de ville	60
Régie secteur Rouen : Darnétal	61
Régie secteur Rouen : Fontaine-sous-Préaux	62
Régie secteur Rouen : Montmain	63
Régie secteur Rouen : Plateau Est Franqueville	64
Régie secteur Rouen : Plateau Est Neuville	65
Régie secteur Rouen : Roncherolles sur le Vivier	66
Régie secteur Rouen : St Aubin-Épinay BS	67
Régie secteur Rouen : St Jacques-sur-Darnétal Épinay HS	68
Régie secteur Rouen : St Léger du Bourg Denis	69
Régie secteur Rouen : St Martin du Vivier	70
Régie secteur Rouen : Grand-Quevilly	71
Régie secteur Rouen : Oissel	72
Régie secteur Rouen : Banlieue Sud de Rouen	73
Régie secteur Rouen : Grand Couronne - Moulineaux	74
Régie secteur Rouen : La Maison Brulée	75
Régie secteur Elbeuf : Caudebec-lès-Elbeuf	76
Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Buquet	77
Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Est	78
Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Ouest	79
Régie secteur Elbeuf : Freneuse	80
Régie secteur Elbeuf : Orival	81
Régie secteur Elbeuf : St Aubin-lès-Elbeuf	82
Régie secteur Elbeuf : St Pierre-lès-Elbeuf	83
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : St Martin de Boscherville	84
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Sahurs	85
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Bardouville	86
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Yville sur Seine	87
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Le Trait	88
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Jumièges	89
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Saint Paër	90
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Duclair	91
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Yainville	92
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Déville lès Rouen	93
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Maromme Mélange	94
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Maromme Usine de traitement	95
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Houpeville	96
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Malaunay - Le Houlme	97
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Hénouville Métropole	98
Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia : Isneauville	99

Annexe 3 : Délibérations et Programme de travaux sur le territoire de la Métropole en 2024	100
---	------------

Annexe 4 : Glossaire	107
-----------------------------	------------

Présentation Générale EAU de la Métropole-Rouen-Normandie

1 - Les Chiffres Clés et Faits Marquants

❖ Chiffres Clés

Nombre d'abonnés : 210 219 pour 504 375 habitants (estimation sur la base des données population totale INSEE 2021), y compris les habitants desservis par EAU de la Métropole Rouen Normandie résidant sur la commune de Quincampoix (hameau de la Muette).

Volumes consommés autorisés : 25 483 743 m³/an, soit 69 818 m³/jour en diminution de 0,4%

Volumes distribués : 30 334 140 m³/an soit 83 107 m³/jour en diminution de 2,3%

27 ressources (champ captant) pour une capacité totale théorique de production de 215 520 m³/jour dont 7 usines de traitement

92 réservoirs pour une capacité globale de 124 160 m³, et 9 cuves d'eaux traitées en sortie usine d'une capacité globale de 11 720 m³

2 931,2 km de réseau en service (hors branchements)

Rendement du réseau 84,41% en augmentation de 1,7 points

Indice linéaire de perte ILP : 4,53 m³/km/jour en progrès de 11%

Qualité des eaux distribuées en 2023 :

- Paramètres bactériologiques : 99,76 % des prélèvements conformes
- Paramètres physico-chimiques : 96.43 % des prélèvements conformes

❖ Faits Marquants

- Nouvelle directive EAU POTABLE - 23 décembre 2022, elle définit entre autres :
 - De nouvelles limites de qualité dans l'eau potable avec de nouvelles molécules recherchées
 - La mise en place d'une approche basée sur la maîtrise des risques (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux)
 - L'amélioration de l'accès à l'eau pour tous
 - Une information plus transparente sur la qualité de l'eau visant ainsi à améliorer la confiance du consommateur en l'eau du robinet.
- Recherche de nouvelles molécules sur les ressources de la Métropole :
 - Les composés per et polyfluorés - PFAS : 2 ressources de la MRN sont impactées : l'usine de la Chapelle, et les forages de Saint Aubin les Elbeufs.

Sur l'usine de la Chapelle, la somme des 20 PFAS : moyenne des prélèvements en sortie usine = 0.084 µg/l pour une norme de 0.1 µg/l – avec une concentration maximale mesurée à 0.119 µg/l.

En collaboration avec l'Agence Régionale de Santé - ARS, et l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - ANSES les actions engagées concernent :

- Suivis renforcés d'autocontrôle sur la production
- Adaptation du traitement
- Augmentation de la fréquence de régénération des filtres CAG (charbon actif en grain)
- En test : nouveau médias CAG, afin d'améliorer le pouvoir d'adsorption

- Campagne d'analyse des PFAS dans l'environnement travaux relatifs à la mise en œuvre d'une barrière hydraulique assurant la protection des forages : objectif de mise en service : 4^{ème} trim 2025
Au vu des valeurs mesurées et des consignes nationales, l'eau de ces ressources peut continuer à être consommée.

Sur les forages de Saint Aubin Les Elbeuf : Somme des 20 PFAS moyenne des prélèvements = 0,058 µg/l, 1 seul dépassement de la norme (valeur maximale) à 0,102 µg/l pour une norme de 0.1µg/l

Des suivis resserrés sont mis en œuvre sur les captages et au point de mise en distribution. Les teneurs restent faibles. Au vu des valeurs mesurées et des consignes nationales, l'eau de ces ressources peut continuer à être consommée.

- CHLORIDAZONE et ses métabolites (chloridazone desphényl et chloridazone méthyl desphényl) :
Une ressource de la MRN est impactée par le Chloridazone desphényl – Ressources du haut Cailly.
La concentration moyenne pour le Chloridazone desphényl mesurée est de 0,105 µg/l sur l'eau distribuée, avec une concentration maximale mesurée à 0,161 µg/l pour une norme générique appliquée à tous les pesticides de 0,1 µg/l. Le Chloridazone est interdit d'usage depuis 2019.
En juin 2022, dans l'attente d'une valeur sanitaire maximale (Vmax) en cours d'établissement par l'ANSES, le ministère de la santé a fixé une « valeur sanitaire transitoire » à 3 µg/l.
L'instruction d'un dossier de dérogation est en cours pour la ressource du Hauts Cailly. Parallèlement, le Syndicat du Bassin Versant Cailly Austreberthe Robec et la Métropole Rouen Normandie s'engagent dans un renforcement de la protection des captages. Un projet de construction d'une unité de traitement est en cours d'étude avec l'acquisition du foncier nécessaire.
- Le métabolite du CHLOROTHALONIL, le chlorothalonil – R471811 :

Depuis 2023 les ARS ont entrepris la recherche des métabolites du pesticide Chlorothalonyl dans l'eau potable en France. A l'image d'une majorité des ressources sur le territoire national, le métabolite Chlorothalonyl - R471811 a été mesuré au-delà de la norme générique appliquée à tous les pesticides de 0,1 µg/l.

N'existant pas de valeur toxicologique de référence permettant de calculer une Vmax pour le métabolite chlorothalonil - R47181, le ministère de la santé a fixé une « valeur sanitaire transitoire » à 3 µg/l.

Le 29/04/2024, de nouvelles connaissances scientifiques ont permis à l'ANSES de classer le chlorothalonil R471811 comme « non pertinent », ce qui implique une nouvelle norme à 0.9 µg/l. De fait, le chlorothalonil R471811 ne sera plus générateur de non-conformité à compter du 29 avril 2024.

- Refonte de l'intégralité des armoires de commande-télécommunication intersites des sites de production, (programmation chantier 2022/2026).
- Poursuite de l'étude de recensement des conduites en PVC et établissement d'un programme de contrôle CVM (chlorure de vinyle monomère) pour priorisation des renouvellements canalisation PVC (Polychlorure de vinyle).
 - 12 opérations engagées en 2023, représentant 6,3 km de réseaux renouvelés.
 - 40 tronçons contrôlés, 5 tronçons présentant un dépassement des seuils, conformité assurée par mise en œuvre de purges automatisées.
- Travaux de renouvellement de réseau : 89 opérations (y compris celles spécifiques au CVM – voir ci-dessus) soit 34,4 km. A ces travaux s'ajoutent 3,4 km de rationalisation de réseau et 1,1 km d'extension créé pour sécuriser la distribution ou à la suite de l'urbanisation du territoire.
- Attribution du marché de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable avenue des Canadiens à Rouen, Sotteville-lès-Rouen et Petit-Quevilly préalablement aux travaux d'aménagements de façade à façade (F1 Sud, piste cyclable, renaturation)
- Travaux de réhabilitation du réservoir Paul Doumer à Saint Aubin les Elbeufs

- Poursuite de la réhabilitation des filtres bicouches de l'UTEP de Maromme et du filtre 4 (pour ce dernier objectif de mise en service fev 24.
- Réalisation et mise en service des travaux de renforcement du forage de Yainville pour la phase 2 de l'INTERCONNEXION Yainville-Duclair
- Réhabilitation du filtre CAG (charbon actif en grain) n°3 à l'usine de la Chapelle
- Démarrage des travaux de création d'un poste de stockage et d'injection de CAP (charbon actif en poudre) à usine de la Jatte à Rouen
- Réalisation de la phase EP des études de conception de Maîtrise d'œuvre de mise à niveau de l'UTEP de Carville
- Réalisation des phases AVP et PRO des études de conception de Maîtrise d'œuvre de mise à niveau de l'UTEP du Mont Duve
- Attribution du marché de travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement préalablement aux travaux d'aménagement de création du BHNS ligne T5
- Poursuite des études de Maîtrise d'œuvre interne pour le renouvellement des refoulements de sortie de l'usine de Maromme.
- Démarrage des études de Maîtrise d'œuvre (phase EP) pour la réhabilitation du SIPHON sous la Seine avec renouvellement des réseaux d'eau potable D300 et D400
- Enquête publique pour la DUP du captage de Carville en mars 2023 – passage au CORDEST le 12/12/23 – Arrêté de DUP publié le 12/01/2024
- Dépôt du dossier de consultation interservices le 30 mars 2023 pour la DUP de Moulineaux
- Elaboration d'une stratégie de protection de la ressource en EAU comprenant notamment :
 - Diagnostic de la qualité de la ressource
 - Hiérarchisation des ressources
 - Accompagnement de la transition agroécologique
 - Amélioration de la connaissance (qualité des eaux brutes, caractériser les AAC...)
 - Lutter contre les pollutions accidentelles
- Poursuite de la convention de partenariat technico-financier avec le Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau Neubourg (SERPN) dans le cadre de la stratégie de protection des ressources de Moulineaux, Elbeuf et Orival, en particulier :
 - Projet de recherche et développement PRIAME l'AAC Moulineaux Varras (PRIorisation des Aménagements de bétaires et Modélisation des impacts sur la ressource en Eau potable)
 - Arrêté préfectoral du 3ème programme d'action sur l'AAC Moulineaux-Varras le 28 septembre 2023
 - Etudes de priorisation de bétaires sur l'AAC d'Elbeuf
 - Lancement d'une étude pour la définition d'un PSE sur l'AAC de Moulineaux-Varras
- Convention de recherche et développement partagés relative au modèle mathématique de gestion des ressources en eau de l'hydro-système Seine-Craie-Alluvion sur les territoires de la Métropole Rouen Normandie et du Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec
 - Le calage du modèle a été fait en 2023.
 - L'utilisation du model est prévu en 2023 - 2024 avec l'études de scenarii de prélèvements destinés à mesurer leurs impact et leurs limitées éventuelles avec et sans changement climat.
- Convention de recherche et développement partagés relative à la recherche de ressources alternatives en EAU potable pour l'alimentation de la Métropole Rouen Normandie.
 - PHASE 2 – signature juillet 2019 – démarrage au 15 février 2020 - La durée prévisionnelle de réalisation : 3 ans

- Travaux de forages d'essai réalisés de septembre 2021 à une très bonne productivité et une bonne qualité globale de l'eau mais la présence de perfluorés fait craindre d'autres polluants sur le long terme.
- La connaissance apportée par cette de prospection de ressources en eau entrera dans la réflexion du Schéma Directeur général et du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire à entreprendre de 2024 à 2027.



Unité d'ultrafiltration – Usine de la Jatte ROUEN

2 - Mode de gestion et d'organisation des services de l'Eau de la Métropole-Rouen-Normandie au 1^{er} janvier 2023

Au 1^{er} janvier 2015, la Métropole-Rouen-Normandie – MRN – succède à la CREA.

Créée au 1^{er} janvier 2010, la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe – CREA – est née du regroupement de 4 communautés : la Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucles de Seine (CAEBS) constituée de 10 communes, la Communauté d'Agglomération Rouennaise (CAR) constituée de 45 communes, la Communauté de Communes Seine-Austreberthe constituée de 14 communes et la Communauté de Communes du Trait-Yainville constituée de 2 communes.

Ces quatre communautés d'origine étaient constituées de 13 services AEP - Alimentation en Eau Potable - gérés selon différents modes d'exploitation. Certains de ces services ont été intégralement transférés à la CREA. C'est le cas pour les Syndicats dont toutes les communes d'origine sont membres de celle-ci. Les Syndicats dont seule une partie des communes a adhéré à la CREA ont été scindés.

En application de la loi du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, portant notamment sur l'organisation des Communautés d'Agglomération, les contrats de délégation conclus par toutes ces collectivités ont été transférés à la CREA, ils se sont poursuivis jusqu'à leur terme.

❖ Depuis janvier 2021, l'organisation des services est la suivante :

- 1 service Régie exploité directement par la Métropole – Service Rouen-Elbeuf (40 communes)
- 1 service exploité en Régie sous contrat de Prestation de Service (31 communes)
 - PS Nord-Ouest 2021 - titulaire Veolia Eau

Cette organisation est synthétisée dans le tableau et la carte ci-après

DIRECTION de l'EAU ROUEN-ELBEUF (Couperin)	
Régie Rouen-Elbeuf	PS Sect. Nord-Ouest 2021
	Veolia Eau
Amfreville-la-Mivoie	Moulineux
Belbeuf	Oissel
Bonsécours	Orival
Boos	Petit-Couronne
Caudebec-lès-Elbeuf	Petit-Quevilly
Cléon	Quèreville-la-Poterie
Darnétal	Roncherolles-sur-le-Vivier
Elbeuf-sur-Seine	Rouen
Fontaine-sous-Préaux	Sotteville-lès-Rouen
Franqueville-St-Pierre	Sotteville-sous-le-Val
Freneuse	St-Aubin-Celloville
Gouy	St-Aubin-Epinay
Grand-Couronne	St-Aubin-lès-Elbeuf
Grand-Quevilly	St-Etienne-du-Rouvray
La-Bouille	St-Jacques-sur-Darnétal
La-Londe	St-Léger-du-Bourg-Denis
La-Neuveville-Chant-d'Oisel	St-Martin-du-Vivier
Le-Mesnil-Esnard	St-Pierre-lès-Elbeuf
Les-Authieux-sur-le-Port-St-Ouen	Tourville-la-Rivière
Montmain	Ymare
	Anneville-Ambourville
	Bardouville
	Berville-sur-Seine
	Bihorel
	Bois-Guillaume
	Canteleu
	Déville-lès-Rouen
	Duclair
	Epinay-sur-Duclair
	Hautôt-sur-Seine
	Hénouville
	Houpeville
	Isneauville
	Jumièges
	Le-Houlme
	Le-Mesnil-sous-Jumièges
	Le-Trait
	Malaunay
	Maromme
	Mont-Saint-Aignan
	Notre-Dame-de-Bondeville
	Quevillon
	Quincampoix (ham. de la Muette)
	Sahurs
	St-Martin-de-Boscherville
	St-Martin-du-V. (ham. Mont Perreux)
	Saint-Paër
	St-Pierre-de-Manneville
	St-Pierre-de-Varengueville
	Ste-Marguerite-sur-Duclair
	Val-de-la-Haye
	Yainville
	Yville-sur-Seine

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

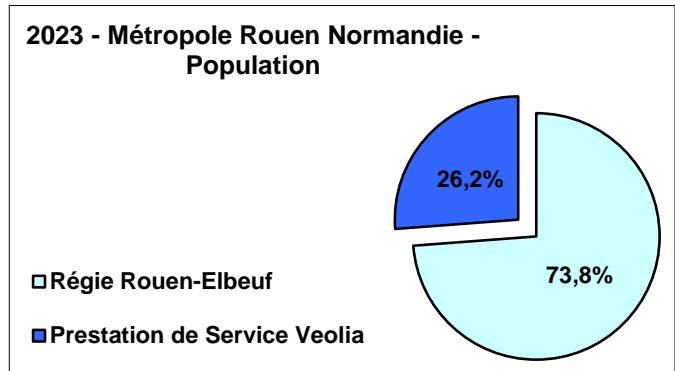
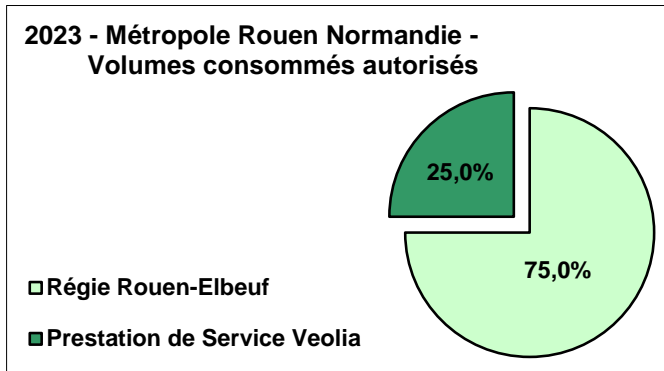
GESTION DE L'EAU au 1er Janvier 2023



-  REGIE ROUEN-ELBEUF EXPLOITEE DIRECTEMENT PAR LA METROPOLE
-  REGIE AVEC MARCHÉ DE PRESTATION VEOLIA EAU (échéance : 31/12/2028)



En 2023 la régie Rouen-Elbeuf, exploitée directement par la Métropole, assure la population et 75% des volumes consommés autorisés. Si on intègre la prestation de service, l'ensemble de la population, bénéficie des services et des prix fixés par délibération de la collectivité.



❖ Organisation de la Régie Rouen-Elbeuf, exploitée directement par la Métropole

La Direction Régies Eau-Assainissement de la Métropole Rouen Normandie est composée de 5 Directions Adjointes : Finances, Marchés, Administration ; Travaux neufs eau-assainissement ; Relation aux usagers, Ressources humaines de proximité ; Exploitation assainissement ; Exploitation eau potable.

La direction adjointe chargée de la Relation aux usagers assure notamment l'administration commerciale des usagers-abonnés depuis l'abonnement au service jusqu'à la facturation, y compris la gestion des compteurs et relevé d'index. Le recouvrement des factures est du ressort du comptable public.

La direction adjointe chargée de l'Exploitation eau potable est composée :

- D'un service production qui assure le captage, le traitement de potabilisation de l'eau et son acheminement jusqu'aux réservoirs de stockage.
- D'un service distribution qui assure l'entretien du réseau et la desserte des usagers, y compris la réalisation des branchements et la recherche des fuites.
- D'un service magasin en charge de la gestion des stocks et achats de pièces.

La direction adjointe chargée des Travaux neufs eau-assainissement est composée, entre autres d'un service Études et Maîtrise d'œuvre qui gère les projets Eau et Assainissement. Son périmètre d'action couvre les 71 communes de la Métropole.

La Maîtrise d'ouvrage est assurée par la Direction Cycle de l'Eau qui pilote entre autres la gestion patrimoniale, dont les documents graphiques et réponses DT-DICT, les programmes d'investissement (usines et réseaux), ainsi que les études (BAC, DUP, Recherche en eau...).

Le contrôle de la bonne exécution du contrat de Prestation de Service (titulaire Veolia Eau) est assuré par les directions adjointes Relation aux usagers et Exploitation eau potable, suivant leur domaine de compétences.

3 - Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-Normandie

Les factures type 120m³ sont présentées dans la note liminaire.

1 - Structure budgétaire

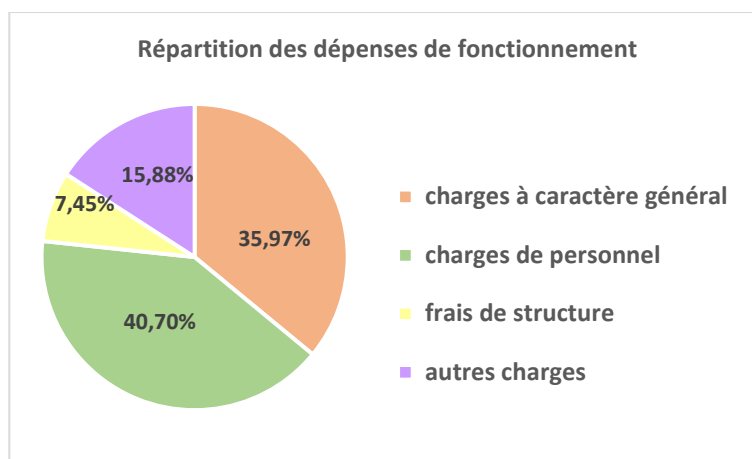
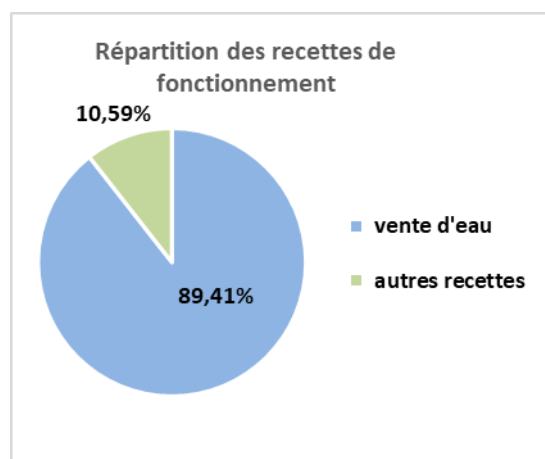
Le budget de l'Eau regroupe les deux types de fonctions de la Régie Autonome de l'Eau de la Métropole :

- La fonction de maître d'ouvrage, dont l'objet essentiel est le maintien et le développement du patrimoine de l'ensemble des services, qu'ils soient en régie directement exploités par la Métropole ou contrôlés (prestation de service).
- La fonction d'exploitant qui inclut l'exploitation du service - la production et la distribution de l'eau, la facturation et la gestion clientèle, l'entretien courant des ouvrages et équipements (les charges et les recettes s'y rapportant figurent dans la section de fonctionnement du budget) - et enfin le renouvellement des équipements électromécaniques, des compteurs et des branchements à l'instar des délégataires de services d'eau (les charges correspondantes sont portées en section d'investissement).

Les graphiques ci-après distinguent, par grandes masses, les dépenses et les recettes de l'exercice 2023 et leur répartition par fonction. Les redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (préservation de la ressource et pollution) et qui lui sont reversées, ont été extraites des comptes tant en recettes qu'en dépenses.

2 - Recettes et charges du service

Eau de la MRN (montants en €HT)	2019	2020	2021	2022	2023	NN-1 en (%)
Recettes de fonctionnement	41 576 799	43 967 475	45 636 371	46 547 961	47 249 148	1,5%
vente d'eau	38 133 254	39 900 133	40 655 073	41 636 663	42 243 985	1,5%
autres recettes	3 443 545	4 067 342	4 981 298	4 911 298	5 005 163	1,9%
Dépenses de fonctionnement	25 628 651	25 779 115	27 890 511	31 515 661	28 987 190	-8,0%
charges à caractère général	10 142 689	9 782 005	8 883 682	11 490 308	10 427 496	-9,2%
charges de personnel	11 062 717	11 055 378	11 083 451	11 589 664	11 798 416	1,8%
frais de structure	1 093 846	1 090 144	1 661 950	1 815 096	2 159 346	19,0%
autres charges	3 329 400	3 851 588	6 261 428	6 620 594	4 601 932	-30,5%
Charges de la dette (intérêt)	386 135	399 107	377 143	357 433	369 870	3,5%
Dépenses d'investissement (hors dette)	13 249 787	13 980 603	16 592 246	15 168 664	20 298 309	33,8%
Charges de la dette (capital)	4 203 217	4 464 100	4 513 145	4 581 568	3 943 846	-13,9%
Recettes d'investissement	976 764	718 204	1 852 721	1 087 112	1 675 792	54,2%
Subventions et autres recettes	944 340	713 514	1 794 405	1 080 021	1 636 866	51,6%
Cession	32 424	4 690	58 316	7 091	38 926	448,9%
Emprunt	7 335 987	822 033	-	-	-	



3 - Indicateurs financiers

Dettes de la collectivité :

❖ Durée d'extinction de la dette, indicateur de performance P153.2 : 1.56 années.

Eau de la MRN (montants en €HT)	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 en (%)
Durée d'extinction de la dette (en années)	2,76	2,17	2,14	2,15	1,56	-27,3%
Encours de la dette 31/12/N	44 591 004	40 948 937	36 435 792	31 854 224	27 910 378	-12,4%
Montant remboursé durant l'exercice	4 589 353	4 863 208	4 890 288	4 939 001	4 313 716	-12,7%
dont en capital	4 203 217	4 464 100	4 513 145	4 581 568	3 943 846	-13,9%
dont en intérêt	386 135	399 107	377 143	357 433	369 870	3,5%

Montant des amortissements en €HT :

Eau de la MRN (montants en €HT)	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 en (%)
Montant des amortissements	7 060 344	6 398 884	6 604 537	6 785 287	7 140 808	5,2%

Montant global de subventions perçu en €HT :

Eau de la MRN (montants en €HT)	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 en (%)
Montant global de subvention (Investissement) perçu - Agence de l'Eau	529 821	352 641	750 971	765 551	104 490	-86,4%
Montant global de subventions Fonds Verts	-	-	-	-	698 550	
DSIL (Dotation Soutien Investissement Local)	-	-	-	-	209 582	
Montant global de subvention (Investissement) perçu - Conseil Départemental 76	-	-	-	-	-	

Mission coopération décentralisée en €HT :

Eau de la MRN (montants en €HT)	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 en (%)
Mission coopération décentralisée	35 500	25 000	60 000	48 935	56 500	15,5%

Epargne brute en €HT :

Eau de la MRN (montants en €HT)	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1 en (%)
Epargne brute	16 143 854	18 865 890	17 028 144	14 815 079	17 865 834	20,6%

4 - Facturation et Prix de l'Eau

Les usagers-abonnés de la Régie Rouen-Elbeuf et de la Prestation de Service Secteur « Nord-Ouest 2021 » reçoivent 1 facture par an. Les factures type 120 m³ sont présentées dans la note liminaire.

Le prix de l'eau 2023 sur le territoire en Régie (régie Rouen-Elbeuf et prestation de service Nord-Ouest) a été adopté par délibération du Conseil Communautaire du 12 décembre 2022.

Ce prix comporte :

- Une part fixe « abonnement » selon le diamètre du compteur
- Une part « consommation », correspondant au coût du service de l'eau (fonctionnement et investissement).

4 - Ressources en eau - Production et zones de distribution

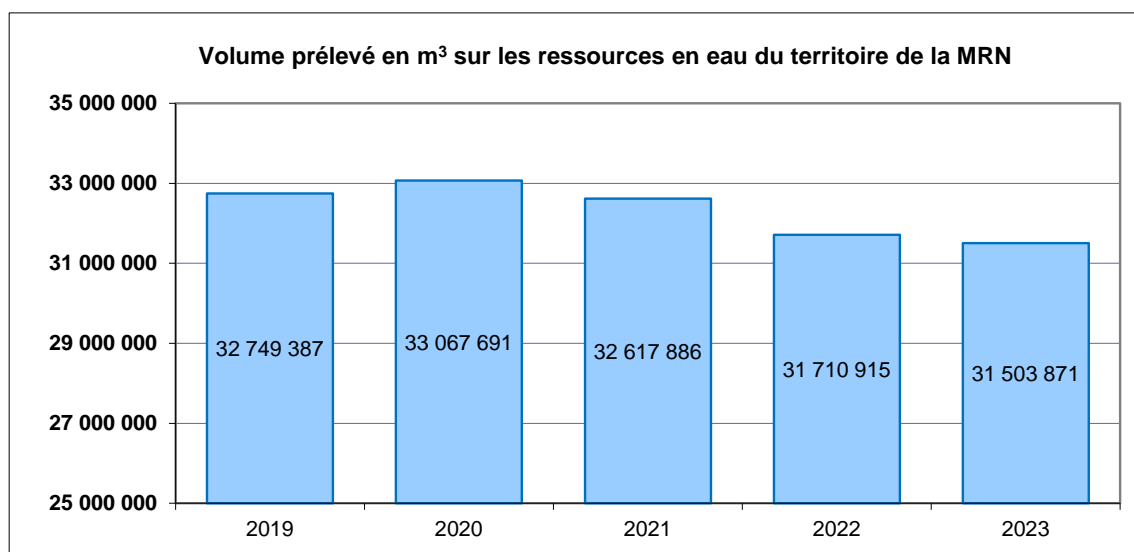
1 - Les ressources

Les ressources en eau de la Métropole proviennent de forages ou de sources situés soit sur le territoire même de la Métropole soit en périphérie. Du fait de son étendue la Métropole est ainsi alimentée par 27 ressources (champ captant) sous maîtrise d'ouvrage Métropole, dont les capacités sont fortement variables de 600 à 50 000 m³/jour, et 7 ressources externes (achat d'eau aux syndicats ou intercommunalités périphériques).

Production

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des volumes prélevés sur les ressources de la Métropole.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N/an 2019
Volume prélevé en m ³	32 749 387	33 067 691	32 617 886	31 710 915	31 503 871	-0,7%	-3,80%



Ces volumes sont à la baisse, **gain de 1 245 516 m³ par an en moyenne sur les 5 dernières années, soit -3,8%**, ils sont corrélés par les tendances observées suivantes :

- ✓ Amélioration du rendement de réseau : **+3,3%**, (soit un gain de **+2,7 points**) et amélioration de l'indice linéaire de perte : **-17,1%** ; sur 5 ans.
- ✓ Stabilité des volumes consommés comptabilisés sur l'année 2023 : **0,3%** vis-à-vis de 2022 et **+0,6%** sur 5 ans.

Par ailleurs et afin de satisfaire l'ensemble des besoins et en fonction des structures historiques particulières, la Métropole importe et ou exporte de l'eau vers les collectivités voisines.

Importation en provenance :

- Du SERPN pour les communes de Yville-sur-Seine (bourg), La Londe, la partie ouest de la commune d'Elbeuf-Le-Buquet, le hameau de la Maison-Brulée à Moulineaux et La Bouille.
- Du Syndicat de Préaux pour la commune de Roncherolles, sécurisation de l'alimentation.
- Du SIAEPA de Montville pour les communes de Malaunay, Le-Houlme, Saint-Pierre-de-Varengueville et Hénouville.
- Du Syndicat de l'Austreberthe pour les hameaux du Pont des Vieux et du Paulu, communes de Saint-Pierre-de-Varengueville et Saint-Paër.
- Du SIAEP de l'Andelle et ses Plateaux pour la commune de Montmain.

Exportation vers les collectivités suivantes :

- SIAEPA de Montville.
- CCVS St Wandrille Rançon - hameaux de Gauville, des Yaux et du Beauquenay.

Les importations représentent 2,51% des volumes distribués, les exportations représentent 2,53% des volumes produits.

Caractéristiques des points de production

Suivant leurs caractéristiques, les eaux suivent un traitement de filtration et de désinfection, ou seulement une désinfection au chlore gazeux, avant refoulement dans les réservoirs de stockage et distribution.

Eau de la Métropole Rouen Normandie Service / Commune / Ressource Ouvrage		Capacité technique de production en m ³ /jour (base 20h)	DUP (quantité max autorisée)			Volume en 2023		
			Date	Q m ³ /j	Q m ³ /h	en m ³ /j	en m ³ /an	
Régie ROUEN-Elbeuf (40 communes)	Darnétal - Carville (2 sources)	8 000	15/11/04	8 000	400	2 485	906 970	
	Darnétal (Village)	2 000	21/07/15	2 000		1 440	525 740	
	Douville - Grande Aulnaie	4 000	15/09/94	2 000	200	1 669	609 160	
	Fontaine sous Préaux (Jatte) (3 sources)	24 000	29/12/21	25 000		14 654	5 348 610	
	Fontaine sous Préaux (Village)					60	21 940	
	Moulineaux (2 puits)	28 500	23/09/87	44 000	1 800	12 657	4 619 880	
	Oissel - Forage Le Catelier	1 400	21/08/00	1 500	80	684	249 830	
	Oissel - Forage La Perreuse	1 800	01/07/91	2 000	105	1 172	427 790	
	Radepont - Château	4 800	15/09/94	4 200	210	363	132 530	
	Radepont - Petite Aulnaie	4 000	31/03/05	2 800	200	445	162 320	
	St Aubin Epinay - Longues Raies	7 000	27/03/95	4 500		136	49 560	
	St Aubin Epinay - (Puits) Serv. Bas	560	03/08/93	1 400	70	135	49 380	
	St Jacques sur Darnétal - (Forage) Serv. Haut	900				573	209 130	
	St Léger du BD. - Forage du Vieux Château	1 500	29/09/00	1 000	160	543	198 290	
	St Etienne du Rouvray - La Chapelle (3 forages)	50 000	15/11/85	75 000		18 855	6 882 160	
	Elbeuf - Forage des Écameaux (Mont Duve)	6 000	11/10/94	12 000	600	227	82 910	
	Orival - Forage du Nouveau Monde F1	3 000	28/03/91	9 600		140	4 431	1 617 320
	Orival - Forage du Nouveau Monde F2	5 000				260		
	St Aubin lès Elbeuf - Forage F1 (1925)	2 800	22/11/84	4 000		100	1 497	546 330
	St Aubin lès Elbeuf - Forage F2 (1949)	2 800				100		
St Pierre lès E. - Forage de l'Oison ('Saint Cyr')	2 200	14/08/86	2 200	110	698	254 680		
St Pierre lès E. - Forage du Vallon de La Fieffe	1 000	24/04/87	2 000	100	265	96 580		
PS Nord-Ouest 2021 (Maromme-Malaunay- Duclair)	Forage de Quevillon	1 800	08/12/14	2 000	100	235	85 729	
	Val de la Haye - La Commanderie	1 280	19/12/12	800	65	433	158 086	
	Forage de Bardouville	600	10/07/09	500	30	92	33 430	
	Le Trait - Forage de La Neuville	2 000	19/09/00	1 200	100	951	347 138	
	Captage de Jumièges	600	27/03/08	580	25	100	36 530	
	Forage de Duclair - Le Chinois (commun aux 2 services)	1 000	22/11/05	2 000	185	660	240 879	
		1 280				554	202 381	
	Yainville - Forage de 1948		14/01/85	960	40	0	0	
	Yainville - Forage de 2003	800	10/12/03	2 000	100	621	226 601	
	Saint Germain sur C. - Cailly F3; F4 et F5	Forages de réserve				0		
	Claville Motteville - Cailly F6	Forage de réserve				0		
	Fontaine le Bourg - Cailly F7	6 000	22/10/18	29 000		14 354	5 239 142	
	Fontaine le Bourg - Cailly F8	3 000						
	Fontaine le Bourg - Cailly F10	1 760						
	Fontaine le Bourg - Cailly F11	4 200						
	Fontaine le Bourg - Cailly F12	1 860						
	Fontaine le Bourg - Cailly F13	4 680						
	Fontaine le Bourg - Cailly F14; F14bis et F15	Forages de réserve				0		
Maromme champ captant (5 sources)	12 000	22/10/18	21 600		5 323	1 942 845		
Maromme - Forage F1	4 000							
Maromme - Forage F2	4 400							
Maromme - Forage F3	3 000							
Capacité technique TOTALE de production d'eau potable de la Métropole Rouen Normandie		215 520		312 880		86 312	31 503 871	

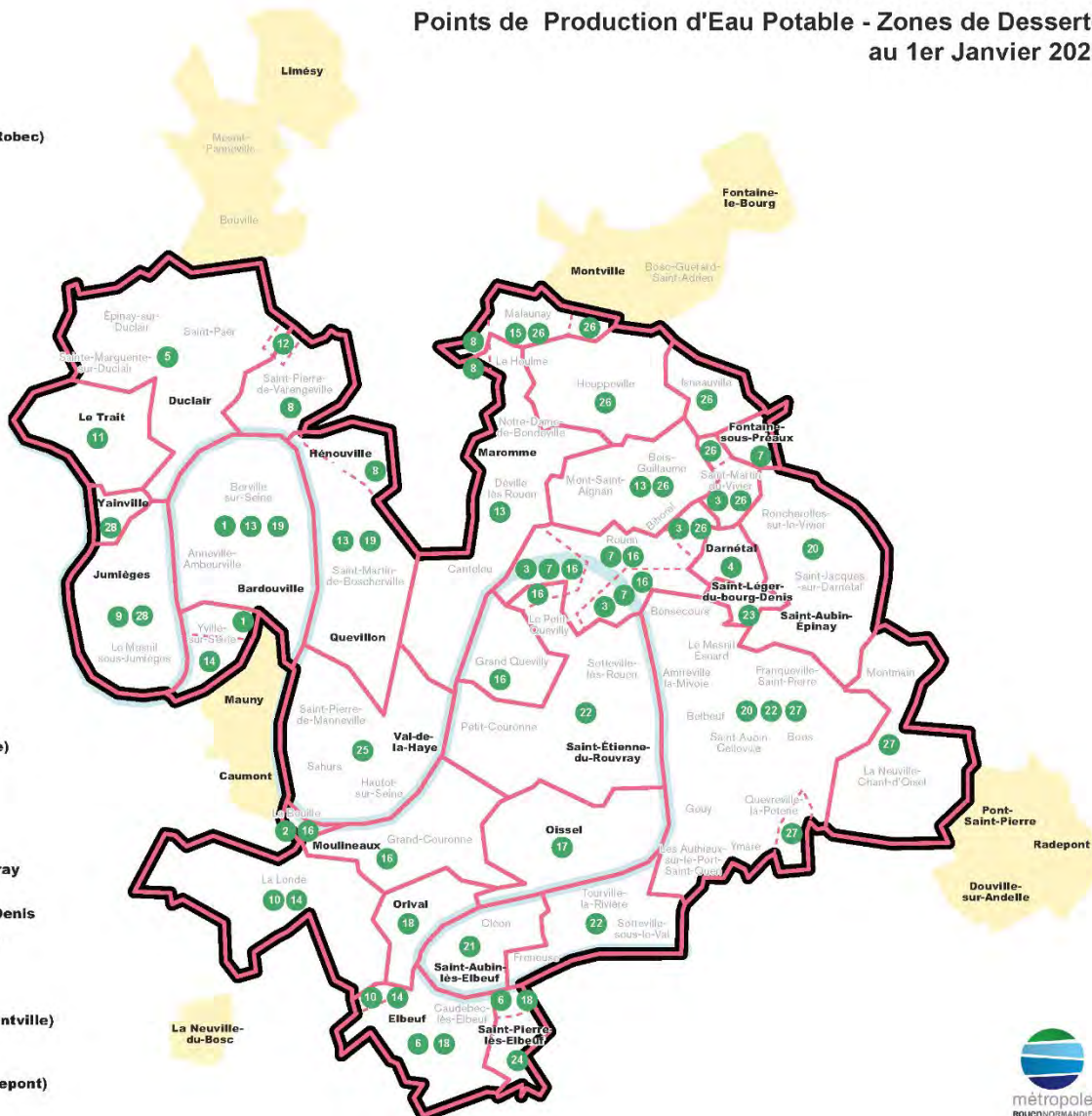
Carte des points de production d'eau et zones de desserte

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Points de Production d'Eau Potable - Zones de Desserte au 1er Janvier 2023

- 1 Bardouville
- 2 Caumont
- 3 Darnétal (Carville)
- 4 Darnétal (Forage)
- 5 Duclair
- 6 Elbeuf (Les Ecameaux)
- 7 Fontaine-sous-Préaux (Robec)
- 8 Hénouville
- 9 Jumièges
- 10 La Neuville-du-Bosc
- 11 Le Trait
- 12 Limésy
- 13 Maromme
- 14 Mauny

- 15 Montville
- 16 Moulineaux
- 17 Oissel
- 18 Orival (Nouveau Monde)
- 19 Quevillon
- 20 Saint-Aubin-Epinay
- 21 Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- 22 Saint-Etienne-du-Rouvray (La Chapelle)
- 23 Saint-Léger-du-Bourg-Denis
- 24 Saint-Pierre-lès-Elbeuf
- 25 Val-de-la-Haye
- 26 Vallée du Cailly (Fontaine-le-Bourg, Montville)
- 27 Vallée de l'Andelle (Douville-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Radepont)
- 28 Yainville





Le patrimoine production est constitué de 7 usines de traitement et 30 forages.

Eau de la Métropole Rouen Normandie Commune / Ouvrage			Type de Filière de traitement	Capacité nominale de production en m ³ /jour
Régie directe	Darnétal	Carville	Traitement sur filtres bicouche, sable de quartz et anthracite, et désinfection au chlore.	8 000
	Moulineaux	Moulineaux	Depuis fin décembre 2008, le traitement est réalisé au travers d'une unité d'ultrafiltration membranaire, suivi d'un affinage sur charbon actif avant stérilisation au chlore.	28 500
	Rouen	Jatte	Depuis 2001, le traitement de l'eau est réalisé par la technique de l'ultrafiltration et désinfection au chlore.	20 000
	St Aubin Epinay	Longues Raies	Traitement sur filtration sable, ozonation, collage au sulfate d'aluminium et désinfection au chlore gazeux.	4 500
	St Etienne du Rouvray	La Chapelle	Traitement de préozonation, filtration bi-couche charbon actif / sable et désinfection au chlore gazeux.	50 000
	Elbeuf	Mont Duve	Traitement sur filtres bicouche, sable de quartz et anthracite, et désinfection au chlore.	6 000
PS Nord-Ouest 2021	Maromme	Maromme	Le traitement comprend un pré-traitement par coagulation (chlorure ferrique), un étage de filtration sur filtres bicouches (pierre ponce et sable), une stérilisation à l'ozone, une filtration sur charbon actif en grains et une désinfection finale au chlore gazeux. En période de forte turbidité, la filtration est précédée d'un prétraitement supplémentaire la floculation.	20 000

Bâches usines		Capacité en m ³
Elbeuf	Elbeuf - Usine du Mont-Duve	60
Le Grand-Quevilly	Grand-Quevilly - Calvaire	3 000
Rouen	Rouen - Moulineaux	560
Rouen	Rouen - Carville	400
St Aubin Epinay	St Aubin Epinay - Longues Raies	200
St Etienne du Rouvray	St Etienne du Rouvray - La Chapelle (2 x 1250)	2 500
Maromme	Maromme 1 (Service Haut)	2 500
Maromme	Maromme 2 (Service Bas)	2 500
Capacité globale de stockage d'eau potable des bâches d'usines de l'Eau de La Métropole-Rouen-Normandie		11 720

Avant distribution l'eau est stockée dans des réservoirs qui outre le rôle de stockage assurent la pression.

Réservoirs de distribution (hors bâches usines)		Capacité en m ³
Amfreville la Mivoie	Service Bas - Buissonnets	300
Amfreville la Mivoie	Service Haut (moyen) - Mutuels	300
Anneville-Ambourville	Ambourville	450
Bardouville	Bardouville	150
Belbeuf	Service Bas - Becquet	100
Bois-Guillaume	Sente Sainte Venise	1 500
Canteleu	Canteleu - Sente aux Lapins	2 000
Caudebec lès Elbeuf	Service Bas - Chêne Fourchu	3 000
Caudebec lès Elbeuf	Service Haut - Chêne Fourchu	500
Darnétal	Mont aux Asniers	1 140
Darnétal	Branly Bas	570
Darnétal	Branly Haut	300
Darnétal	Table de Pierre - "Cimetière"	300
Darnétal	Bois du Roule	300
Déville lès Rouen	Fontenelle 1 / Déville lès Rouen	1 200
Déville lès Rouen	Fontenelle 2 / Déville lès Rouen	1 200
Duclair	Le Maupas / Duclair	150
Duclair	Le Chinois / Duclair	1 000
Elbeuf sur Seine	Bourgtheroulde	3 000
Elbeuf sur Seine	Le Neubourg	1 000
Elbeuf sur Seine	Les Mesliers	500
Elbeuf sur Seine	Saint-Cyr	300
Elbeuf sur Seine	Chêne à la Vierge	200

Réservoirs de distribution (hors bâches usines) suite		
Fontaine sous Préaux	Ruette aux Cailloux	400
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - La Lorie	800
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - Les Vaubeuges 2014	3 300
Franqueville St Pierre	Franqueville St Pierre - RN14	600
Gouy	Réservoir de Gouy - Les Fries	500
Grand Couronne	Service Bas	1 000
Grand Couronne	Service Moyen	850
Grand Couronne	Service Moyen - Les Bouttières	500
Grand Couronne	Service Haut - Les Essarts	500
Hautôt sur Seine	Hautôt sur Seine (Val de La Haye)	350
Hénouville	La Cabotterie	200
Houpeville	Bâche surpresseur - Les Gaudines	500
Isneauville	Ventelette 1 - 2 et 3 (Quincampoix)	4 000
Jumièges	Jumièges	350
La Londe	La Londe	350
La Neuville Chant d'Oisel	La Neuville Chant d'Oisel	600
Le Houleme	Bois Planté	300
Le Houleme	Domaine aux Loups	200
Le Trait	Archimède / Le Trait	250
Le Trait	Caudebec / Le Trait	450
Le Trait	Duclair / Le Trait	450
Malaunay	Service Bas - Route de Barentin	150
Maromme	Maromme - Garstedt	1 200
Mesnil sous Jumièges	Mesnil sous Jumièges	250
Mont Saint Aignan	Boucicaut	2 000
Mont Saint Aignan	Galliéni 1	300
Mont Saint Aignan	Galliéni 2	200
Moulineaux	Moulineaux	350
Notre Dame de Bondeville	Notre Dame de Bondeville - Forêt Verte	300
Oissel	Oissel - Le Diquet	3 000
Orival	Orival - Les Roches	150
Quevillon	Service Bas	500
Quèvreuille la Poterie	Quèvreuille la Poterie	500
Roncherolles sur le Vivier	Roncherolles	300
ROUEN	Champ de Courses (St Etienne du Rouvray)	13 000
ROUEN	Sainte Marie	6 000
ROUEN	Moïse	6 000
ROUEN	Jatte	6 000
ROUEN	Saint Hilaire	3 000
ROUEN	Ernemont	2 000
ROUEN	Bel Air (Mont St Aignan)	1 000
ROUEN	Mont Gargan	1 000
ROUEN	Canadiens (Bihorel)	1 500
ROUEN	Châtelet	4 500
ROUEN	Grand Mare - Couperin	2 250
Notteville lès Rouen	Léon Salva - Service Bas	10 400
Notteville lès Rouen	Léon Salva - Service moyen	7 400
Notteville sous le Val	Notteville sous le Val	500
St Aubin Epinay	St Aubin Epinay - Bois des Chartreux	300
St Aubin lès Elbeuf	Service Bas - Parc Saint Rémy	2 000
St Aubin lès Elbeuf	Service Haut - Paul Doumer	1 200
St Etienne du Rouvray	Maryse Bastié	3 500
St Jacques sur Darnétal	St Jacques sur Darnétal	300
St Léger du Bourg Denis	Cantony	150
St Léger du Bourg Denis	La Lande	200
St Léger du Bourg Denis	Waddington	50
St Martin de Boscherville	Le Genetey	100
St Martin du Vivier	Mesnil Grémichon	150
St Paër	Saint-Paër	350
St Pierre de Varengueville	Saint Pierre de Varengueville	150
St Pierre lès Elbeuf	Service Bas enterré - Route de St Didier des Bois	1 500
St Pierre lès Elbeuf	Service Bas semi-enterré - Route de St Didier des Bois	1 200
St Pierre lès Elbeuf	Bosc-Tard	150
Tourville la Rivière	Casanova	200
Tourville la Rivière	Bois St Christophe	2 000
Yainville	Tour 1950	300
Yainville	Semi-enterré 1976	500
Yville-sur-Seine	Yville sur Seine - Le Mauny	200
Capacité globale de stockage d'eau potable des réservoirs de distribution de l'Eau de la Métropole-Rouen-Normandie		124 160

2 - Qualité des eaux distribuées

La surveillance des eaux distribuées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) donne les résultats suivants :

- ❖ [99.76 % de conformité sur les paramètres microbiologiques, indicateur de performance P101.1](#)
- ❖ [96.43 % de conformité sur les paramètres physico-chimiques, indicateur de performance P102.1](#)

Territoire Eau de la MRN	Paramètres microbiologiques - P101.1			Paramètres physico-chimiques - P102.1		
Année 2023	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
Contrôles Réglementaires ARS BILAN 2023	821	2	99,76%	1 427	51(*)	96,43%

(*) Lorsqu'une usine de traitement (TTP) alimente plusieurs UDI, les prélèvements et les non-conformités ont été comptabilisés qu'une seule fois.

Le détail des résultats analytiques, conclusion et approche qualitative de l'Agence Régionale de Santé (ARS) est présenté au chapitre II.1.4 pour le périmètre en régie et II.2.4 pour le périmètre en prestation de service.

Chlorure de Vinyle Monomère - CVM

La Métropole a engagé une démarche au niveau du territoire, visant à référencer puis résorber tous les secteurs avec relargage possible de CVM dans les canalisations en PVC ancien (antérieur à 1980).

En pratique, la présence de ce composé est très variable et dépend du temps de séjour de l'eau dans la canalisation (linéaire important pour un petit nombre d'utilisateurs d'où une faible consommation) et se produit principalement lorsque l'eau est la plus chaude, notamment en période estivale.

La Métropole, après identification des tronçons (PVC antérieur à 1980, PVC non datés et matériau non renseigné), a donc priorisé la recherche en tenant compte du temps de séjour avec campagne de mesure en période froide et estivale.

L'avancement du linéaire investigué représente 54,9%

Année	Temps de séjour	Nombre de tronçons contrôlés	Linéaires contrôlés en km	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
2019	> à 4 jours	35	35,2	11	68,6%
2020	entre 4 et 2 jours	24	20,0	8	66,7%
2021	entre 18 et 30 heures	49	17,1	5	89,8%
2022	entre 24 et 30 heures	33	11,5	6	81,8%
2023	entre 24 et 19h	36	8,7	4	88,9%
2024	entre 18 et 12 heures				
TOTAL	-	177	92,5	34	79,2%

Les tronçons identifiés comme impactés par des non-conformités, sont traités par la mise en œuvre de purges permanentes afin d'accroître la consommation, minimiser le temps de séjour et assurer le respect des normes, avant renouvellement à terme de la canalisation (cf.5.2).

La campagne de contrôle 2024, outre l'accompagnement des travaux de voiries, concerne les tronçons dont le temps de séjour et compris entre 18 et 12 heures.

Qualité d'eau : Dérogations

Concernant les non-conformités observées en pesticides, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) rend des avis relatifs à la détermination de valeurs sanitaires maximales (VMax) de pesticides ou métabolites de pesticides dans les eaux destinées à la consommation humaine.

Ainsi l'ANSES propose pour les pesticides caractérisés par des effets toxiques à seuil, ayant une Valeur Toxicologique de Référence (VTR) chronique, de déterminer une Valeur Sanitaire Maximale (VMax).

- Ressources du haut Cailly : chloridazone desphenyl
La concentration moyenne pour le Chloridazone desphényl mesurée est de 0,161 µg/l sur ces ressources avec une concentration maximale mesurée à 0,161 µg/l pour une norme générique appliquée à tous les pesticides de 0,1 µg/l.
En juin 2022, dans l'attente d'une valeur sanitaire maximale (Vmax) en cours d'établissement par l'ANSES, **le ministère de la santé a fixé une « valeur sanitaire transitoire » à 3 µg/l.**
L'instruction d'un dossier de demande de dérogation a été instruit fin 2023 pour une passage en CODERST en juillet 2024. Un projet de construction d'une unité de traitement est en cours d'étude.
- Ressources de Fontaine sous Préaux : chlortoluron

3 - Préservation de la ressource - Études

❖ Indice d'avancement de protection de la ressource, indicateur de performance P108.3

Cet indice définit le taux d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection des ressources (points de prélèvement dans le milieu naturel).

La valeur de l'indicateur déterminée par l'ARS, est fixée comme suit :

0% aucune action

20% Étude environnementale et hydrogéologique en cours

40% Avis d'hydrogéologue rendu

50% Dossier déposé en préfecture

60% Arrêté préfectoral

80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus) et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

L'indice global d'avancement de protection de la ressource consolidé, calculé en prorata des volumes prélevés en 2023, est de 60,10%.

Année	2019 : Indice 108.3 ARS en %	2020 : Indice 108.3 ARS en %	2021 : Indice 108.3 ARS en %	2022 : ARS en %	2023 : ARS en %
Darnétal Carville (2 sources)	60%	60%	60%	60%	60%
Darnétal (village)	60%	60%	60%	60%	60%
Douville - Grande Aulnaie	60%	60%	60%	60%	60%
Fontaine (Jatte)	60%	60%	60%	60%	60%
Fontaine (Village)	60%	60%	60%	60%	60%
Moulineaux	60%	60%	60%	60%	60%
Oissel - Catelier	60%	60%	60%	60%	60%
Oissel - Perreuse	60%	60%	60%	60%	60%
Radepont - Château	60%	60%	60%	60%	60%
Radepont - Petite Aulnaie	80%	80%	80%	80%	80%
St Aubin Ep. - Longues Raies	60%	60%	60%	60%	60%
St Aubin Ep. (Puits) Serv. Bas	60%	60%	60%	60%	60%
St Jacques (Forage) Serv. Haut	60%	60%	60%	60%	60%
St Léger BD - Vieux Chateau	60%	60%	60%	60%	60%
SER - Forage de La Chapelle	60%	60%	60%	60%	60%
Elbeuf - (Mont Duve) Forage Les Ecameaux	60%	60%	60%	60%	60%
Orival - 2 Forages du Nouveau Monde	60%	60%	60%	60%	60%
St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages	60%	60%	60%	60%	60%
St Pierre lès Elbeuf - Forage de l'Oison ('St Cyr')	60%	60%	60%	60%	60%
St Pierre lès Elbeuf - Forage Vallon de La Fieffe	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Quevillon	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Val de la Haye	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Bardouville	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de La Neuville Le Trait	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Jumièges	60%	60%	60%	60%	60%
Forage de Duclair	60%	60%	60%	60%	60%
Forage Yainville 1948	60%	60%	60%	60%	60%
Forage Yainville 2003	60%	60%	60%	60%	60%
Forages Vallée du Cailly	60%	60%	60%	60%	60%
Sources de Maromme	60%	60%	60%	60%	60%
Indice consolidé d'avancement de protection de la ressource P108.3	60,21%	60,09%	60,11%	60,10%	60,10%

Stratégies de préservation des ressources en eau potable (eaux brutes)

- **Stratégie de protection des ressources en eau potable exploitées par la Métropole Rouen Normandie à horizon 2040**
 - Finalisation de l'état des lieux et du diagnostic en 2022.
 - Définition des orientations stratégiques et du plan d'actions en 2023.
 - Adoption de la stratégie en 2024.
- **Stratégie foncière de la Métropole Rouen Normandie pour la protection de la ressource en eau, la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques**
 - Démarrage de l'étude second semestre 2021.
 - Phase 1 - Hiérarchisation des enjeux : année 2022 – présentation en COPIL le 06/02/2023.
 - Phase 2 - analyse des outils juridiques et administratifs disponibles et existants pour maîtriser le foncier et l'usage des sols dans le domaine de l'eau : 2^{ème} semestre 2022 - présentation en COPIL le 06/02/2023.
 - Phase 3 - Evaluer les possibilités d'intervention foncière à court, moyen et long terme : démarrage le 27/03/2023 - en cours.
 - Phase 4 - Etablir des scénarios de stratégie en fonction du contexte local : 1^{er} semestre 2024.

- **DUP Darnétal : Arrêté de prorogation (en date du 2 juillet 2020) de l'arrêté d'utilité publique du captage de Darnétal (en date du 21 juillet 2015).**
 - Procédure d'acquisition du PPIs des biens communs situé à Préaux en cours

- **DUP Carville (révision) :**
 - Étude environnementale finalisée en mai 2016
 - Avis de l'hydrogéologue agréé rendu en novembre 2016
 - Dossier de consultation des services de l'État - Initiation phase administrative en 2019
 - Dépôt du dossier d'enquête publique au second semestre 2022 après mise à jour de l'état parcellaire
 - Réunions d'information du public préalables à l'ouverture de l'enquête publique en mars 2023
 - Enquête publique du 13 au 28 mars 2023
 - Nouvelle DUP en date du 12 janvier 2024

- **DUP Fontaine sous Préaux (révision) :**
 - Avis définitif hydrogéologue agréé, définition des périmètres de protection et périmètres satellites, juin 2015
 - Dépôt enquête publique à l'Agence Régionale de Santé, 13 février 2019
 - Etude d'impact de l'augmentation des prélèvements à intégrer au dossier d'enquête publique, réalisée en 2020 à la demande de la DDTM
 - Arrêté préfectoral du 21 décembre 2021 autorisant la poursuite du prélèvement permanent issu des captages de Fontaine-sous-Préaux
 - Réunions d'information du public préalables à l'ouverture de l'enquête publique en mai 2022
 - Enquête publique du 18 mai au 17 juin 2022
 - Nouvelle DUP en date du 7 juin 2023
 - Second semestre 2023 : Notification aux propriétaires de l'arrêté de DUP et inscription au service de la publicité foncière

- **DUP Moulineaux (révision) :**
 - Complément d'avis hydrogéologue agréé sollicité suite traçages positifs de bétoires en 2018-2019 (contexte BAC Varras-Moulineaux) rendu en décembre 2019
 - Mise à jour de l'étude environnementale préalable à la révision de la DUP (2020)
 - Avis définitif de l'hydrogéologue agréé (avril 2022)
 - Mise à jour du chiffrage des coûts des prescriptions associées aux périmètres de protection du captage (été 2021 – printemps 2022)
 - Dépôt du dossier de consultation des services de l'État au second semestre 2022
 - Cadrage du porté à connaissance de l'incidence des travaux compensatoires aux prélèvements de Moulineaux (été 2021)

- **DUP des Ecameaux à Elbeuf et du Nouveau Monde à Orival (révision) :**
 - Réunion de relance de la procédure en septembre 2016
 - Présentation de l'avis de l'hydrogéologue agréé début janvier 2020
 - Dépôt du dossier de consultation des services de l'État au second semestre 2022
 - Avis des services : 7 juillet 2023 et 2 novembre 2023
 - Dépôt des dossiers d'enquêtes publiques mis à jour et complétés en 2024

- **DUP Maromme :**
 - Acquisition des dernières parcelles constitutives du Périmètre de protection immédiate (novembre 2023)

- **DUP Bardouville (révision) :**
 - Étude environnementale finalisée en mars 2017
 - Avis hydrogéologue agréé - juillet 2019
 - Chiffrage du coût de la protection finalisé en septembre 2019
 - Lancement de la phase administrative en 2020
 - Retour de la consultation des services - printemps 2021

- Lancement d'une étude pour évaluer l'impact économique des prescriptions sur une exploitation agricole préalablement à l'enquête publique (2022)
- Finalisation de l'étude en 2023
- Dépôt du dossier d'enquête publique mis à jour et complété en 2024

Études BAC et révision DUP : Études de Bassin d'Alimentation des Captages

BAC de Carville

- Lancement étude : février 2015.
- Traçage bétoires : avril 2015.
- Phase étude environnementale : octobre 2015.
- Avis hydrogéologue rendu en novembre 2016.
- Animation agricole globalisée sur les AAC de Saint-Aubin-Epinay, les Longues Raies, Darnétal, les Sources du Robec, Carville et Blainville-Crevon (mêmes exploitants agricoles).
- Etude SAFEGE pour préciser le karst d'introduction sur l'AAC de Carville (reconnaitances de terrain), afin de cibler au mieux l'animation agricole sur l'AAC de Carville et protéger au mieux la ressource, (en collaboration avec le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec) – (novembre 2020).
- Mise en place d'un suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes captées depuis 2021.
- Traçages de bétoires (printemps 2022).
- Construction d'un programme d'actions agricoles (SBV CAR) en 2023.

BAC de Fontaine-sous-Préaux

- Arrêtés préfectoraux du 5 novembre 2012 délimitant l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC) et du 17 décembre 2013 fixant le programme d'actions agricoles pour 3 ans : 2014/2017.
- Arrêté préfectoral du 14 juin 2017 fixant le 2nd programme d'actions agricoles pour 3 ans : 2017/2020.
- Dans le cadre de la protection de l'Aire d'Alimentation du Captage des sources du Robec, le Syndicat des Bassins Versants Cailly-Aubette-Robec (SBV CAR) porte une animation de proximité auprès des agriculteurs, des gestionnaires de voiries (DIRNO), des collectivités et des particuliers.
- Les actions agricoles concernent principalement l'adaptation des systèmes de production, la réduction d'intrants et l'aménagement du paysage.
- Expérimentation d'un dispositif de Paiements pour Service Environnementaux (PSE) pour le maintien et la remise en prairies sur l'AAC de Fontaine-sous-Préaux, porté par le SBV CAR et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie – démarrage dernier trimestre 2021.
- Révision du programme d'actions agricoles en 2022 (SBV CAR/MRN).
- Arrêté préfectoral approuvant le renouvellement du programme d'actions agricoles (3^{ème}) et édictant des mesures obligatoires (2024).

BAC de Oissel (la Perreuse et le Catelier)

Etude BAC finalisée en 2022.

BAC de Moulineaux et des Varras

- Arrêté inter-préfectoral (Seine-Maritime et Eure) le 19 août 2013 délimitant l'Aire d'Alimentation du Captage (AAC).
- Animation portée par le Syndicat des Eaux du Roumois et Plateau du Neubourg (SERPN) – convention entre la Métropole et le SERPN, cette dernière inclue les captages des VARRAS (SERPN), MOULINEAUX, NOUVEAU MONDE et ECAMEAUX (MRN).
- Programme d'action agricole : 2^{ème} programme d'action - 2018/2021 - durée 3 ans.
- Poursuite de la mise en œuvre du programme d'action de protection du captage de Moulineaux, dans le cadre d'une convention avec le Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau Neubourg (67 000€ TTC), dont aménagement de la bétoire de la Louveterie (2021) et lancement du programme de recherche et développement PRIAME (PRIorisation des Aménagements de bétoires et Modélisation des impacts sur la ressource en Eau potable).
- Révision du programme d'actions agricoles en 2022 (SERPN/MRN).
 - ✓ Le travail du sol et les pratiques agricoles ;
 - ✓ La gestion des intrants, notamment les fertilisants et les produits phytosanitaires ;
 - ✓ Le développement des cultures à bas niveau d'intrants ;
 - ✓ La diversification des cultures et des rotations culturales ;
 - ✓ La couverture végétale du sol, permanente ou temporaire ;

- ✓ La protection du territoire et des zones d'écoulement présente des risques de transferts rapides vers la nappe.
- Arrêté inter préfectoral du 28 septembre 2023 définissant le 3^{ème} programme d'actions agricoles.
- Traçages visant à préciser le karst d'introduction (2023-2024) (projet PRIAME – recherche et développement).

- **BAC des Ecameaux à Elbeuf et du Nouveau Monde à Orival**

- Convention entre le SERPN (Syndicat des Eaux du Roumois et du Plateau du Neubourg) et la MRN.
- Le diagnostic et l'animation agricole sont communs sur les périmètres des captages des VARRAS (SERPN), MOULINEAUX et NOUVEAU MONDE (MRN).
- Démarrage d'un suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes du forage des Ecameaux (2nd semestre 2021). Poursuite en 2022 et 2023.
- Construction d'un programme d'actions agricoles en 2022 - 2023 de lutte contre les transferts rapides.

- **BAC de Bardouville**

- Etude BAC finalisée en mai 2016.
- Convention entre le Parc des Boucles de la Seine Normande, la commune de Bardouville et la MRN.
 - Étude sur le devenir agricole des terres après exploitation de la carrière.
 - Acquisition de parcelles par la Métropole-Rouen-Normandie de 120 ha pour la gestion des milieux silicoles dont environ 50 ha sur l'Aire d'Alimentation du Captage : mise en œuvre d'exploitants agricoles avec application d'un cahier des charges : 0 phytosanitaire.
- Animation agricole portée par le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec (convention de partenariat).

- **BAC de Jumièges**

- Etude BAC finalisée en février 2017.
- Avis d'hydrogéologue agréé ne rendant pas nécessaire la révision de la DUP en mai 2017.
- Arrêté préfectoral du 20 décembre 2019 portant délimitation de la zone de protection de l'Aire d'Alimentation du Captage de Jumièges.
- Animation agricole portée par le Syndicat de Bassin Versant Cailly-Aubette-Robec (convention de partenariat).
- Arrêté préfectoral du 12 mai 2021 approuvant le programme d'actions à mettre en œuvre au droit de la Zone de Protection de l'Aire d'Alimentation du Captage de Jumièges (ZPAAC).
- Construction d'un Paiement pour Service Environnemental expérimental sur l'AAC Jumièges en 2022-2023 (SBV CAR / MRN).

- **BAC de Quevillon**

- Mise en place d'un suivi complémentaire de la qualité des eaux brutes captées depuis 2021.
- Inspection télévisée et diagraphie du forage (juin 2021).
- Etude BAC finalisée en 2022. (Délimitation de l'AAC, analyse de la vulnérabilité, analyse des risques).
- Diagnostics agricoles et élaboration du programme d'actions en 2022-2023 (réalisation SBV CAR).

- **BAC des champs captants de Maromme et du Haut-Cailly**

- Lancement de l'étude BAC par le SBV CAR en 2023.

Étude pollution au solvant chloré - Vallée du Cailly

A la suite de la mise en évidence d'une pollution au Poly-Chloro-Éthylène (PCE), une étude historique a été réalisée en partenariat entre le syndicat mixte du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) (devenu SBV CAR) et l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) sur la Vallée du Cailly, pour identifier les sources potentielles de pollution puis définir un protocole de caractérisation du panache de pollution. Cette étude a permis de mettre en évidence la présence de 93 sources potentielles de pollution des eaux souterraines aux Composés Organiques Halogénés Volatils (COHV).

Une seconde étude incluant la réalisation de qualitomètres a eu pour objectif de caractériser la concentration en solvants chlorés et appréhender l'étendue du panache de pollution dans la vallée. Cette étude a été restreinte au secteur de Montville et s'est articulée comme suit (elle pourra être poursuivie sur l'aval (Maromme) à l'issue du diagnostic sur le secteur de Montville) :

- Réalisation de 8 qualitomètres à Montville et 1^{ère} campagne d'analyses en 2018.
- Présentation en mars 2019 des résultats de la 1^{ère} campagne d'analyses et du protocole envisagé pour la 2nde campagne d'analyses.
- Réalisation de 6 qualitomètres au cours de l'été 2019 et 2nde campagne d'analyses à l'automne 2019.
- Restitution des résultats de l'étude en mars 2020. Mise en évidence d'une dégradation des eaux souterraines par les COHV (origine multiple) sur un axe d'écoulement parallèle à la vallée dans le secteur de Montville.
- Les modalités de surveillance des concentrations en COHV dans les eaux souterraines en amont du champ captant de Maromme sont discutées dans le cadre de la stratégie de protection des ressources en eau de la Métropole.

Fiabilisation des mesures de débits des sources captées

- **Carville**
 - Diagnostic initial : avril 2023.
 - Modélisation pour définition de l'emplacement des dispositifs de mesures : 2nd semestre 2024.
- **Fontaine-sous-Préaux**
 - Diagnostic initial : janvier 2023.
 - Modélisation pour définition de l'emplacement des dispositifs de mesures : 2nd semestre 2024.
- **Maromme**
 - Diagnostic initial : 2nd semestre 2023.

Champ Captant de La Chapelle - Étude de diagnostic de la qualité de l'eau brute et traitée, des performances de traitement de la station et définition de moyens de protection hydro géotechniques de la qualité des eaux brutes

La constatation d'une présence d'ammonium élevée dans l'eau brute de deux forages sur les trois du champ captant a conduit à réaliser une étude en partenariat avec des industriels, l'Agence de l'Eau et la DREAL sur les risques et l'hydro-géotechnique de l'alimentation des captages.

Les études menées en 2015 – diagnostic, recherche de polluants, modélisation hydrogéologique – ont démontré qu'une protection des captages peut être réalisée efficacement par la mise en place d'une barrière hydro-géotechnique pouvant isoler la fraction d'eau de nappe transitant sur le secteur industriel, afin de ne pas polluer les eaux brutes alimentant le champ captant. Ces forages doivent fonctionner le temps de la dépollution.

La réalisation et mise en service de 6 forages – barrière hydraulique – sur la parcelle cadastrée « Oissel AD42 » est effective depuis 2019. La protection est efficace et conforme aux prévisions. Une révision des fonctionnements des forages industriels fonctionnant pour cette protection pourrait être demandés compte tenu de la baisse des concentrations en éléments azotés observée et de la fin des travaux de déconstruction.

En prévision de l'Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine applicable au 1^{er} janvier 2023, intégrant en particulier, les molécules Perfluorés, une campagne d'analyses sur le champ captant et l'usine ainsi que sur l'optimisation et la performance du traitement a été menée avec le concours l'ARS et l'ANSES. Ces optimisations concernent la fréquence de régénération des filtres de charbon actif en grain et une modulation du débit des filtres.

Le potentiel de production sur cette station qui ne souffre pas des variations de qualité d'eau (turbidité, pesticides, etc...) lors des fortes pluies ou de réduction de quantité lors des périodes de sécheresse, doit être préservé. Le projet de créer une protection de la qualité de l'eau brute par la création d'une barrière hydraulique est renforcé à la fois par les nouveaux seuils de qualité, les besoins de secours en cas de sécheresse ou forte pluie, ou d'autres dégradations de qualité des ressources karstiques. A cette fin, trois forages ont été réalisés au 1^{er} semestre 2024, intégrant la réalisation de pompages d'essais confirmant la capacité des forages à répondre aux débits attendus.

Recherche en eau

Soucieuse de pouvoir continuer à fournir un service de qualité à ses abonnés et de satisfaire leurs besoins en eau potable à long terme ; face aux pressions qui croissent notamment aux inondations, aux pollutions industrielles anciennes, aux pollutions agricoles et à l'urbanisation, la Direction de l'Eau de la Métropole Rouen Normandie a lancé en 2015 une étude préliminaire qui visait, dans un premier temps, à faire un recensement des ressources potentielles susceptibles a priori d'être encore disponibles avec toutes les qualités idéales au sein de son territoire ou dans son proche voisinage.

Cette étude préliminaire confiée au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), présentée le 7 octobre 2015 en présence de l'AESN, avait pour objectif de viser un débit de l'ordre 50 000 m³/jour tout en respectant des critères de base : une productivité intéressante sans conflit d'usage, origine bicarbonaté calcique équilibrée, souterraine, non vulnérable à la sécheresse, de qualité constante même en cas de pluviométrie passagère importante, et proche des canalisations de transfert tout en nécessitant un traitement minimal ainsi qu'une protection maximale.

Cette étude préliminaire avait alors permis de mettre en exergue environ 13 à 14 secteurs hors vallée de la Seine, susceptibles de pouvoir répondre partiellement aux attentes de la Métropole, et quatre zones dans la vallée du fleuve, avec un potentiel a priori suffisant pour pouvoir espérer atteindre l'objectif des 50 000 m³/jour par site. À ce stade, sur un plan strictement hydrodynamique, en dehors de toutes considérations liées à la qualité des eaux et aux risques d'entraînement d'une pollution – (cf. rapport BRGM/RP-65139-FR).

La quasi-totalité des sites présentent un certain nombre de risques, notamment liés à la présence de sources potentielles de pollution et de conduits karstiques, mais interfèrent aussi avec des enjeux économiques. Cette étude a proposé de retenir plus particulièrement six secteurs, dont trois dans la vallée de la Seine, pour mener des recherches plus approfondies. Ces six secteurs représentent en effet le meilleur compromis notamment entre le débit recherché, le risque existant a priori d'entraînement d'une pollution et l'état de sollicitation quantitatif de la ressource.

En partenariat avec le BRGM et l'Agence de l'Eau, une convention de recherche et de développement partagés visant à définir un champ captant d'une capacité de production complémentaire de l'ordre de 50 000 m³/jour a été signée en 2017.

L'objectif du programme est donc de pouvoir, en cas de besoin, disposer à terme (horizon 10-15 ans en considérant les autorisations et les travaux) d'une nouvelle ressource en eau sécurisée.

Les études historiques des activités industrielles, des stockages de polluants et des influences potentielles sont terminées. Les études géologiques sont également terminées et permettent de mieux connaître entre autres, les épaisseurs de craie, la position de la faille de Rouen, les influences et les zones de bonne productivité.

Les investigations géologiques et les essais de pompage permettant de déterminer les capacités de production et les qualités d'eau se sont terminés en juin 2022. L'interprétation des résultats a donné lieu à un COPIL qui s'est tenu le 6 mars 2023. Les résultats montrent une très bonne productivité des forages et une quantité importante disponible mais la qualité d'eau montre des influences sensibles par des polluants historiques tels que des composés perfluorés. Dans l'hypothèse d'une exploitation, un traitement relativement poussé serait nécessaire relativisant l'attractivité et le développement d'un nouveau champ captant distant des installations actuelles. Ces données seront prises en compte dans le schéma directeur, la stratégie de production et le plan gestion de la sécurité sanitaire de l'eau qui sera développé au cours des années 2023 à 2026.

Constitution d'un modèle mathématique de l'hydro-système Seine-craie-alluvions sur les territoires de la Métropole Rouen Normandie et du Syndicat Mixte du SAGE Cailly-Aubette-Robec

Pour faire face aux différentes pressions quantitatives et qualitatives qui s'exercent sur les ressources du territoire de la Métropole Rouen Normandie, un comité de pilotage s'est constitué avec l'Agence de l'Eau, les services de l'État, le BRGM, le syndicat mixte du SAGE Cailly-Aubette-Robec et la Métropole.

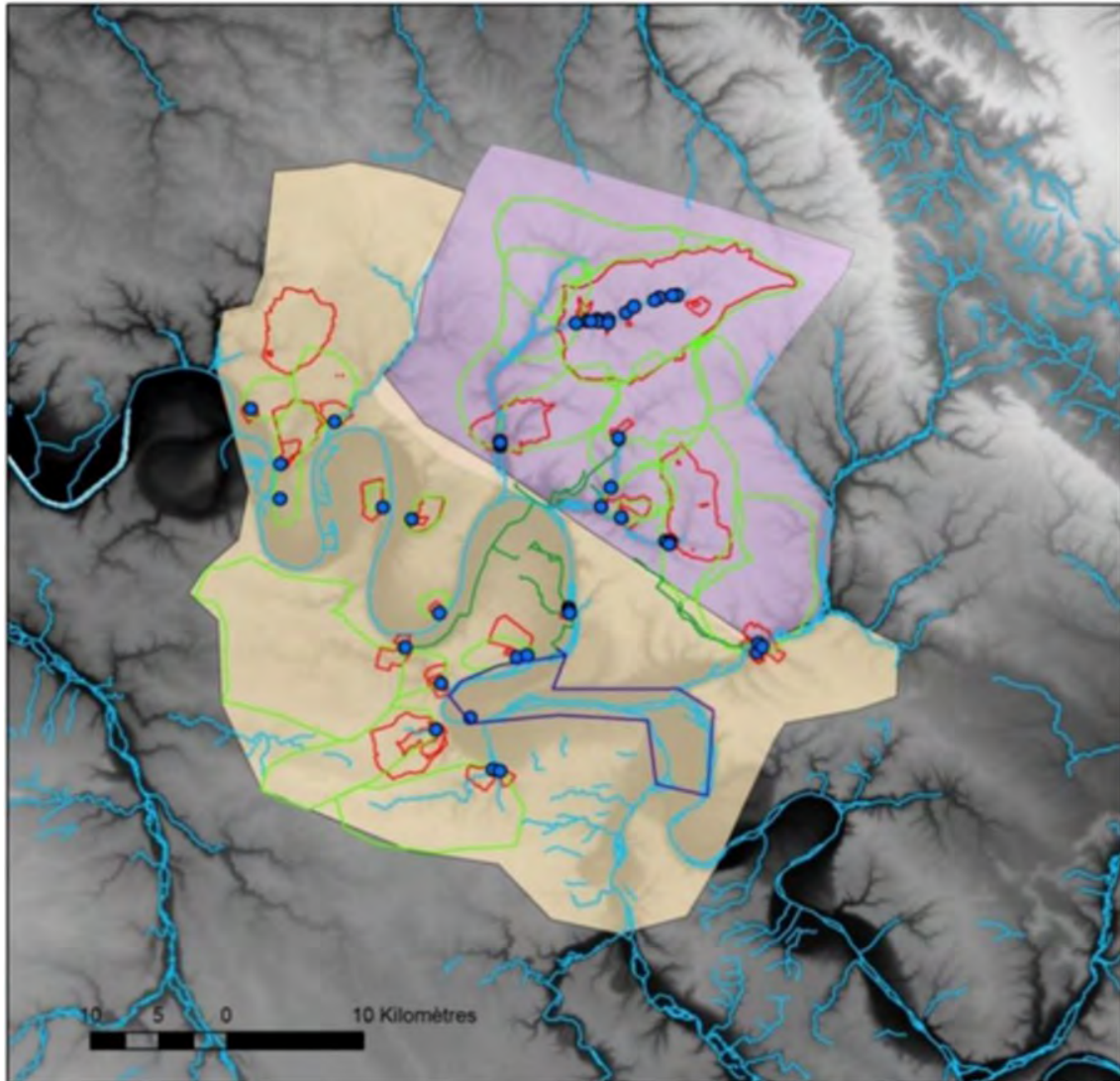
Ce groupe a décidé de créer un partenariat de recherche et de développement partagé afin de mieux appréhender les flux d'eaux souterraines, nappes, hydro-système de la craie et les relations avec les rivières.

Ainsi, parallèlement à la recherche d'une capacité de production d'eau complémentaire de qualité, une modélisation hydro-géotechnique de l'ensemble des captages de la Métropole et du Syndicat Mixte du SAGE Cailly-Aubette-Robec est engagée.

Cet outil prédictif et d'amélioration des connaissances du patrimoine hydrogéologique, permettra d'une part, de mieux cerner les ressources potentielles de qualité et d'autre part, d'aider à la gestion éventuelle de crise.

Les caractérisations géologiques plus précises ont été réalisées. La géologie du secteur d'étude est connue de façon beaucoup plus précise. Les deux campagnes de mesures permettant le calage de la modélisation ont pu être réalisés en tenant compte des conditions de recharge de nappe.

L'avancée du sujet a été présentée lors du COPIL du 6 mars 2023. Les scénarios de modélisation permettront de tester plusieurs situations.



Surface couverte par la modélisation

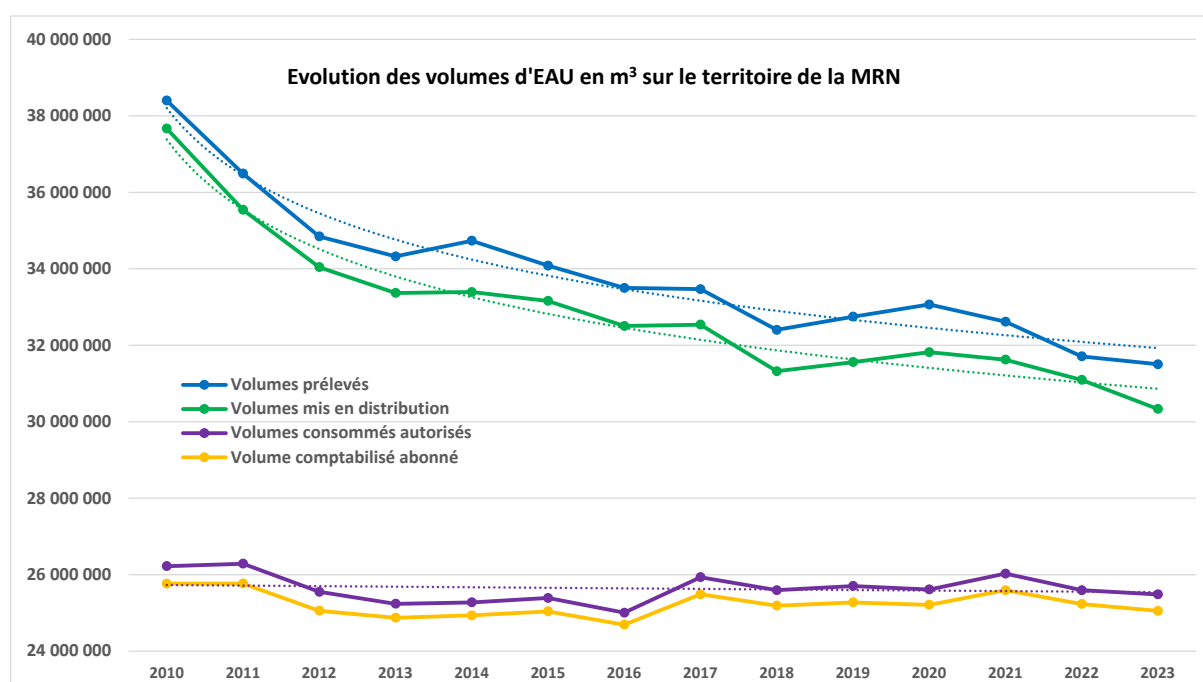
5 - Exploitation - Caractéristiques techniques

1 - Indicateurs techniques

Volumes en m³

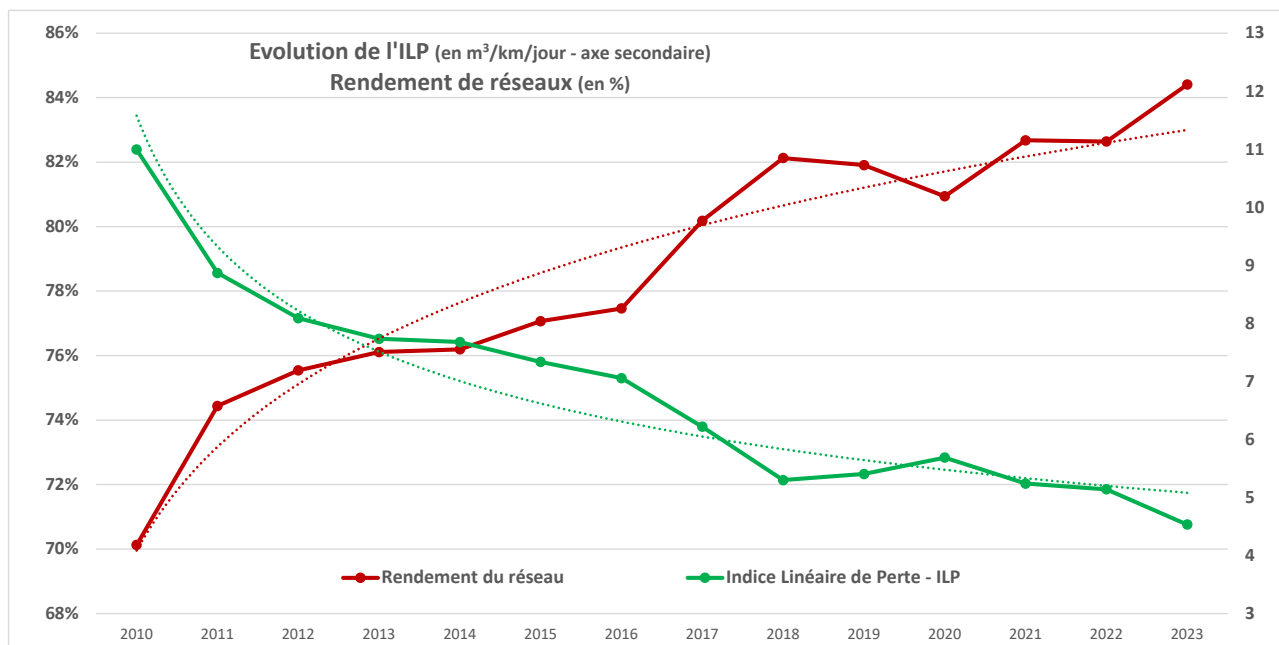
Les principaux indicateurs techniques concernant les volumes, prélevés, produits, mis en distribution et consommés sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Services AEP de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1	N/an 2019
V1 Volumes prélevés	32 749 387	33 067 691	32 617 886	31 710 915	31 503 871	-0,7%	-3,80%
V2 Volumes de service utilisés dans le processus de production	1 360 339	1 374 626	1 277 478	991 575	1 162 910	17,3%	-14,51%
Volumes produits sur la Métropole Rouen Normandie : V3 = V1 - V2	31 389 048	31 693 065	31 340 408	30 719 340	30 340 961	-1,2%	-3,34%
V4 Volumes importés en gros (1) (provenant des syndicats hors de la Métropole Rouen Normandie)	973 463	863 600	828 631	917 403	761 445	-17,0%	-21,78%
V5 Volumes exportés en gros (2) (Exports d'eau hors de la Métropole Rouen Normandie)	732 544	782 074	682 268	589 036	768 266	30,4%	4,88%
Volumes mis en distribution sur la Métropole Rouen Normandie : V6 = V3 + V4 - V5	31 629 967	31 774 591	31 486 771	31 047 707	30 334 140	-2,3%	-4,10%
V7 Volumes de service du réseau	167 763	153 637	185 454	201 267	256 616	27,5%	52,96%
V8 Volumes comptabilisés	25 277 078	25 211 157	25 593 576	25 234 399	25 052 822	-0,7%	-0,89%
V9 Volumes autorisés non comptés	259 518	249 553	248 259	157 404	174 306	10,7%	-32,83%
Volumes consommés autorisés : V10 = V7 + V8 + V9	25 704 359	25 614 347	26 027 289	25 593 070	25 483 744	-0,4%	-0,86%
Rendement du réseau : $R = (V10 + V5) / (V3 + V4)$	81,69%	81,08%	83,03%	82,76%	84,41%	2,0%	3,32%
Linéaire de canalisation (hors branchements) : L en km	2 968	2 989	2 927	2 932	2 931	0,0%	-1,26%
Indice Linéaire des volumes non comptés : en m ³ /km/jour ILVnc = (V6 - V8) / L / 365	5,86	6,02	5,52	5,43	4,94	-9,1%	-15,81%
Indice Linéaire de pertes en réseau : en m ³ /km/jour ILP = (V6 - V10) / L / 365	5,47	5,65	5,11	5,10	4,53	-11,0%	-17,10%
Indice Linéaire des volumes consommés : ILC = (V10+V5) / L / 365	24,40	24,19	25,00	24,46	24,54	0,3%	0,56%
Nombre d'abonnés : N	198 232	200 550	206 378	208 145	210 219	1,0%	6,05%
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : R = N / L	66,78	67,09	70,51	70,98	71,72	1,0%	7,40%



Indicateurs de performances

Indicateurs Techniques des Services AEP de l'Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution NN-1	N/an 2019
Rendement du réseau AEP - P104.3	81,69%	81,08%	83,03%	82,76%	84,41%	2,0%	3,3%
Indice Linéaire des Volumes non comptés : ILVnc (m ³ /km/jour) - P105.3	5,86	6,02	5,52	5,43	4,94	-9,1%	-15,8%
Indice Linéaire de Perte en Réseaux : ILP (m ³ /km/jour) - P106.3	5,47	5,65	5,11	5,10	4,53	-11,0%	-17,1%
Indice Linéaire des volumes Consommés : ILC (m ³ /km/jour)	24,40	24,19	25,00	24,46	24,54	0,3%	0,6%



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau.

Il s'établit pour l'année 2023 à **84,41%**

L'amélioration du rendement de réseau se confirme. Sur les **5 dernières années**, on observe un gain de **3,3%**, (soit 2,68 points).

Le Décret n°2012-97 du 27 janvier 2012, relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'action pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable, précise dans son article 2 : les modalités d'application de la majoration du taux de redevance pour l'usage « alimentation en eau potable ».

L'une des conditions d'application de cette majoration serait : « lorsque le rendement de réseau est inférieur à 85% ou lorsque cette valeur n'est pas atteinte au résultat de la somme d'un terme fixe égal à 65 et du cinquième de la valeur de l'indice linéaire de consommation (...). Si les prélèvements réalisés sur des ressources faisant état de règle de répartition sont supérieurs à 2 millions de m³/an, la valeur du terme fixe est égale à 70. »

Ainsi pour l'Eau de la MRN, le rendement est de 84,41%, les volumes prélevés sont supérieurs à 2 millions de m³/an ; la somme « S » à prendre en compte est donc de :

$$S = 70 + 1/5 (ILC) = 70 + 4,908 = 74,908$$

Cette somme est inférieure au rendement de la MRN.

En parallèle l'amélioration observée sur l'**Indice Linéaire de Perte (ILP)** pour la **période 2019/2023** est de **11%**. Ce dernier s'établit pour l'année 2023 à **4,53 m³/km/jour**.

L'**indice linéaire de perte (ILP)** permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement des réseaux qui vise à lutter contre les pertes, et d'autre part les actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez l'abonné.

L'**indice linéaire des volumes non comptés (ILVnc)** permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution. L'évolution de cet indicateur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraisons des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau. Il s'établit à **4,94 m³/km/jour**. Sur les **5 dernières années** cet indicateur est en amélioration de **+15,8%**.

L'**indice linéaire de consommation (ILC)** de **24,54 m³/km/jour**, est compris entre 10 et 30 m³/km/jour, à ce titre et conformément au standard de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le réseau peut être qualifié d'intermédiaire, ni urbain ILC >30, ni rural ILC <10. Sur les **5 dernières années** cet indicateur est en progression de **0,6%**.

Cette notion regroupe des réalités très différentes entre les différentes zones de desserte. La Métropole a donc été divisée en 5 secteurs suivant les secteurs techniques homogènes.

- Secteur Régie centre : Caudebec-lès-Elbeuf, Darnétal, Elbeuf-sur-Seine, Grand-Couronne, La-Londe, Grand-Quevilly, Le-Petit-Quevilly, Oissel, Orival, Petit-Couronne, Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Pierre-lès-Elbeuf, Sotteville-lès-Rouen.
- Secteur Régie périphérique : Amfreville-la-Mivoie, Belbeuf, Bonsecours, Boos, Franqueville-St-Pierre, La-Bouille, Le-Mesnil-Esnard, Molineaux, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Saint-Martin-du-Vivier, Cléon, Freneuse, Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Sotteville-sous-le-Val, Tourville-la-Rivière.
- Secteur Régie rural : Fontaine-sous-Préaux, Gouy, La-Neuville-Chant-d'Oisel, Les-Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, Montmain, Quévreville-la-Poterie, Roncherolles-sur-le-Vivier, Saint-Aubin-Celloville, Saint-Aubin-Epinay, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Ymare.
- Secteur PSNO périphérique : Bihorel, Bois-Guillaume, Canteleu, Déville-lès-Rouen, Houpeville, Isneauville, Le-Houlme, Malaunay, Maromme, Mont-Saint-Aignan, Notre-Dame-de-Bondeville, et pour partie sur les communes de Saint-Martin-du-Vivier - hameaux du Mont Perreux - ZAC de la Ronce et Quincampoix - hameau de la Muette.
- Secteur PSNO rural : Anneville-Ambourville, Bardouville, Berville-sur-Seine, Duclair, Epinay-sur-Duclair, Hautôt-sur-Seine, Hénouville, Jumièges, Le-Mesnil-sous-Jumièges, Le-Trait, Quevillon, Sahurs, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Paër, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Pierre-de-Varengeville, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, Val-de-la-Haye, Yainville et Yville-sur-Seine.

L'Agence de l'Eau définit des critères d'appréciation des ILP, pour donner suite à la qualification des réseaux (rural, intermédiaire et urbain) en fonction de l'indice linéaire de consommation.

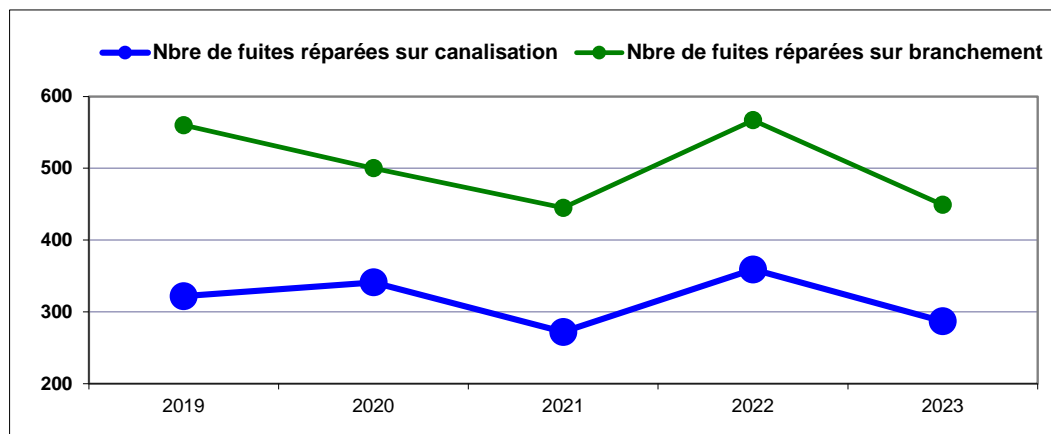
Type de réseaux (indices exprimés en m ³ /km/jour)			
ILC	<10	de 10 à 30	>30
Type de réseaux	Rural	Intermédiaire	Urbain
Bon si ILP	< 1,5	< 3	< 7
Acceptable si ILP	1,5 à 2,5	3 à 5	7 à 10
Médiocre si ILP	2,5 à 4	5 à 8	10 à 15
Mauvais si ILP	> 4	> 8	> 15

Détail des résultats obtenus en 2023 pour ces 5 zones de distribution :

Zone de desserte	ILC (2023)	Classement	ILP (2023)	Appréciation
Régie centre	31,74	Urbain	7,03	Acceptable
Régie périphérique	16,31	Intermédiaire	2,08	Bon
Régie rurale	8,61	Rural	0,76	Bon
PSNO périphérique	32,51	Urbain	3,13	Bon
PSNO rurale	9,29	Rural	2,57	Médiocre

Fuites

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023
Nbre de fuites réparées sur branchement	560	500	445	567	449
Nbre de fuites réparées sur canalisation	322	341	272	359	287
Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage	1 033	870	927	974	817
Nombre TOTAL de fuites réparées	1 915	1 711	1 644	1 900	1 553



L'indice linéaire de réparation (ILR) permet de caractériser l'état général du réseau, de même pour l'indice de réparation des branchements. L'évolution de ces indices (à périmètre constant) reflète les tendances observées sur le nombre de fuites.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023
Linéaire de canalisation en km	2 968	2 989	2 927	2 932	2 931
Nbre de fuites réparées sur canalisation	322	341	272	359	287
Indice Linéaire de Réparation : ILR	0,11	0,11	0,09	0,12	0,10

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de branchements	131 264	131 741	132 203	132 627	133 013
Nbre de fuites réparées sur branchement	560	500	445	567	449
Indice de Réparation de branchement : IRb	0,43	0,38	0,34	0,43	0,34

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

❖ Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées, indicateur de performance P151.1

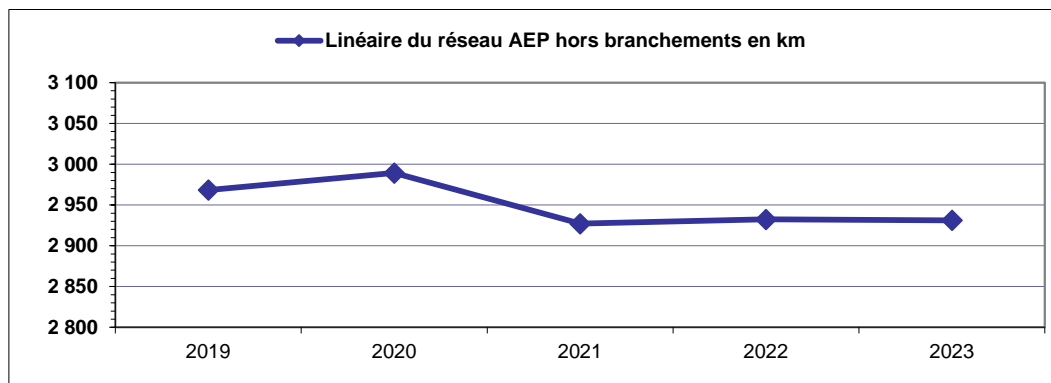
La consolidation de cet indicateur sur le périmètre de la MRN en 2023 est de **2,10 pour 1000 abonnés**.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées : T = Ni / Nbre milliers d'abonnés	1,20	1,28	1,20	2,10	2,10

2 - Patrimoine

Réseau

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N/an 2019
Linéaire du réseau AEP hors branchements en km	2 968	2 989	2 927	2 932	2 931	0,0%	-1,3%



En 2021, on observe une baisse de 62 km de réseau. Cette baisse est la résultante de la non prise en compte, (depuis 2021), des linéaires de réseau abandonné. De fait, même si ces derniers sont maintenus dans la base SIG (la Métropole en restant responsable), ils ne participent pas à la desserte réelle, et ne doivent pas être comptabilisés dans les calculs d'indicateurs, ILC, ILP, taux de renouvellement etc...

❖ Taux moyen de renouvellement de réseau, indicateur de performance P107.2

Il est calculé sur la moyenne du linéaire de réseau renouvelé sur les 5 dernières années, il s'élève à **0,82%**.

Le renouvellement annuel de réseau est passé, en 5 ans, de 0,90% à 1,17%.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N/an 2019
Linéaire de réseau AEP renouvelé en km	26,744	24,706	17,332	16,297	34,385	111,0%	28,6%
Taux de renouvellement annuel du linéaire de réseau	0,90%	0,83%	0,59%	0,56%	1,17%	111,1%	30,2%
Taux moyen de renouvellement du linéaire sur 5 ans - P107.2	0,79%	0,84%	0,82%	0,77%	0,82%	6,1%	3,62%

Dans le cadre du budget investissement canalisation, un effort est fait afin de rationaliser le réseau (suppression des canalisations en doublon, simplification des maillages...), sur l'année 2023, cet effort a porté sur 0,863 km, il participe à la pérennisation du réseau et à la diminution de l'âge moyen de ce dernier.

La programmation du renouvellement d'une canalisation est priorisée en fonction de sa vétusté (âge, matériaux, analyse de la fréquence et nombre de fuites), des besoins nouveaux (urbanisation, renforcement) mais également en fonction des travaux de voirie engagés par les communes ou les autres concessionnaires.

❖ Renouvellement de réseau lié au CVM

Dans le contexte de l'identification des canalisations susceptibles de relarguer du CVM (Chlorure de Vinyle Monomère) cf. chapitre 5.2., la Métropole engage des actions de renouvellement préventives et curatives.

Ces travaux de renouvellement des canalisations « CVM », sont priorisés en fonction des impacts sanitaires, environnementaux (purges) et opportunité programme de voirie.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023
Linéaire canalisations PVC renouvelé en km	5,895	6,856	3,695	4,589	6,300
% de linéaire PVC renouvelé / linéaire renouvelé total	22,0%	27,8%	21,3%	28,2%	18,3%
Nombre d'opérations	19	15	15	11	12

❖ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau AEP, indicateur de performance P103.2b

Cet indice est défini par l'arrêté du 2 décembre 2013, il annule le précédent indice défini dans l'annexe I de l'arrêté du 2 mai 2007.

Sa valeur est comprise entre 0 à 120 suivant l'existence de : plans (10 points), procédure de mise à jour (5 points), la connaissance des diamètres, nature et âges (30 points).

Dès qu'un minimum de 40 points est obtenu, les points supplémentaires peuvent être acquis en fonction de la localisation des équipements annexes, d'un inventaire des équipements électromécaniques, la localisation des branchements, une synthèse de la recherche et réparation de fuites, la localisation des autres interventions (purges...), programme pluriannuel de renouvellement de canalisation, et une modélisation du réseau (75 points).

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable de la MRN, résulte de la consolidation des indices des différents services au prorata du linéaire de réseau et s'élève à **111,7**.

Branchements

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N/an 2019
Nombre TOTAL de branchements	131 264	131 741	132 203	132 627	133 013	0,29%	1,33%
Nombre de branchements Neufs	510	564	503	475	469	-1,26%	-8,04%
Nombre de branchements Supprimés	98	87	41	51	83	62,75%	-15,31%
<i>dont branchement plomb supprimés</i>	9	20	2	3	10	233,33%	11,11%
Nombre de branchements Renouvelés	1 371	1 108	1 014	656	607	-7,47%	-55,73%
<i>dont branchement plomb renouvelés</i>	345	255	181	107	133	24,30%	-61,45%
Solde branchement plomb estimé*	786	511	328	208	75	-63,94%	-90,46%
<i>Pourcentage branchement plomb</i>	0,60%	0,39%	0,25%	0,16%	0,06%		

* A fin 2023 le solde de branchement plomb est estimé à 75 unités (situés dans la rue du Gros Horloge à Rouen), Leur renouvellement (autre qu'individualisé) ne pourra être entrepris que lors d'un chantier voirie incluant l'ensemble des concessionnaires.

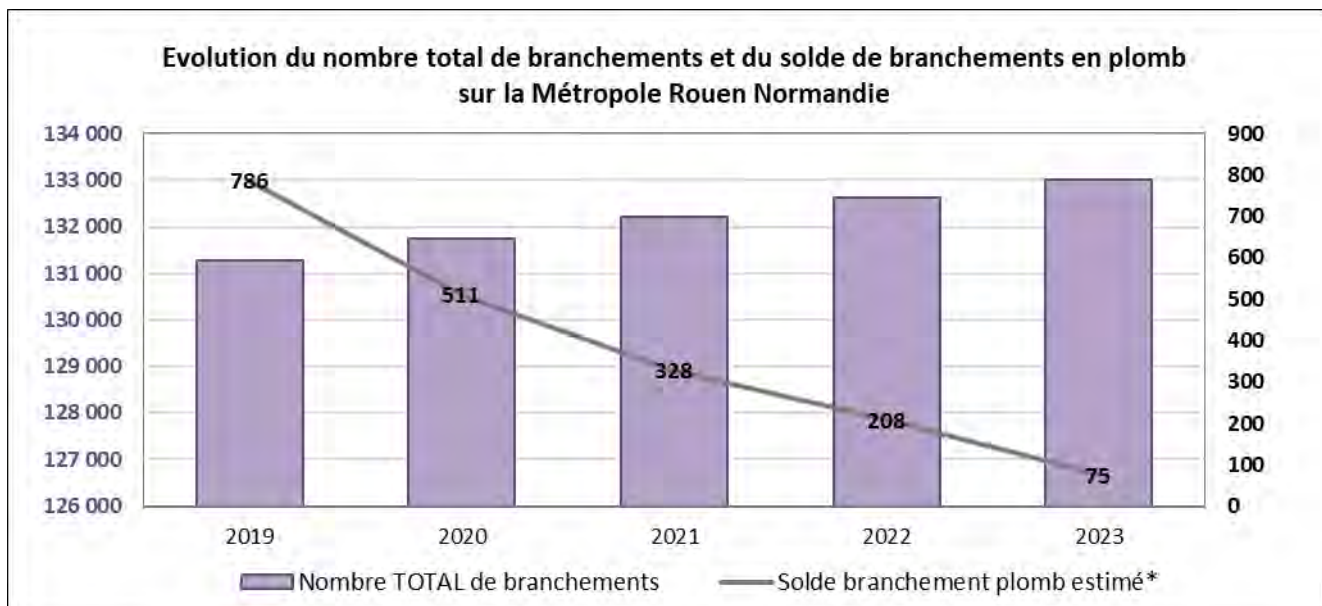
En dehors de cette rue, il n'y a plus de branchements plomb référencés, néanmoins l'existence de quelques branchements plomb « disséminés » est probable, ils sont renouvelés dès détection.

Les soldes plomb antérieurs ont été corrigés en tenant compte du nombre de branchements plomb supprimés et renouvelés au cours de l'année N.

À fin 2023, le nombre de branchements est de 133 013 unités.

Le nombre de branchements neufs réalisés dans le cadre de l'exploitation des réseaux (hors lotissements privés) est de 469 unités, en parallèle 83 branchements ont été supprimés dont 10 branchements plomb.

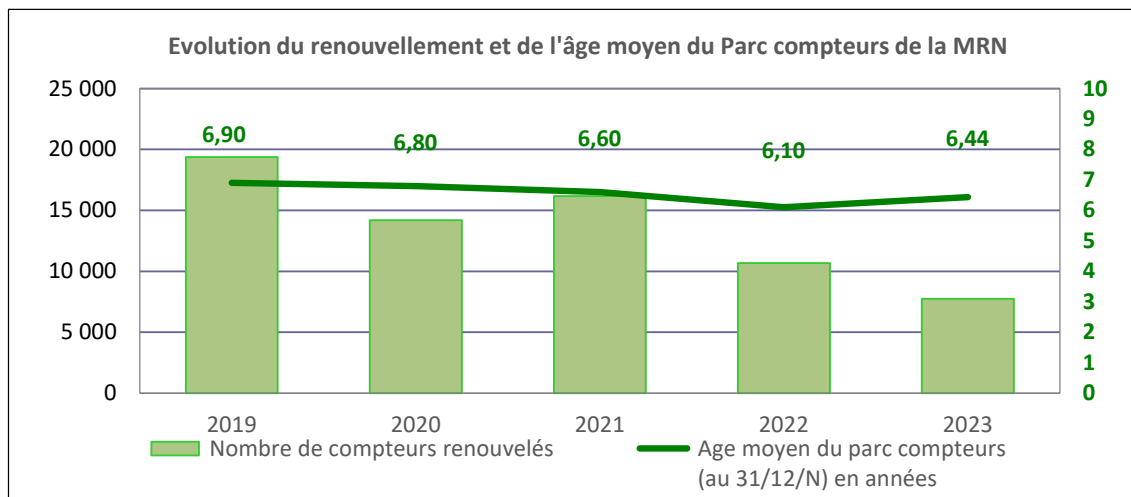
Le nombre de branchements renouvelés en 2023 est de 607, dont 133 en plomb.



Compteurs

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N/an 2019
Nombre TOTAL de compteurs	205 438	206 644	208 682	212 001	214 779	1,31%	4,55%
Nombre de compteurs renouvelés	19 364	14 188	16 162	10 670	7 748	-27,39%	-59,99%
Taux de renouvellement	9,43%	6,87%	7,74%	5,03%	3,61%	-28,32%	-61,73%
Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N) en années	6,90	6,80	6,60	6,10	6,44	5,46%	

Le nombre de compteurs est en augmentation. Il correspond d'une part aux nouveaux branchements, et d'autre part à l'individualisation des consommations dans les immeubles collectifs (compteurs divisionnaires).



L'accélération du nombre de compteurs renouvelés sur 2019-2021, est le résultat de la volonté de passage de relevé d'index visuel à des relevés par radio. Dans ce contexte un marché spécifique de renouvellement compteurs équipés tête radio a été passé sur le périmètre de la Régie (2019-2022).

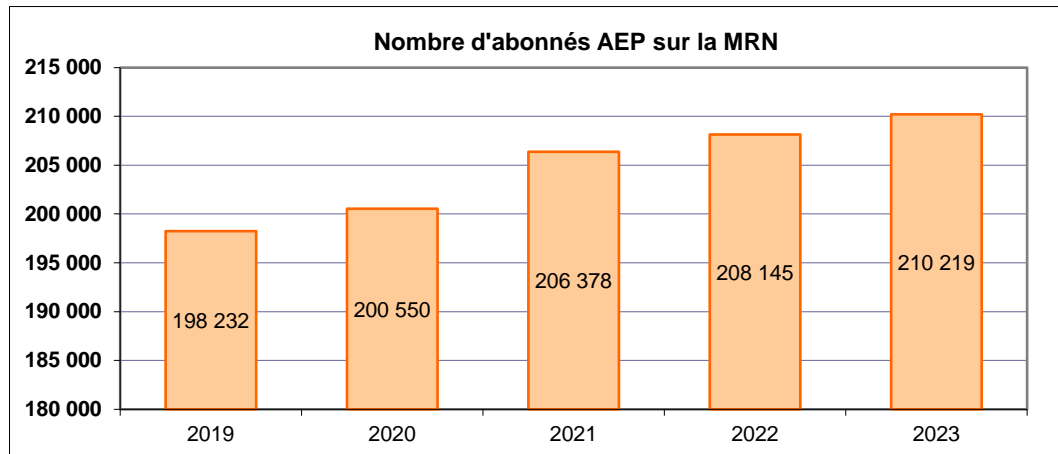
Le nombre global de compteurs équipés radio en 2023 est de 202 036 unités, la couverture est de 94,1% du parc.

Cette technologie radio permet de s'affranchir de la présence de l'utilisateur lors du relevé d'index.

6 - Gestion clientèle abonnés

1 - Abonnés

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N / an 2019
Nombre d'Abonnés Domestiques	198 028	200 387	206 163	207 939	209 992	1,0%	
Nombre d'Abonnés Non Domestiques	204	163	215	206	227	10,2%	
Nombre TOTAL d'abonnés AEP	198 232	200 550	206 378	208 145	210 219	1,0%	6,0%



On observe une augmentation de 1% du nombre d'abonnés en 2023, la tendance observée sur les 5 dernières années est une hausse de 6%.

Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service puis reversées à l'Agence de l'Eau.

Les abonnés non domestiques, sont donc les abonnés pour lesquels l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service, ne recouvre pas la redevance due au titre de la pollution domestique.

Le nombre moyen d'habitant par abonné domestique est de 2,40.

2 - Volumes consommés

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N / an 2019
TOTAL des volumes consommés en m³	25 277 078	25 211 157	25 593 576	25 234 399	25 052 822	-0,7%	-0,9%

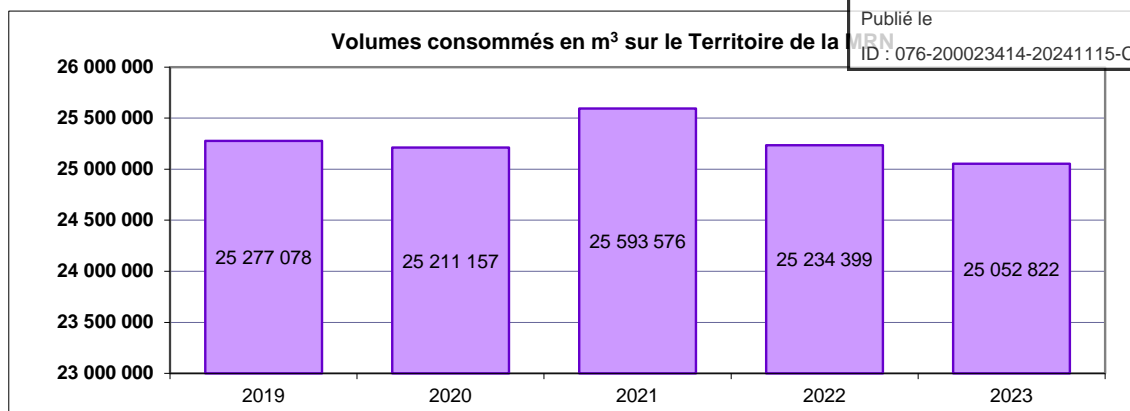
96,39% des volumes consommés sont qualifiés de domestiques contre 3,61% de non domestiques (cf. définition domestique-non domestique ci-dessus).

La consommation domestique moyenne par abonné est de 115,0 m³/an.

Métropole Rouen Normandie	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N / an 2019
Consommation moyenne par abonné domestique - (en m³/an)	121,2	119,9	118,5	116,2	115,0	-1,0%	-5,1%

La consommation globale par habitant est de 136,1 litres/jour (base 365 jours).

Métropole Rouen Normandie	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1	N / an 2019
Consommation globale moyenne rapporté à l'habitant (en litre/jour)	139,3	138,2	139,8	137,2	136,1	-0,8%	-2,3%



3 - Indicateurs de performances

❖ Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, indicateur de performance P152.1

L'ensemble des services de la MRN, ont un délai d'ouverture de 48h00.

Ce délai s'applique aux branchements neufs (hors délai de réalisation) et aux remises en service de branchements existants et fonctionnels. Dans le cas où il n'y a pas de coupure d'eau entre le départ et l'arrivée de deux abonnés successifs, on considère que la remise en eau est immédiate et que le délai d'ouverture du branchement est respecté.

Ce point explique un taux de **100%**.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Nombre d'interventions pour ouverture	10 724	9 261	12 058	10 976	10 591	-3,5%
Nombre d'interventions n'ayant pas respecté le délai d'ouverture	0	0	0	0	0	
Taux de respect du délai d'ouverture P152.1	100%	100%	100%	100%	100%	

❖ Taux de réclamations, indicateur de performance P155.1

Cet indicateur comptabilise les réclamations écrites (courrier, mail, fax...) correspondant à des écarts ou non conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service ou vis-à-vis de la réglementation, en particulier en ce qui concerne l'application du règlement de service.

Ces réclamations peuvent porter notamment sur la qualité de l'eau, la qualité du service, la facturation à l'exception du niveau de prix.

Territoire Eau de la MRN	2019	2020	2021	2022	2023	N/N-1
Nombre de réclamations écrites	343	211	197	1 006	482	-52,1%
Taux de réclamations pour 1000 abonnés P155.1	1,73	1,05	0,95	4,83	2,29	

Le taux de réclamations consolidé à l'échelle de la MRN en 2023 est de **2,29 pour 1000 abonnés**.

La forte augmentation observée entre 2021 et 2022, est consécutive, à la prise en compte dans les réclamations du « motifs divers : 395 annulations pour erreur service en 2022 » sur le service Régie.

❖ Taux d'impayés sur la facture d'eau de l'année précédente, indicateur de performance P154.0

Cet indicateur mesure le montant des impayés TTC au titre de l'année N-1 divisé par le chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12 de l'année N.

Cet indicateur doit prendre en compte uniquement les parts liées à la facture EAU POTABLE (hors assainissement), il s'agit donc :

- ✓ Part EAU exploitant (opérateur éventuel)
- ✓ Part EAU de la collectivité – part investissement
- ✓ Redevance prélèvement Agence de l'Eau
- ✓ Redevance pollution Agence de l'Eau (comptabilisée sur le chapitre EAU de la facture)
- ✓ Taxe Voies Navigables de France
- ✓ TVA

A noter que le taux d'impayés est commun aux secteurs Régie Rouen-Elbeuf et PS Nord-Ouest 2021.

Pour la MRN le taux d'impayés sur la facture d'eau de l'année précédente est de **4.26 %**

Territoire Eau de la MRN	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Taux d'impayés de l'année - P154.0	3,26%	4,11%	4,32%	4,28%	3,79%	4,26%

❖ Taux du montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité, indicateur de performance P109.0

Ce montant comptabilise les abandons de créances à caractère social : votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité et les abandons de créances réalisés par l'opérateur (notamment ceux liés au fond de solidarité logement) ; ainsi que les versements effectués par la collectivité au profit d'un fond créé en application de l'article L.261-4 du code de l'action sociale et des familles pour aider les personnes en difficulté (fond de solidarité logement).

La Métropole a signé une convention avec le Conseil Départemental de Seine-Maritime pour la gestion du Fonds de Solidarité Logement. Dans ce cadre, les montants versés pour 2023 s'élèvent à 105 000 €. Ce fonds est directement géré par le Conseil Départemental de Seine-Maritime.

La règle de calcul est : montant en euros hors taxes / volumes facturés, soit **0,0043 €/m³**.

Métropole Rouen Normandie	2019	2020	2021	2022	2023
Taux du montant des abandons de créances - P109.0	0,0046	0,0042	0,0044	0,0043	0,0043

Remises pour fuite

Territoire Eau de la MRN				
Remises pour fuites instruites dans le cadre du règlement de service	Part EAU		Part ASSAINISSEMENT	
	Volumes	Montant HT	Volumes	Montant HT
TOTAL Remises pour Fuites Année 2019	105 738	163 967,50 €	146 037	184 129,56 €
TOTAL Remises pour Fuites Année 2020	105 512	166 915,30 €	128 153	169 704,32 €
TOTAL Remises pour Fuites Année 2021	95 873	183 582,17 €	133 383	184 468,27 €
TOTAL Remises pour Fuites Année 2022	182 833	305 650,00 €	282 914	371 919,81 €
TOTAL Remises pour Fuites Année 2023	432 486	669 872,56 €	949 916	971 279,80 €

La forte augmentation observée en 2023, est consécutive, à la modification du mode de calcul par rapport aux années précédentes.

❖ Synthèse des indicateurs de performance de l'observatoire des services d'eau pour l'ensemble de la Région

Code indicateur	2019	2020	2021	2022	2023	unités
D101.0	497 263	499 912	501 417	503 753	504 375	habitants
D102.0	1,97	2,04	2,07	2,13	2,21	€/m3
P155.1	1,73	1,05	0,95	4,83	2,29	U/1000 abonnés
P152.1	100	100	100	100	100	%
P151.1	1,2	1,28	1,2	2,1	2,1	U/1000 abonnés
P106.3	5,47	5,65	5,11	5,1	4,53	m3/km/jour
P104.3	81,89	81,08	83,03	82,76	84,41	%
P105.3	5,86	6,02	5,52	5,43	4,94	m3/km/jour
P107.2	0,79	0,84	0,82	0,77	0,82	% du linéaire total de réseau hors branchement
P103.2B	109,7	110,7	111,2	111,3	111,7	points sur 120 maxi
P101.1	99,91	100	100	100	99,76	%
P102.1	98,51	98,87	98,92	99,64	96,43	%
P108.3	60,21	60,09	60,11	60,1	60,10	%
P153.2	2,76	2,17	2,14	2,15	1,56	années
P154.0	4,11	4,32	4,28	3,79	4,26	%
P109.0	0,0046	0,0042	0,0044	0,0043	0,0043	€/m3

7 - Programme de travaux réalisés sur le territoire 2023

Investissements Travaux	2019	2020	2021	2022	2023
Montant global engagé en €HT	13 249 786,76	13 979 751,83	16 595 245,97	15 167 744 ,76	20 298 309,49

La donnée – année N - sera consolidée lors du RPQS N+1

S'agissant d'engagements financiers en termes d'investissement, certains travaux peuvent être achevés sur 2024

Travaux sur le réseau

Commune	Rue	Nature - Objet des travaux	Linéaire renouvelé	Linéaire rationalisé	Linéaire étendu	Brchts repris	Brchts renouvelés
Anneville-Ambourville	Forge (rue de la) et Charles Péguy (allée)	Renouvellement, renforcement et extension	225	75	90	1	9
Anneville-Ambourville	Patis (sentier du)	Renouvellement	200	0	0	0	0
Berville-sur-Seine	Vivier (rue du)	Extension	0	0	120	0	0
Bihorel	Georges Liot (rue)	Renouvellement, renforcement et rationalisation	325	45	0	0	0
Bois-Guillaume	Eglise (rue de l')	Renouvellement	330	0	0	17	0
Bois-Guillaume	Eglise (rue de l') et Commandant Dubois (rue du)	Renouvellement	220	0	0	0	0
Bois-Guillaume	Neufchâtel (route de)	Renouvellement	2000	0	0	0	0
Boos	Canadiens (rue des)	Renouvellement, renforcement et rationalisation	625	280	0	50	0
Canteleu	Président Senard (rue du)	Rationalisation	0	552	0	14	0
Canteleu	Versailles (avenue de)	Renouvellement et extension	325	0	65	0	7
Caudebec-lès-Elbeuf	Armand Barbés (rue)	Renouvellement	320	0	0	20	0
Caudebec-lès-Elbeuf	Jules Ferry (rue)	Renouvellement	195	0	0	0	5
Caudebec-lès-Elbeuf	Sorieul (rue)	Renouvellement	95	0	0	0	6
Cléon	Eglise (rue de l') et Résistance (rue de la)	Renouvellement	740	0	0	21	0
Darnétal	Framboeuf (rue)	Renouvellement et rationalisation	235	90	0	40	0
Duclair	Grand Mare (chemin de la)	Renouvellement	495	0	0	29	0
Duclair	Robert Schuman (rue), Hector Malot (rue), Peupliers (allée des) et Jacques Prévert (allée)	Renouvellement	805	0	0	0	0
Elbeuf	Jean Poulain (rue)	Renouvellement et renforcement	70	0	0	9	0
Fontaine-sous-Préaux	Sources (route des)	Renouvellement et dévoiement	245	0	0	0	0
Franqueville-Saint-Pierre	Paris (route de)	Renouvellement	1185	0	0	32	14
Franqueville-Saint-Pierre	Paris (route de)	Renouvellement	240	0	0	0	0
Hérouville	Saint Martin (route de)	Renouvellement et rationalisation	800	320	0	0	34
Hérouville	Saint Martin (route de)	Renouvellement	570	0	0	0	2
Le Grand-Quevilly	Paul Lambard (rue)	Renouvellement	290	0	0	6	0
Le Petit-Quevilly	Canadiens (avenue des)	Renouvellement	1485	320	0	0	0
Le Petit-Quevilly	Canadiens (avenue des)	Renouvellement	1475	560	0	0	0
Le Trait	Cavée du Val (chemin de la)	Renouvellement	105	0	0	0	0
Le Trait	Descartes (rue)	Renouvellement et renforcement	220	0	0	0	23
Malaunay	Louis Lesouef (rue)	Renouvellement	250	0	0	0	4
Maromme	Aristide Briand (place)	Renouvellement, rationalisation, renforcement et extension	165	55	25	0	13
Maromme	Claude Monet (boulevard RD86)	Renouvellement et renforcement	230	0	0	0	0
Maromme	Eglise (rue de l')	Renouvellement	210	0	0	14	0
Maromme	Martyrs (rue des)	Renouvellement	800	0	0	0	0
Montmain	Bois l'Evêque (rue du)	Renouvellement	310	0	0	0	0
Mont-Saint-Aignan	Cottes (chemin des)	Renouvellement, renforcement et rationalisation	0	275	0	13	0
Mont-Saint-Aignan	Deux Bois (rue des)	Renouvellement	460	0	0	0	9
Mont-Saint-Aignan	Edouard Fortier (rue)	Renouvellement	115	0	0	7	0
Mont-Saint-Aignan	Vatine (rue de la)	Renouvellement	230	0	0	12	3
Moulineaux	Jean de la Varenne (avenue)	Renouvellement	175	55	0	2	0
Notre-Dame-de-Bondeville	Charles de Gaulle (rue)	Renouvellement, rationalisation et extension	205	45	175	0	0
Notre-Dame-de-Bondeville	Dieppe (route de)	Renouvellement et renforcement	400	0	0	0	0

Commune	Rue	Nature - Objet des travaux	Linéaire renouve	Linéaire rational	Linéaire étend	Brcht repris	Brcht renouve
Oissel	Bûcherons (sente des)	Extension	20	0	95	0	0
Oissel	Docteur Cotoni (rue du)	Renouvellement	260	0	0	27	0
Petit-Couronne	Gare (rue de la)	Renouvellement	145	0	0	0	0
Petit-Couronne	Maurice Cadot (rue)	Renouvellement	230	70	0	17	0
Roncherolles-sur-le-Vivier	Bimare (rue de)	Renouvellement	100	0	0	0	2
Rouen	Amiral Cécille (rue)	Rationalisation	8	105	0	0	0
Rouen	Carnot (place)	Renouvellement	40	0	0	0	0
Rouen	Cauchoise (rue)	Renouvellement	250	0	0	59	0
Rouen	Clémenceau (cours)	Renouvellement	300	0	0	0	5
Rouen	Clémenceau (cours)	Renouvellement	260	0	0	0	0
Rouen	Enseigne Renaud (rue de l')	Renouvellement	315	0	0	13	9
Rouen	Ernemont (rue d')	Renouvellement	600	0	0	70	0
Rouen	Faulx (rue des)	Renouvellement	60	0	0	0	0
Rouen	Flandre (impasse de)	Renouvellement	110	0	0	13	3
Rouen	Gambetta (boulevard)	Renouvellement et rationalisation	85	170	0	0	0
Rouen	Jacques Chastellain (rue)	Renouvellement	510	0	0	4	0
Rouen	Jacques Chastellain (rue)	Renouvellement	205	0	0	0	6
Rouen	Jouvenet (rue)	Renouvellement	130	55	0	0	0
Rouen	Mont Gargan (rue du)	Renouvellement	160	0	0	14	2
Rouen	Orléans (boulevard d')	Renouvellement	695	0	0	0	0
Rouen	Orléans (boulevard d')	Renouvellement	250	0	0	0	0
Rouen	Orléans (boulevard d')	Renouvellement	965	0	0	0	0
Rouen	Saint Amélie (rue)	Renouvellement	255	0	0	2	0
Rouen	Vigné (rue)	Rationalisation	0	80	0	3	0
Rouen	Zacharie (rue)	Renouvellement, renforcement et extension	145	0	40	0	0
Saint-Aubin-Épinay	Bois des Princes (impasse du)	Renouvellement	210	0	0	8	0
Saint-Aubin-Épinay	Lyons (route de)	Renouvellement et renforcement	850	0	0	0	14
Saint-Aubin-Épinay	Parc Languet (route du)	Renouvellement	300	0	0	16	0
Sainte-Marguerite-sur-Duclair	Poissonnerie (rue de la)	Renouvellement et dévoiement	200	0	0	0	0
Saint-Étienne-du-Rouvray	Alfred de Musset (rue)	Renouvellement	415	0	0	26	0
Saint-Étienne-du-Rouvray	Bleuets (rue des)	Renouvellement	415	0	0	0	0
Saint-Étienne-du-Rouvray	Cateliers (rue des)	Renouvellement	1040	0	0	0	10
Saint-Étienne-du-Rouvray	Louis Blériot (place) et Charlie Chaplin (rue)	Renouvellement et extension	250	0	110	0	0
Saint-Étienne-du-Rouvray	Madrillet (rue du)	Renouvellement et rationalisation	230	230	0	0	0
Saint-Étienne-du-Rouvray	Paris (rue de)	Renouvellement	105	0	0	0	0
Saint-Étienne-du-Rouvray	Paul Verlaine (rue)	Renouvellement et renforcement	360	0	0	5	0
Saint-Jacques-sur-Darnétal	Bois Tison (rue du)	Renouvellement	810	0	0	0	0
Saint-Martin-du-Vivier	Ancien Presbytère (rue de l')	Renouvellement	150	0	0	0	0
Saint-Martin-du-Vivier	Vallée (route de la)	Renouvellement et renforcement	745	0	0	0	0
Saint-Martin-du-Vivier	Vallée (route de la)	Extension	0	0	355	0	0
Saint-Martin-du-Vivier	Vieux Moulin (chemin du)	Renouvellement	475	0	0	0	0
Saint-Paër	Rouen (ancienne route de)	Renouvellement	1000	0	0	20	0
Saint-Pierre-de-Manneville	Halage (chemin du)	Renouvellement	785	0	0	0	0
Saint-Pierre-de-Manneville	Marais (chemin du)	Renouvellement	1910	0	0	0	0
Sotteville-lès-Rouen	Henri Gadeau de Kerville (rue)	Renouvellement	170	0	0	0	0
Sotteville-lès-Rouen	Jules Guesdes (rue)	Renouvellement	80	0	0	0	0
Sotteville-lès-Rouen	Paris (rue de)	Renouvellement	37	0	0	0	0
Sotteville-lès-Rouen	Régert (impasse)	Renouvellement	380	0	0	0	43

Présentation par service

1 - Service exploité directement par la Métropole - Secteur Rouen-Elbeuf

1 - Présentation du service

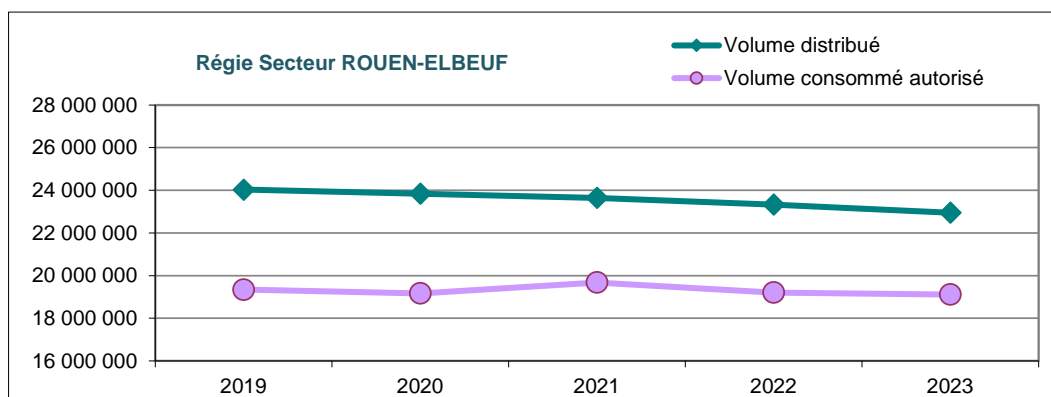
Depuis le 1^{er} janvier 2015, le service exploité directement par la Métropole - Secteur Rouen-Elbeuf, regroupe les services de production, distribution et gestion clientèle des 40 communes suivantes :

- Amfreville-la-Mivoie
- Belbeuf
- Bonsecours
- Boos
- Caudebec-lès-Elbeuf
- Cléon
- Darnétal
- Elbeuf-sur-Seine
- Fontaine-sous-Préaux
- Franqueville-Saint-Pierre
- Freneuse
- Gouy
- Grand-Couronne
- La Bouille
- La Londe
- La Neuville-Chant-d'Oisel
- Le Grand-Quevilly
- Le Mesnil-Esnard
- Le Petit-Quevilly
- Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen
- Montmain
- Moulineaux
- Oissel
- Orival
- Petit-Couronne
- Quèvreuille-la-Poterie
- Roncherolles-sur-le-Vivier
- Rouen
- Saint-Aubin-Celloville
- Saint-Aubin-Épinay
- Saint-Aubin-lès-Elbeuf
- Saint-Etienne-du-Rouvray
- Saint-Jacques-sur-Darnétal
- Saint-Léger-du-Bourg-Denis
- Saint-Martin-du-Vivier
- Saint-Pierre-lès-Elbeuf
- Sotteville-lès-Rouen
- Sotteville-sous-le-Val
- Tourville-la-Rivière
- Ymare

Ce service distribue 75,0% des volumes consommés autorisés de la Métropole, il alimente 372 342 habitants (selon recensement INSEE population totale 2021) soit 73,8% de la population.

2 - Indicateurs techniques

Régie Secteur Rouen-Elbeuf		2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	Darnétal - Carville	798 935	940 126	1 001 290	922 072	906 970	-1,6%
	Darnétal (Village)	434 686	557 220	457 470	483 460	525 740	8,7%
	Douville - Grande Aulnaie	683 767	683 957	632 340	541 170	609 160	12,6%
	Fontaine sous Préaux - Jatte	5 260 931	5 301 453	4 642 340	5 194 710	5 348 610	3,0%
	Fontaine sous Préaux (Village)	31 287	31 246	25 190	26 570	21 940	-17,4%
	Moulineaux	5 021 356	4 584 538	4 491 510	4 488 390	4 619 880	2,9%
	Oissel - Catelier	242 206	255 087	261 370	244 040	249 830	2,4%
	Oissel - Perreuse	404 280	427 030	465 520	445 430	427 790	-4,0%
	Radepont - Château	178 009	163 521	124 900	129 750	132 530	2,1%
	Radepont - Petite Aulnaie	343 535	155 878	181 240	160 230	162 320	1,3%
	St Aubin Epinay - Longues Raies	276 104	71 731	68 500	77 200	49 560	-35,8%
	St Aubin Epinay - Puits Bas Service	64 286	114 399	94 649	125 460	49 380	-60,6%
	St Jacques sur D. - Forage Haut Service	219 633	216 029	199 210	220 000	209 130	-4,9%
	St Léger du BD - Vieux Château	180 571	7 536	153 550	189 340	198 290	4,7%
	St Etienne du Rouvray - La Chapelle	7 515 726	7 845 827	7 938 340	7 337 280	6 882 160	-6,2%
	Elbeuf - Station du Mont-Duve 'Les Ecameaux'	56 570	40 435	36 190	67 080	82 910	23,6%
	Orival - 2 Forages du Nouveau Monde	1 420 374	1 576 465	1 547 310	1 596 830	1 617 320	1,3%
	St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages	832 210	793 349	811 660	615 900	546 330	-11,3%
St Pierre lès Elbeuf - Forage de l'Oison ('St Cyr')	261 771	289 678	263 360	260 340	254 680	-2,2%	
St Pierre lès Elbeuf - Forage Vallon de La Fieffe	100 637	110 887	100 570	98 590	96 580	-2,0%	
TOTAL : V1	24 326 874	24 166 392	23 496 509	23 223 842	22 991 110	-1,0%	
Volumes de service utilisés dans le processus de production	TOTAL : V2	1 158 790	1 136 156	1 067 785	769 872	910 487	18,3%
Volumes produits : V3 = V1 - V2		23 168 084	23 030 236	22 428 724	22 453 970	22 080 623	-1,7%
Volumes importés en gros (1)	En provenance PS NO (► Rouen Bel Air)	125 048	121 095	116 504	114 672	124 066	8,2%
	En provenance PS NO (► Rouen Chatelet)	394 028	342 078	757 207	430 455	445 604	3,5%
	En provenance PS NO (► Rouen Ouest)			9 000	9 320	1 370	-85,3%
	En provenance du SERPN (► Elbeuf NO+La Londe)	248 364	274 154	242 144	241 402	224 434	-7,0%
	En provenance du SERPN (► La Bouille)	18 872	9 810	20 634	10 030	10 704	6,7%
	En provenance du SIAEPAP (ex-SIAEP 276) (► Montmain)	78 462	68 122	68 504	67 585	62 646	-7,3%
	En provenance du Syndicat de Préaux (► Roncherolles)	1 473	2 872	2 500	5 558	5 316	-4,4%
TOTAL : V4	866 247	818 131	1 216 493	879 022	874 140	-0,6%	
Volumes exportés en gros (2)	Vers PS NO (► Fond du Val - Mont Saint Aignan)	2 115	5 429	2 673	1 386	1 739	25,5%
	Vers Case (► Martot)						
	Vers Case (► Igoville)						
	Vers SIAEPAP (ex-SIAEP 276) (► Mesnil Raoult)	0	0	0	0	0	0,0%
TOTAL : V5	2 115	5 429	2 673	1 386	1 739	25,5%	
Volumes mis en distribution : V6 = V3 + V4 - V5		24 032 216	23 842 938	23 642 544	23 331 606	22 953 024	-1,6%
Volumes de service du réseau	TOTAL : V7	150 041	136 457	141 563	143 212	167 050	16,6%
Volumes comptabilisés : V8		18 959 194	18 818 629	19 323 216	18 933 928	18 805 253	-0,7%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL : V9	235 411	211 211	211 638	128 534	140 635	9,4%
Volumes consommés autorisés : V10 = V7 + V8 + V9		19 344 646	19 166 297	19 676 417	19 205 674	19 112 938	-0,5%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)		80,50%	80,39%	83,23%	82,32%	83,27%	1,16%
Linéaire de canalisation (hors branchements) : L en km		2 012,639	2 034,062	1 970,531	1 972,742	1 976,365	0,2%
Indice Linéaire des volumes non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365		6,91	6,77	6,01	6,11	5,75	-5,9%
Indice Linéaire de pertes en réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365		6,38	6,30	5,51	5,73	5,32	-7,1%
Indice Linéaire des volumes consommés : ILC = (V10+V5) / L / 365		26,34	25,82	27,36	26,67	26,50	-0,7%
Nombre d'abonnés : N		142 788	144 150	150 320	152 193	153 568	0,9%
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : R = N / L		70,95	70,87	76,28	77,15	77,70	0,7%



Réseau

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Linéaire de réseau en km hors branchements	2 012,639	2 034,062	1 970,531	1 972,742	1 976,365	0,184%
Linéaire de réseau en km y compris branchements*	2 473,024	2 496,047	2 434,256	2 437,947	2 443,015	0,208%

* Le linéaire de branchement est estimé sur la base de 5 ml par unité.

On observe en 2021 une baisse de 63,5 km de réseau. Cette baisse est la résultante de la non prise en compte, à partir de 2021, des linéaires de réseau abandonnés. De fait, même si ces derniers sont maintenus dans la base SIG (la Métropole en restant responsable), ils ne participent pas à la desserte réelle, et ne doivent pas être comptabilisés dans les calculs d'indicateurs, ILC, ILP, taux de renouvellement etc...

Branchements

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre TOTAL de branchements	92 077	93 330	92 745	93 041	93 330	0,31%
Nombre de branchements Neufs	336	396	388	342	362	5,85%
Nombre de branchements Supprimés	81	76	40	46	73	58,70%
Nombre de branchements Renouvelés	813	815	899	537	410	-23,65%
dont branchement plomb supprimés	9	20	2	3	94	3033,33%
dont branchement plomb renouvelés	340	253	166	107	10	-90,65%
Solde branchement plomb estimé*	730	457	289	179	75	-58,10%
Pourcentage branchement plomb	0,79%	0,49%	0,31%	0,19%	0,08%	-58,23%

* A fin 2023 le solde de branchement plomb est estimé à 75 unités (situés dans la rue du Gros Horloge à Rouen), Leur renouvellement (autre qu'individualisé) ne pourra être entrepris que lors d'un chantier voirie incluant l'ensemble des concessionnaires.

En dehors de cette rue, il n'y a plus de branchements plomb référencés, néanmoins l'existence de quelques branchements plomb « disséminés » est probable, ils sont renouvelés dès détection.

Les soldes plomb antérieurs ont été corrigés en tenant compte du nombre de branchements plomb supprimés et renouvelés.

Compteurs

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre TOTAL de compteurs	146 711	147 764	149 218	151 827	153 505	1,11%
Nombre de compteurs renouvelés	18 729	13 396	13 377	9 223	4 433	-51,94%
Taux de renouvellement	12,77%	9,07%	8,96%	6,07%	2,89%	-52,46%
Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N) en années	7,05	6,65	6,20	5,26	5,67	7,71%

En 2023, la couverture en compteurs équipés radio est de 92,43%

Fuites

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nbre de fuites réparées sur canalisation	165	189	200	231	196	15,50%
Nbre de fuites réparées sur branchement	409	344	323	368	305	13,93%
Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage	749	565	607	537	506	-11,53%
Nombre TOTAL de fuites réparées	1 323	1 098	1 130	1 136	1 007	0,53%

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur canalisation	165	189	200	231	196	15,50%
Linéaire de canalisation en km	2 012,639	2 034,062	1 970,531	1 972,742	1 976,365	0,11%
Indice Linéaire de Réparation : ILR	0,082	0,093	0,101	0,117	0,099	15,37%

Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur branchement	409	344	323	368	305	13,93%
Nombre de branchements	92 077	92 397	92 745	93 041	93 041	0,32%
Indice de Réparation de branchement : IRb	0,444	0,372	0,348	0,396	0,328	13,57%

3 - Données clientèle - abonnés

Abonnés

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	TOTAL 2019	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2023	Evolution N/N-1
Nombre d'abonnés	142 788	144 150	150 320	152 193	153 408	190	153 598	2,18%

Répartition des volumes consommés

Régie Secteur Rouen-Elbeuf	TOTAL 2019	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	Abonnés Domestiques	Abonnés Non Domestiques	TOTAL 2023	Evolution N/N-1
Volumes consommés	18 959 194	18 818 629	18 818 629	18 818 629	18 082 970	722 283	18 805 253	-0,07%

4 - Qualité de l'eau

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1) - (contrôle réglementaire effectué par l'ARS).

Contrôles Sanitaires ARS 2023	Paramètres microbiologiques - P101.1			Paramètres physico-chimiques - P102.1			
	Régie Secteur Rouen-Elbeuf	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
BILAN 2023		568	1	99,82%	879 (*)	46	94,77%

(*) Lorsqu'une usine de traitement (TTP) alimente plusieurs UDI, les prélèvements et non-conformités ont été comptabilisés qu'une seule fois.

Régie Rouen-Elbeuf			Contrôle Sanitaires ARS 2023					
Unité de Gestion Régie Secteur Rouen-Elbeuf	Code UGE	Unité de Distribution Régie Secteur Rouen-Elbeuf	Paramètres microbiologiques - P1					
			Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
UGE 167 ROUEN	167	UDI 383 ROUEN - Bas de ville	76	0	100%	83	7	91,57%
		UDI 386 ROUEN - Châtelet Grand Mare	25	1	96%	145	11	92,41%
		UDI 387 ROUEN - Jatte	76	0	100%	192	13	93,23%
UGE 169 Darnétal	169	UDI 329 Darnétal	17	0	100%	18	3	83,33%
UGE 354 Fontaine sous Préaux	354	UDI 531 Fontaine	15	0	100%	16	3	81,25%
UGE 337 Plateau Est	337	UDI 420 Plateau Est Franqueville	33	0	100%	40	2	95,00%
		UDI 2319 Plateau Est La Neuville	14	0	100%	16	0	100%
		UDI 3742 Montmain	2	0	100%	15	2	86,67%
UGE 333 Roncherolles s/ le Vivier	333	UDI 2314 Roncherolles	5	0	100%	12	1	91,67%
UGE 145 St Jacques sur Darnétal	145	UDI 504 St Aubin Epinay BS	5	0	100%	5	1	80,00%
		UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	5	0	100%	7	1	85,71%
UGE 123 St Léger du Bourg Denis	123	UDI 392 St Léger du Bourg Denis	7	0	100%	8	2	75,00%
UGE 114 Banlieue Sud Rouen	114	UDI 545 Banlieue SUD Rouen	88	0	100%	88	3	96,59%
UGE 084 Oissel	84	UDI 379 Oissel	17	0	100%	20	0	100%
UGE 171 Grand-Quevilly	171	UDI 353 Grand Quevilly	34	0	100%	34	3	91,18%
UGE 383 Gd Couronne Moulineaux	383	UDI 376 Gd Couronne Moulineaux	31	0	100%	31	3	90,32%
UGE 029 Maison Brulée	29	UDI 2788 Maison Brulée	1	0	100%	31	2	93,55%
UGE 236 Elbeuf CAEBS	236	UDI 326 Caudebec lès Elbeuf	23	0	100%	23	0	100%
		UDI 338 Elbeuf Ouest	23	0	100%	24	0	100%
		UDI 380 Orival	12	0	100%	12	0	100%
		UDI 391 St Aubin lès Elbeuf	25	0	100%	25	0	100%
		UDI 394 St Pierre lès Elbeuf	19	0	100%	19	0	100%
		UDI 544 Freneuse	29	0	100%	29	3	89,66%
		UDI 1498 Elbeuf Est	16	0	100%	18	0	100%
		UDI 2012 Elbeuf Buquet	26	0	100%	44	14	68,18%

Régie Rouen-Elbeuf			Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2023
Unité de Gestion Régie Secteur Rouen-Elbeuf	Code UGE	Unité de Distribution Régie Secteur Rouen-Elbeuf	Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2023
UGE 167 ROUEN	167	UDI 383 ROUEN - Bas de ville	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
		UDI 386 ROUEN - Châtelet Grand Mare	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
		UDI 387 ROUEN - Jatte	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 169 Darnétal	169	UDI 329 Darnétal	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 354 Fontaine sous Préaux	354	UDI 531 Fontaine	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 337 Plateau Est	337	UDI 420 Plateau Est Franqueville	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
		UDI 2319 Plateau Est La Neuville	A : Eau de bonne qualité
		UDI 3742 Montmain	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 333 Roncherolles s/ le Vivier	333	UDI 2314 Roncherolles	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
UGE 145 St Jacques sur Darnétal	145	UDI 504 St Aubin Epinay BS	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
		UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
UGE 123 St Léger du Bourg Denis	123	UDI 392 St Léger du Bourg Denis	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 114 Banlieue Sud Rouen	114	UDI 545 Banlieue SUD Rouen	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 084 Oissel	84	UDI 379 Oissel	A : Eau de bonne qualité
UGE 171 Grand-Quevilly	171	UDI 353 Grand Quevilly	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 383 Gd Couronne Moulineaux	383	UDI 376 Gd Couronne Moulineaux	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 029 Maison Brulée	29	UDI 2788 Maison Brulée	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 236 Elbeuf CAEBS	236	UDI 326 Caudebec lès Elbeuf	A : Eau de bonne qualité
		UDI 338 Elbeuf Ouest	A : Eau de bonne qualité
		UDI 380 Orival	A : Eau de bonne qualité
		UDI 391 St Aubin lès Elbeuf	A : Eau de bonne qualité
		UDI 394 St Pierre lès Elbeuf	A : Eau de bonne qualité
		UDI 544 Freneuse	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
		UDI 1498 Elbeuf Est	A : Eau de bonne qualité
		UDI 2012 Elbeuf Buquet	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation

Remarque : L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité satisfaisante" pour certaines UDI (Voir détail en annexe 2) en raison de la présence du métabolite R471811 du chlordiazolone. Les connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.

Liste des dépassements des limites de qualité en 2023 : 57 paramètres NC sur 46 prélèvements

Installation	Paramètre	Nombre de mesures non conformes	Valeur maxi mesurée	Limite de qualité
TTP : ROUEN AQUEDUC JATTE= UDI Rouen Bas de ville (383) + Rouen La Jatte (387) + Fontaine sous Préaux (531)	BORE	1	5,39	1,5 mg/l
	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,22	0,1 µg/l
TTP : MOULINEAUX= UDI 383 Rouen Bas de ville + UDI 353 Grand Quevilly + UDI 376 Gd Couronne Moulineaux	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,13	0,1 µg/l
TTP : ST ETIENNE USINE LA CHAPELLE = UDI 545 Banlieue SUD de Rouen + UDI 544 Freneuse	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,18	0,1 µg/l
TTP DARNETAL STATION CARVILLE = UDI Rouen Bas de ville (383) + Rouen Grand Mare Chatelet (386)	CHLOROTHALONIL R471811	1	0,12	0,1 µg/l
UDI Rouen Grand Mare Chatelet (386)	ENTEROCOQUES / 100ML-MS	1	1	0 n/100ml
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	7	0,13	0,1 µg/l
TTP VALLEE DU CAILLY MELANGE = UDI 386 ROUEN - Châtelet Grand Mare + UDI 387 ROUEN - Jatte	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,31	0,1 µg/l
	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSES	1	0,29	0,5 µg/l
	TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	1	1,23	1 NFU
TTP : DARNETAL = UDI 329 Darnétal	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,15	0,1 µg/l
	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,19	0,1 mg/l
TTP : MELANGE RADEPONT DOUVILLE ST AUBIN = UDI 420 Plateau Est Franqueville	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,19	0,1 mg/l
TTP : ST AUBIN HAMEAU D'EPINAY HS = UDI 2314 Roncherolles sur le Vivier + UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	CHLOROTHALONIL R471811	1	0,21	0,1 µg/l
TTP : ST AUBIN HAMEAU D'EPINAY BS = UDI 504 St Aubin Epinay BS + UDI 505 St Jacques s/ D. Epinay HS	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	1	0,10	0,1 µg/l
TTP : ST LEGER VIEUX CHATEAU = UDI 392 ST LEGER BOURG DENIS	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,24	0,1 µg/l
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	11	0,41	0,1 µg/l
TTP Neuville au Bosc = UDI BUQUET 2012 (Import)	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	3	0,15	0,1 µg/l
	CHLOROTHALONIL R471811	6	0,84	0,1 µg/l
	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSES	2	1,50	0,5 µg/l
	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,17	0,1 mg/l
TTP : CHARLEVAL CHATEAUX = UDI 3742 Montmain (Import)	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,17	0,1 mg/l
TTP : MAUNY VARRAS (LES) = UDI 2788 Maison brûlée + UDI 2012 Elbeuf Buquet (Import)	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,16	0,1 mg/l

Liste des dépassements des limites de qualité sur le réseau de distribution, non représentatifs de la zone de distribution

La qualité de l'eau n'y est pas représentative de l'ensemble de l'unité de distribution, mais seulement du point de prélèvement. Il s'agit en général d'une dégradation de la qualité de l'eau liée à la nature des matériaux des canalisations ou du robinet de prélèvement, et / ou d'un temps de séjour de l'eau trop important dans les canalisations.

Dans le cadre des NC plomb, la nature du matériaux branchement avant compteur est investigué. Dès lors que ce dernier est en plomb, le renouvellement du branchement est engagé.

Voir les synthèses de l'Agence Régionale de Santé jointes en annexe.

5 - Indicateurs de performance

Régie Secteur Rouen-Elbeuf		Code indicateur	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne ...	les paramètres microbiologiques	P 101.1	99,87%	100,00%	100,00%	100,00%	99,82%
	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	99,31%	99,76%	99,59%	99,62%	94,77%
Indice d'avancement de la protection de la ressource	Darnétal Carville	P 108.3	60%	60%	60%	60%	60%
	Darnétal (village)		60%	60%	60%	60%	60%
	Douville - Grande Aulnaie		60%	60%	60%	60%	60%
	Fontaine (Jatte)		60%	60%	60%	60%	60%
	Moulineaux		60%	60%	60%	60%	60%
	Oissel - Catelier		60%	60%	60%	60%	60%
	Oissel - Perreuse		60%	60%	60%	60%	60%
	Radepont - Château		60%	60%	60%	60%	60%
	Radepont - Petite Aulnaie		80%	80%	80%	80%	80%
	St Aubin Ep. - Longues Raies		60%	60%	60%	60%	60%
	St Aubin Ep. - Puits Serv. Bas		60%	60%	60%	60%	60%
	St Jacques - Forage Serv. Haut		60%	60%	60%	60%	60%
	St Léger BD - Vieux Chateau		60%	60%	60%	60%	60%
	St Etienne du R. - La Chapelle		60%	60%	60%	60%	60%
	Vallée du Cailly		60%	60%	60%	60%	60%
	Elbeuf - (Mont Duve) For. Les Ecameaux		60%	60%	60%	60%	60%
	Orival - 2 For. du Nouveau Monde		60%	60%	60%	60%	60%
St Aubin lès Elbeuf - 2 Forages	60%	60%	60%	60%	60%		
St Pierre lès Elbeuf - For. de l'Oison ('St Cyr')	60%	60%	60%	60%	60%		
St Pierre lès Elbeuf - For. Vallon de La Fieffe	60%	60%	60%	60%	60%		
Indice d'avancement de la protection de la ressource P 108.3 Indices consolidés / UGE	UGE 084 Oissel		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 114 Sect. Sud		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 123 St Léger du B.D.		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 145 Sect. St Jacques		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 167 ROUEN		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 169 Darnétal		50,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	UGE 337 Sect. Plateau Est		64,64%	62,90%	63,60%	61,68%	61,70%
	UGE 236 CREA CAEBS		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
	Indice consolidé Régies Rouen & Elbeuf		60,28%	60,13%	60,15%	60,14%	60,14%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable sur 120pts	P 103.2b	110	110	108,6	108,7	109,0	
Rendement du réseau de distribution (en %)	P 104.3	80,50%	80,39%	83,23%	82,32%	83,27%	
Indice linéaire des volumes non comptés (en m ³ /km/jour)	P 105.3	6,91	6,77	6,01	6,11	5,75	
Indice linéaire de pertes en réseau (en m ³ /km/jour)	P 106.3	6,38	6,30	5,51	5,73	5,32	
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable sur 5 ans (en %)	P 107.2	0,70%	0,71%	0,73%	0,64%	0,72%	
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (Nombre pour 1000 abonnés)	P 151.1	1,16	1,31	1,33	1,52	1,28	
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (en %)	P 152.1	100%	100%	100%	100%	100%	
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)	P 155.1	1,04	0,51	0,25	4,86	4,13	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (en %) REGIE GLOBALE	P 154.0	4,13%	4,33%	4,28%	3,79%	4,26%	

Le calcul de ce taux d'impayés s'appuie sur les données fournies directement par les services comptables de la Métropole pour le calcul du CA EAU, et ceux de la TPM pour le montant des impayés.

2 - Contrat d'exploitation en Régie avec prestation de service du Secteur Nord-Ouest 2021

1 - Présentation du service

Le service du Secteur Nord-Ouest est exploité en prestation de service par VEOLIA.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le service exploité en prestation de service - Secteur Nord-Ouest, regroupe les services de production, distribution et gestion clientèle des 31 communes suivantes :

- Anneville-Ambourville
- Bardouville
- Berville-sur-Seine
- Bihorel
- Bois-Guillaume
- Canteleu
- Déville-lès-Rouen
- Duclair
- Epinay-sur-Duclair
- Hautôt-sur-Seine
- Hénouville
- Houppeville
- Isneauville
- Jumièges
- Le Houlme
- Le Mesnil-sous-Jumièges
- Le Trait
- Malaunay
- Maromme
- Mont-Saint-Aignan
- Notre-Dame-de-Bondeville
- Quevillon
- Sahurs
- Sainte-Marguerite-sur-Duclair
- Saint-Martin-de-Boscherville
- Saint-Paër
- Saint-Pierre-de-Manneville
- Saint-Pierre-de-Varengeville
- Val-de-la-Haye
- Yainville
- Yville-sur-Seine
- Hameau de la Muette Quincampoix
- Hameau du Mont Perreux Saint-Martin-du-Vivier

Ce service distribue environ 25,0% des volumes consommés autorisés de la Métropole, il alimente **132 147 habitants** (selon recensement INSEE population totale 2021) soit 26,2% de la population.

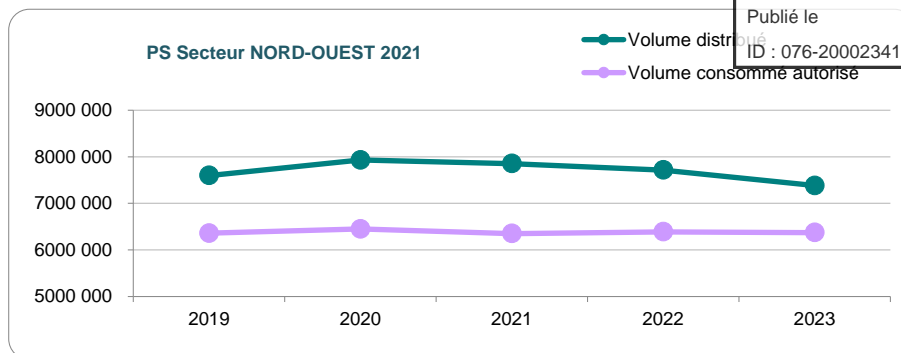
Historique du contrat

Le contrat a été conclu par la Métropole et Veolia eau, pour 8 années à compter du **1^{er} janvier 2021** jusqu'au **31 décembre 2028**.

Ce dernier définit les modalités de l'exploitation production, distribution et de la gestion clientèle des usagers-abonnés.

2 - Indicateurs techniques

Prestation de Service du secteur Nord-Ouest 2021		2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Volumes prélevés	UGE 057 St Martin de Boscherville / Forage de Quevillon	326 634	340 510	310 340	103 781	85 729	-17,39%
	UGE 077 Sect. Sahurs / Forage de Val de la Haye	174 126	181 128	144 106	160 133	158 086	-1,28%
	UGE 125 Sect. Bardouville / Forage de Bardouville	37 108	43 982	45 523	35 322	33 430	-5,36%
	UGE 134 Le Trait / Forage de La Neuville - Le Trait	362 111	346 650	339 261	357 275	347 138	-2,84%
	UGE 135 Sect. Jumièges / Forage de Jumièges	78 669	54 945	46 831	39 766	36 530	-8,14%
	UGE 058 Sect. St Paër / Forage de Duclair - vers St Paër	214 701	217 721	227 455	194 454	240 879	23,87%
	UGE 160 Duclair / Forage de Duclair - vers Duclair	298 424	276 833	246 828	230 817	202 381	-12,32%
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 1948	0	0	0	0	0	0,00%
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 2003	151 065	180 470	253 355	289 590	226 601	-21,75%
	UGE 334 Sect. Maromme / Forages Vallée du Cailly	3 783 749	3 745 425	4 713 323	5 337 241	5 239 142	-1,84%
UGE 334 Sect. Maromme / Sources de Maromme	2 995 926	3 513 635	2 794 355	1 738 694	1 942 845	11,74%	
TOTAL : V1	8 422 513	8 901 299	9 121 377	8 487 073	8 512 761	0,30%	
Volumes de service utilisés dans le processus de production	UGE 057 St Martin de Boscherville / Forage de Quevillon	0	0	0	0	0	0,00%
	UGE 077 Sect. Sahurs / Forage de Val de la Haye	0	0	0	0	0	0,00%
	UGE 125 Sect. Bardouville / Forage de Bardouville	526	526	0	0	0	0,00%
	UGE 134 Le Trait / Forage de La Neuville - Le Trait	365	365	0	0	0	0,00%
	UGE 135 Sect. Jumièges / Forage de Jumièges	438	438	0	0	0	0,00%
	UGE 058 Sect. St Paër / Forage de Duclair - vers St Paër	365	365	0	0	0	0,00%
	UGE 160 Duclair / Forage de Duclair - vers Duclair	786	817	0	0	0	0,00%
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 1948	0	0	0	0	0	0,00%
	UGE 189 Yainville / Forage de Yainville 2003	526	526	0	0	0	0,00%
	UGE 334 Sect. Maromme / Forages Vallée du Cailly	102 423	94 417	71 643	86 886	99 980	15,07%
UGE 334 Sect. Maromme / Sources de Maromme	96 120	141 016	138 050	134 817	152 443	13,07%	
TOTAL : V2	201 549	238 470	209 693	221 703	252 423	13,86%	
Volumes produits : V3 = V1 - V2		8 220 964	8 662 829	8 911 684	8 265 370	8 260 338	-0,06%
Volumes importés en gros (1)	En provenance de Rouen (Fond du Val - MSA)	2 115	5 429	2 673	1 390	1 739	25,11%
	En provenance du SIAEP de l'Austreberthe	19 951	24 022	29 640	14 624	14 591	-0,23%
	En provenance du SIAEPA de Montville (► Malaunay)	422 607	301 676	280 101	352 379	215 905	-38,73%
	En provenance du SIAEPA de Montville (► St Pierre de V / Hénouville)	154 214	161 691	142 785	159 970	165 045	3,17%
	En provenance du SERPN (► Yville sur Seine)	29 520	21 253	42 323	65 855	62 804	-4,63%
	TOTAL : V4	628 407	514 071	497 522	594 218	460 084	-22,57%
Volumes exportés en gros (2)	Vers Rouen Bel Air	125 048	121 095	116 504	114 672	124 066	8,19%
	Vers Rouen Chatelet	394 028	342 078	747 207	430 455	445 604	3,52%
	Vers Rouen Ouest			9 000	9 320	1 370	-85,30%
	Vers SIAEPA de Montville (► Lotissement Montceau)			315	1 656	1 342	-18,96%
	Vers SIAEPA de Montville (► Montigny)	66 341	69 901	68 863	56 416	61 487	8,99%
	Vers SIAEPA de Montville (► Montville depuis Ventelette)	243 931	251 988	114 861	91 256	215 117	135,73%
	Vers SIAEPA de Montville (► Sect. Quincampoix)	361 546	408 065	376 544	382 529	413 698	8,15%
	Vers SIAEPA de Montville (► SIDERO)	15 632	22 206	16 129	12 728	16 982	33,42%
	Vers SIAEPA de Montville (► Vaupalière rue des Forrières)	23 074	5 656	61 834	21 571	32 508	50,70%
	Vers St Wandrille Rançon - Hameau de Gauville	13 901	15 728	35 040	13 718	16 581	20,87%
Vers St Wandrille Rançon - Hameaux Yaux et Communaux	8 119	8 530	8 682	9 162	10 551	15,16%	
TOTAL : V5	1 251 620	1 245 247	1 554 979	1 143 483	1 339 306	17,13%	
Volumes mis en distribution : V6 = V3 + V4 - V5		7 597 751	7 931 653	7 854 227	7 716 105	7 381 116	-4,34%
Volumes de service du réseau	TOTAL : V7	17 722	17 180	43 891	58 055	89 566	54,28%
Volumes comptabilisés	Volumes comptabilisés sur 365 jours : V8 = Vr / D x 365 (ou 366j)	6 317 884	6 392 528	6 270 360	6 300 471	6 247 569	-0,84%
Volumes autorisés non comptés	TOTAL : V9	24 107	38 342	36 621	28 870	33 671	16,63%
Volumes consommés autorisés : V10 = V7 + V8 + V9		6 359 713	6 448 050	6 350 872	6 387 396	6 370 806	-0,26%
Rendement du réseau : R = (V10 + V5) / (V3 + V4)		86,01%	83,83%	84,02%	85,00%	88,41%	4,01%
Linéaire de canalisation (hors branchements) : L en km		955,570	954,983	956,559	959,558	956,091	-0,36%
Indice Linéaire des volumes non comptés : ILVnc = (V6 - V8) / L / 365		3,67	4,42	4,54	4,04	3,25	-19,64%
Indice Linéaire de pertes en réseau : ILP = (V6 - V10) / L / 365		3,55	4,26	4,31	3,79	2,90	-23,69%
Indice Linéaire des volumes consommés : ILC = (V10 + V5) / L / 365		21,82	22,07	22,64	21,50	22,09	2,75%
Nombre d'abonnés : N		55 444	56 400	56 058	55 952	56 621	1,20%
Nombre d'abonnés/km réseau (hors branchements) : R = N / L		58,02	59,06	58,60	58,31	59,22	1,56%



Réseau

PS Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Linéaire de réseau en km hors branchements	955,570	954,983	956,559	959,558	956,091	-0,361%
Linéaire de réseau en km y compris branchements*	1 151,505	1 151,703	1 153,849	1 157,488	1 154,506	-0,258%

* Le linéaire de branchement est estimé sur la base de 5 ml par unité.

Non prise en compte, depuis 2021, des linéaires de réseau abandonnés. De fait, même si ces derniers sont maintenus dans la base SIG (la Métropole en restant responsable), ils ne participent pas à la desserte réelle, et ne doivent pas être comptabilisés dans les calculs d'indicateurs, ILC, ILP, taux de renouvellement etc...

Branchements

PS Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre TOTAL de branchements	39 187	39 344	39 458	39 586	39 683	0,25%
Nombre de branchements Neufs	174	168	115	133	107	-19,55%
Nombre de branchements Supprimés	17	11	1	5	10	100,00%
Nombre de branchements Renouvelés	558	293	115	119	197	65,55%
dont branchement plomb supprimés	0	0	0	0	0	
dont branchement plomb renouvelés	5	2	15	0	39	
Solde branchement plomb estimé*	56	54	39	39	0	
Pourcentage branchement plomb	0,14%	0,14%	0,10%	0,10%	0,00%	

* A fin 2023 le solde de branchement plomb est estimé à 0 unité.

Il n'y a donc plus de branchements plomb référencés, néanmoins l'existence de quelques branchements plomb « disséminés » est probable, ils sont renouvelés dès détection.

Les soldes plomb antérieurs ont été corrigés en tenant compte du nombre de branchements plomb supprimés et renouvelés.

Compteurs

PS Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre TOTAL de compteurs	58 727	58 881	59 464	60 174	61 274	1,83%
Nombre de compteurs renouvelés	635	792	2 385	1 447	3 315	129,09%
Taux de renouvellement	1,08%	1,35%	4,01%	2,40%	5,41%	124,98%
Age moyen du parc compteurs (au 31/12/N) en années	6,52	7,14	7,61	8,21	8,36	1,88%

En 2023 la couverture en compteurs équipés radio est de 98,17%

Fuites

PS Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nbre de fuites réparées sur canalisation	157	152	72	128	91	-28,91%
Nbre de fuites réparées sur branchement	151	156	122	199	144	-27,64%
Nbre de fuites réparées sur dispositif de comptage	284	305	320	437	311	-28,83%
Nombre TOTAL de fuites réparées	592	613	514	764	543	-28,93%

Indice Linéaire de Réparation sur canalisation : ILR

ILR = Nombre de fuites réparées sur canalisation / linéaire de canalisation en km

PS Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur canalisation	157	152	72	128	91	-28,91%
Linéaire de canalisation en km	955,570	954,983	956,559	959,558	956,091	-0,36%
Indice Linéaire de Réparation : ILR	0,164	0,159	0,075	0,133	0,095	-28,65%

Indice de Réparation de branchement : IRb

IRb = Nombre de fuites réparées sur branchement / nombre de branchements x 100

PS Nord-Ouest 2021	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution N/N-1
Nombre de fuites réparées sur branchement	151	156	122	194	140	-27,84%
Nombre de branchements	39 187	39 344	39 458	39 586	39 683	0,25%
Indice de Réparation de branchement : IRb	0,385	0,397	0,309	0,490	0,353	-28%

3 - Données clientèle - abonnés**Abonnés**

PS Nord-Ouest 2021	TOTAL 2019	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	dont abonnés Domestiques	dont abonnés Non Domestiques	TOTAL 2023	Evolution N/N-1
Nombre d'abonnés	55 444	56 400	56 058	55 952	56 584	37	56 621	1,00%

Répartition des volumes consommés

PS Nord-Ouest 2021	TOTAL 2019	TOTAL 2020	TOTAL 2021	TOTAL 2022	Abonnés Domestiques	Abonnés Non Domestiques	TOTAL 2023	Evolution N/N-1
Volumes consommés	6 317 884	6 392 528	6 270 360	6 300 471	6 065 841	181 728	6 247 569	-0,36%

4 - Qualité de l'eau

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques (P101.1 & P102.1) - (contrôle réglementaire effectué par l'ARS).

Contrôles Sanitaires ARS	Paramètres microbiologiques - P101.1			Paramètres physico-chimiques - P102.1		
	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
BILAN 2023	252	1	99,60%	576 (*)	17	97,05%

(*) Lorsqu'une usine de traitement (TTP) alimente plusieurs UDI, les prélèvements et non-conformités ont été comptabilisés qu'une seule fois.

PS Secteur Nord-Ouest 2021			Contrôles Paramètres microbiologiques - P101					
Unité de Gestion PS Secteur Nord-Ouest 2021	Code UGE	Unité de Distribution PS Secteur Nord-Ouest 2021	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité	Nombre de prélèvements	Nombre de non-conformités	Taux de conformité
UGE 125 Bardouville	125	UDI 410 Bardouville	10	0	100%	30	1	96,67%
		UDI 2794 Yville sur Seine	3	0	100%	36	2	94,44%
UGE 210 Déville lès Rouen	210	UDI 1698 Déville lès Rouen	12	0	100%	64	0	100%
UGE 160 Duclair	160	UDI 336 Duclair	13	0	100%	17	0	100%
UGE 336 Isneauville	336	UDI 2317 Isneauville	5	0	100%	29	9	68,97%
UGE 135 Jumèges	135	UDI 467 Jumèges	12	0	100%	21	0	100%
UGE 134 Le Trait	134	UDI 400 Le Trait	17	0	100%	17	0	100%
UGE 335 Malaunay	335	UDI 1660 Malaunay	12	0	100%	77	12	84,42%
		UDI 2322 Houpeville	9	0	100%	33	9	72,73%
		UDI 2323 Hénouville MRN	16	0	100%	32	0	100%
		UDI 4155 Le Houleme	9	1	88,89%	65	1	98,46%
UGE 334 Maromme	334	UDI 476 Maromme Usine de traitement	49	0	100%	52	1	98,08%
		UDI 478 Mélange Maromme	38	0	100%	114	10	91,23%
UGE 077 Sahurs	077	UDI 498 Sahurs	10	0	100%	12	0	100%
UGE 057 St Martin de Boscherville	057	UDI 510 St Martin de Boscherville	11	0	100%	20	0	100%
UGE 058 Saint Paër	058	UDI 513 Saint Paër	15	0	100%	19	0	100%
UGE 189 Yainville	189	UDI 404 Yainville	11	0	100%	19	0	100%

PS Secteur Nord-Ouest 2021			Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2023
Unité de Gestion PS Secteur Nord-Ouest 2021	Code UGE	Unité de Distribution PS Secteur Nord-Ouest 2021	Conclusion ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2023
UGE 125 Bardouville	125	UDI 410 Bardouville	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
		UDI 2794 Yville sur Seine	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 210 Déville lès Rouen	210	UDI 1698 Déville lès Rouen	A : Eau de bonne qualité
UGE 160 Duclair	160	UDI 336 Duclair	A : Eau de bonne qualité
UGE 336 Isneauville	336	UDI 2317 Isneauville	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 135 Jumèges	135	UDI 467 Jumèges	A : Eau de bonne qualité
UGE 134 Le Trait	134	UDI 400 Le Trait	A : Eau de bonne qualité
UGE 335 Malaunay	335	UDI 1660 Malaunay	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
		UDI 2322 Houpeville	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
		UDI 2323 Hénouville MRN	A : Eau de bonne qualité
		UDI 4155 Le Houleme	A : Eau de bonne qualité
UGE 334 Maromme	334	UDI 476 Maromme Usine de traitement	A : Eau de bonne qualité
		UDI 478 Mélange Maromme	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation
UGE 077 Sahurs	077	UDI 498 Sahurs	A : Eau de bonne qualité
UGE 057 St Martin de Boscherville	057	UDI 510 St Martin de Boscherville	A : Eau de bonne qualité
UGE 058 Saint Paër	058	UDI 513 Saint Paër	A : Eau de bonne qualité
UGE 189 Yainville	189	UDI 404 Yainville	A : Eau de bonne qualité

Remarque : L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" pour certaines UDI (Voir détail en annexe 2) en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.

Liste des dépassements des limites de qualité en 2023 : 19 paramètres NC sur 18 prélèvements

Installation	Paramètre	Nombre de mesures non conformes	Publié le	
			Valeur maximale	mesure
TTP Bardouville TTP = UDI Bardouville	ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	1	0,11	0,1 µg/l
TTP VALLEE DU CAILLY MELANGE = UDI 478 Mélange Maromme + UDI 1660 Malaunay + UDI 2322 Houppesville + UDI 2317 Isneauville	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	7	0,13	0,1 µg/l
	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,31	0,1 µg/l
	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSES	1	0,29	0,5 µg/l
TTP : MAROMME USINE = UDI 478 Maromme mélange	TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	1	1,83	1 NFU
UDI HOULME 4155	ESCHERICHIA COLI/100ML - MF	1	1	0 n/100ml
UDI MONTVILLE = UDI 1660 Malaunay (Import)	CHLOROTHALONIL R471811	3	0,24	0,1 mg/l
TTP : MAUNY VARRAS (LES) = UDI 794 Yville sur Seine (Import)	CHLOROTHALONIL R471811	2	0,16	0,1 mg/l

Liste des dépassements des limites de qualité sur le réseau de distribution, non représentatifs de la zone de distribution

La qualité de l'eau n'y est pas représentative de l'ensemble de l'unité de distribution, mais seulement du point de prélèvement. Il s'agit en général d'une dégradation de la qualité de l'eau liée à la nature des matériaux des canalisations ou du robinet de prélèvement, et / ou d'un temps de séjour de l'eau trop important dans les canalisations.

Dans le cadre des NC plomb, la nature du matériau du branchement avant compteur est investiguée. Dès lors que ce dernier est en plomb, le renouvellement du branchement est engagé.

Dans le cadre des NC Chlorure de vinyle monomère CVM, les tronçons impactés sont équipés de purges permanentes, afin de maîtriser le temps de séjour de l'eau. Les contre analyses sont conformes.

Voir les synthèses de l'Agence Régionale de Santé jointes en annexe.

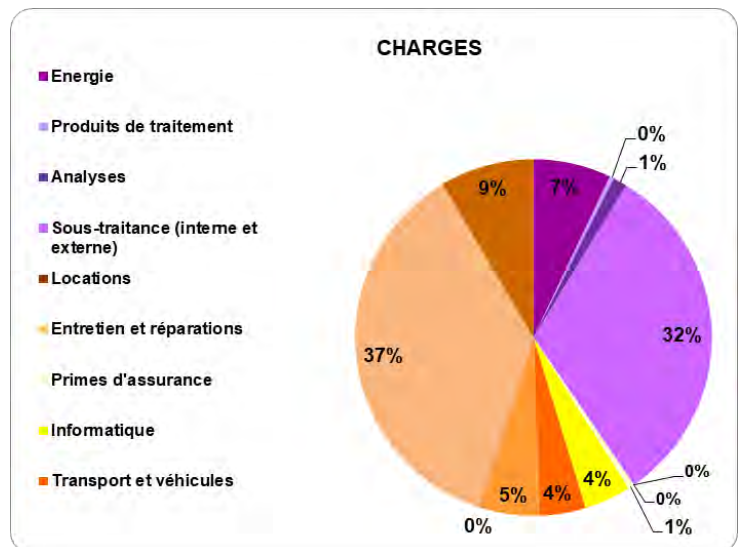
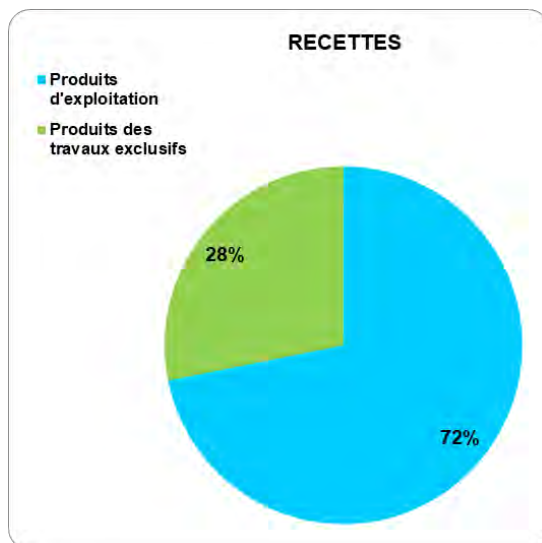
5 - Indicateurs de performance

Prestation de Service du Secteur Nord-Ouest 2021		Code indicateur	2019	2020	2021	2022	2023
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne ...	les paramètres microbiologiques	P 101.1	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	99,60%
	les paramètres physico-chimiques	P 102.1	96,85%	97,13%	97,65%	99,67%	97,05%
Indice d'avancement de la protection de la ressource (P 108.3 détaillé)	057 Forage de Quevillon	P 108.3	60%	60%	60%	60%	60%
	077 Forage de Val de la Haye		60%	60%	60%	60%	60%
	125 Forage de Bardouville		60%	60%	60%	60%	60%
	134 Forage de La Neuville		60%	60%	60%	60%	60%
	135 Forage de Jumèges		60%	60%	60%	60%	60%
	058 Forage de Duclair - St Paer		60%	60%	60%	60%	60%
	160 Forage de Duclair - Duclair		60%	60%	60%	60%	60%
	189 Forage de Yainville 1948		60%	60%	60%	60%	60%
	189 Forage de Yainville 2003		60%	60%	60%	60%	60%
	334 Forages Vallée du Cailly		60%	60%	60%	60%	60%
	334 Sources de Maromme		60%	60%	60%	60%	60%
	P 108.3 Indice consolidé / UGE		UGE 057 St Martin de B.	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
UGE 077 Sect. Sahurs		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%	
UGE 125 Sect. Bardouville		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%	
UGE 134 Le Trait		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%	
UGE 135 Sect. Jumièges		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%	
UGE 058 Sect. St Paër		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%	
UGE 160 Duclair		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%	
UGE 189 Yainville		60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%	
UGE 334 Sect. Maromme	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%	60%		
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	P 103.2b	108,0	108,0	112,7	114,9	115,4	
Rendement du réseau de distribution (en %)	P 104.3	86,01%	83,83%	84,02%	85,00%	88,41%	
Indice linéaire des volumes non comptés (en m ³ /km/jour)	P 105.3	3,67	4,42	4,54	4,04	3,25	
Indice linéaire de pertes en réseau (en m ³ /km/jour)	P 106.3	3,55	4,26	4,31	3,79	2,90	
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable sur 5 ans (en %)	P 107.2	1,01%	1,15%	1,06%	1,04%	1,01%	
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (Nombre pour 1000 abonnés)	P 151.1	1,30	1,19	0,84	3,70	4,34	
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (en %)	P 152.1	100%	100%	100%	100%	100%	
Taux de réclamations (Nombre pour 1000 abonnés)	P 155.1	3,52	2,43	2,85	4,77	4,77	
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (en %)	P 154.0	GLOBALISE en Régie					
Taux du montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (en €/m ³)	P 109.0						

6 - Indicateurs financiers

Recettes et charges du service

PS Secteur Nord-Ouest 2021		Montant en €HT
Recettes	Produits d'exploitation	3 580 285 €
	Produits des travaux exclusifs	1 403 157 €
	Total	4 983 442 €
Charges	Energie	451 641 €
	Produits de traitement	24 005 €
	Analyses	81 129 €
	Sous-traitance (interne et externe)	2 033 681 €
	Locations	
	Entretien et réparations	
	Primes d'assurance	36 779 €
	Informatique	270 280 €
	Transport et véhicules	265 338 €
	Postes, télécoms	331 307 €
	Impôts et taxes	25 659 €
	Personnel	2 334 778 €
	Charges de structure	544 493 €
	Total	6 399 090 €
Résultat Brut en 2023		-1 415 648 €



ANNEXES

AU RAPPORT D'ACTIVITE

SUR LE PRIX ET LA QUALITE

DU SERVICE 2023

EAU DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Annexe 1 : Synthèse des données 2023 par commune

Communes de la Métropole ROUEN Normandie Service AEP données brutes 2023 (partie 1/3)	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés	Volumes Consommés en m ³	Linéaire de réseau (hors branchements) en km	Nombre de branchements	Création de branchements neufs	Renouvellement de branchements	Solde PLOMB	Nombre de compteurs	Renouvellement de compteurs	Taux de renouvellement compteurs	Age moyen du parc compteur	Nombre de fuites canalisation	Nombre de fuites branchements
Amfreville la Mivoie	3 326	1 570	132 175	20,625	1 270	2	2	0	1 573	52	3,31%	5,58	0	3
Anneville-Ambourville	1 186	505	55 625	23,606	534	2	11	0	538	26	4,83%	7,94	0	1
Bardouville	621	281	29 246	12,374	291	0	1	0	298	18	6,04%	7,28	0	1
Belbeuf	2 297	1 048	100 364	29,578	798	2	1	0	1 045	23	2,20%	5,17	0	6
Berville-sur-Seine	554	229	17 757	10,171	240	2	0	0	241	18	7,47%	7,58	1	0
Bihorel	8 363	3 858	364 897	38,771	2 209	10	3	0	4 229	52	1,23%	9,00	0	5
Bois-Guillaume	14 623	5 968	716 288	90,984	4 262	14	4	0	6 409	223	3,48%	8,66	7	14
Bonsecours	6 550	2 677	253 939	34,949	1 867	0	6	0	2 672	83	3,11%	5,80	4	4
Boos	4 037	1 749	157 589	45,535	1 307	0	0	0	1 750	40	2,29%	5,55	1	0
Canteleu	14 326	6 097	719 255	58,113	2 682	1	15	0	6 736	353	5,24%	9,05	6	6
Caudebec les Elbeuf	10 204	4 507	438 897	48,038	3 636	6	3	0	4 650	99	2,13%	4,61	4	10
Cléon	4 937	1 930	238 598	31,082	239	0	2	0	1 930	93	4,82%	4,92	2	3
Darnétal	9 812	4 535	464 679	41,541	1 974	22	17	0	4 506	202	4,48%	5,88	10	3
Déville lès Rouen	10 807	4 605	485 880	40,517	2 750	2	8	0	5 106	157	3,07%	8,98	12	8
Duclair	4 072	2 021	185 602	42,818	1 991	4	5	0	2 180	159	7,29%	6,68	4	10
Elbeuf sur Seine	16 089	6 583	798 569	72,074	2 889	0	0	0	6 531	191	2,92%	4,78	7	13
Epinay sur Duclair	520	226	33 420	13,552	245	2	0	0	234	23	9,83%	6,38	0	1
Fontaine sous Préaux	578	235	18 952	10,651	2 771	14	8	0	235	3	1,28%	5,56	0	1
Franqueville Saint Pierre	6 262	2 918	270 966	56,268	360	0	1	0	2 922	151	5,17%	5,07	3	12
Freneuse	1 003	464	41 214	12,400	731	7	1	0	463	16	3,46%	5,02	1	1
Gouy	910	382	35 957	11,085	3 758	13	11	0	382	6	1,57%	4,73	0	0
Grand-Couronne	9 903	4 545	496 573	81,919	2 418	22	3	0	4 548	89	1,96%	4,69	6	7
Hautôt sur Seine	403	182	19 320	7,799	188	1	0	0	195	16	8,21%	9,01	0	2
Hérouville	1 405	629	60 615	17,779	581	0	36	0	681	12	1,76%	5,22	1	0
Houpeville	2 935	1 188	97 107	26,469	1 166	5	1	0	1 220	69	5,66%	6,50	5	3
Isneauville*	3 721	1 687	210 699	38,392	1 342	9	5	0	1 896	160	8,44%	8,81	4	6
Jumièges	1 753	912	94 881	29,212	948	5	1	0	956	275	28,77%	4,83	0	3
La Bouille	720	333	31 605	7,889	360	0	1	0	332	21	6,33%	5,32	1	1
La Londe	2 433	1 052	99 548	30,293	1 143	8	10	0	1 052	16	1,52%	5,70	5	14
La Neuville Chant d'Oisel	2 415	997	91 931	43,163	731	7	1	0	997	17	1,71%	5,23	2	0

Remarque Isneauville* : dans le service PS Nord-Ouest 2021 le nombre de branchements et de compteurs sur Isneauville inclue ceux du Hameau de la Muette Quincampoix et du Hameau du Mont Perreux Saint Martin du Vivier.

Communes de la Métropole ROUEN Normandie Service AEP données brutes 2023 (partie 2/3)	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés	Volumes Consommés en m ³	Linéaire de réseau (hors branchements) en km	Nombre de branchements	Création de branchements neufs	Renouvellement de branchements	Solde branchements PLOMB	Nombre de compteurs	Renouvellement de compteurs	Taux de renouvellement compteurs	Age moyen du parc compteur	Nombre de fuites canalisations	Nombre de fuites branchements
Le Grand-Quevilly	26 200	13 731	1 323 258	137,205	3 758	13	11	0	13 727	42	0,31%	8,84	9	29
Le Houllme	4 165	2 072	159 928	23,171	1 638	4	1	0	2 202	436	19,80%	6,09	2	2
Le Mesnil- Esnard	8 333	4 200	376 989	50,846	2 418	22	3	0	4 204	84	2,00%	4,80	1	5
Le Mesnil sous Jumièges	618	309	27 309	16,675	309	3	1	0	329	54	16,41%	6,79	0	2
Le Petit-Quevilly	22 056	9 165	1 075 716	73,230	4 578	32	31	0	9 162	201	2,19%	4,71	14	11
Le Trait	4 818	2 331	277 060	40,711	1 896	1	33	0	2 557	137	5,36%	3,87	0	15
Les Authieux sur le Port St Ouen	1 253	556	44 923	15,605	4 578	32	31	0	556	6	1,08%	4,81	1	0
Maltaunay	6 192	2 821	251 267	39,275	2 347	7	12	0	3 049	12	0,39%	8,66	6	7
Maromme	11 146	4 848	566 349	47,579	2 235	1	19	0	5 371	244	4,54%	9,37	16	17
Mont Saint Aignan	20 481	7 043	1 029 964	87,675	4 119	11	24	0	7 552	315	4,17%	9,24	9	6
Montmain	1 484	651	58 998	13,985	442	2	1	0	651	10	1,54%	4,89	2	0
Moulineaux	948	444	33 591	10,682	474	7	0	0	445	27	6,07%	4,18	0	2
Notre-Dame de Bondeville	7 039	3 214	302 344	36,077	2 269	4	10	0	3 542	74	2,09%	9,97	2	8
Oisiel	12 450	5 520	524 712	72,171	176	1	0	0	5 514	145	2,63%	3,91	7	27
Orival	865	390	34 291	13,037	4 152	19	30	0	390	3	0,77%	3,78	1	0
Petit Couronne	8 863	4 148	371 626	51,097	2 163	0	3	0	4 158	80	1,92%	4,83	2	4
Quevillon	605	255	23 531	10,179	258	1	0	0	261	18	6,90%	6,57	0	4
Quévreville la Poterie	1 046	431	42 339	11,988	323	2	0	0	431	7	1,62%	5,30	0	0
Quincampoix (Sect. PSNO2021) La Muette	74	31	3 151	7,534	voir note	0	0	0	voir note	0	0,00%	0,00	voir note	voir note
Roncherolles sur le Vivier	1 254	541	40 908	14,191	497	0	2	0	541	11	2,03%	6,11	2	1
Rouen (Régie RouenElbeuf)	115 639	39 560	6 752 993	373,718	19 862	77	71	75	39 502	1 510	3,82%	6,53	51	60
Sahurs	1 236	559	47 482	16,528	561	1	0	0	579	19	3,28%	10,27	0	0
Saint Aubin Celloville	1 189	472	43 221	15,339	393	0	0	0	472	114	24,15%	6,00	0	0
Saint Aubin Epinay	1 037	433	53 624	16,004	326	4	15	0	433	2	0,46%	4,93	10	3
Saint Aubin lès Elbeuf	8 503	3 812	457 275	55,911	3 246	10	3	0	3 814	441	11,56%	4,70	3	3
Saint Etienne du Rouvray	28 733	12 430	1 415 947	161,856	7 424	24	46	0	12 421	7	0,06%	4,68	13	27
Saint Jacques sur Darnétal	3 201	1 362	155 179	38,946	1 107	3	0	0	1 363	2	0,15%	5,52	0	1
Saint Léger du Bourg Denis	3 683	1 619	150 771	22,445	1 445	3	3	0	1 617	213	13,17%	4,80	6	16



Communes de la Métropole ROUEN Normandie Service AEP données brutes 2023 (partie 3/3)	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnés	Volumes consommés en m ³	Linéaire de réseaux (hors km)	Nombre de branchements	Création de branchements neufs	Renouvellement de branchements	Solde branchements PLOMB	Nombre de compteurs	Renouvellement de compteurs	Taux de renouvellement compteurs	Age moyen du parc compteur	Nombre de fuites canalisation	Nombre de fuites branchements
Saint Martin de Boscherville	1 571	694	74 904	21,676	714	1	3	0	728	38	5,22%	7,72	1	3
Saint Martin du Vivier (Régie RouenElbeuf)	1 636	736	73 065	19,862	761	0	1	0	736	276	37,50%	5,49	1	1
Saint Martin du Vivier (PSNO21) Mt Perreux		45	6 961	2,980	voir note	0	0	0	voir note	0	0,00%	0,00	voir note	voir note
Saint Paër	1 321	596	66 521	35,517	630	1	0	0	617	74	11,99%	6,65	0	3
Saint Pierre de Manneville	893	403	32 271	12,867	345	1	0	0	417	14	3,36%	9,73	2	2
Saint Pierre de Varengueville	2 332	1 091	102 565	31,503	1 056	6	2	0	1 145	37	3,23%	7,41	5	1
Saint Pierre lès Elbeuf	8 372	3 484	365 864	53,649	3 123	25	7	0	3 404	43	1,26%	6,14	5	1
Sainte Marguerite sur Duclair	2 064	854	84 559	23,425	852	4	0	0	892	164	18,59%	5,81	1	1
Sotheville lès Rouen	29 440	12 348	1 447 756	122,326	8 149	17	100	0	12 337	6	0,05%	4,63	19	2
Sotheville sous le Val	746	300	29 904	8,930	306	3	0	0	300	57	19,00%	5,78	0	0
Tourville la Rivière	2 587	1 217	214 406	27,129	1 033	6	2	0	1 216	40	3,29%	4,84	3	4
Val de la Haye	714	310	36 924	13,508	345	1	0	0	328	4	1,22%	10,59	2	2
Yainville	1 050	561	45 174	16,620	573	3	2	0	589	100	16,98%	9,56	1	2
Ymare	1 234	523	46 341	9,218	403	0	1	0	523	4	0,76%	5,07	0	0
Yville-sur-Seine	439	196	18 713	9,972	207	0	0	0	207	14	6,76%	7,55	1	2

Annexe 2 : Rapport annuel de synthèse sur la qualité des eaux humaines - Agence Régionale de Santé (ARS)

Régie secteur Rouen : Rouen La Jatte

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :
 L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

ZONE DE DISTRIBUTION : ROUEN LA JATTE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023</p> <p>La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.</p>	<div style="font-size: 2em; font-weight: bold; color: #003366; margin-bottom: 10px;">C</div> <ul style="list-style-type: none"> <li style="background-color: #003366; color: white; padding: 2px 5px; margin-bottom: 2px;">A : Eau de bonne qualité <li style="background-color: #006633; color: white; padding: 2px 5px; margin-bottom: 2px;">B : Eau de qualité convenable <li style="background-color: #ffff00; color: black; padding: 2px 5px; margin-bottom: 2px;">C : Eau de qualité insuffisante <li style="background-color: #ff6600; color: white; padding: 2px 5px;">D : Eau de mauvaise qualité <p style="font-size: 0.8em; margin-top: 5px;">Indicateur 2022 : B</p>

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ROUEN), soit 57094 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 76 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml

NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 183 Valeur moyenne : 23,1 mg/L Valeur maxi : 28 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 27 Conformité : 59 % Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi : 0,307 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : 3 substance(s) non-conformes

FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 0,0602 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 34 Valeur moyenne : 28,7 °f Valeur maxi : 32,5 °f

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVE

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouvez les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024
 UDI 076000387

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus dépassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



Régie secteur Rouen : Rouen Grand Mare Chatelet

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ROUEN GRAND MARE CHATELET

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	C	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (ROUEN, SAINT-MARTIN-DU-VIVIER), soit 10743 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 25 Conformité : 96 % Valeur maxi : 1 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 130 Valeur moyenne : 22 mg/L Valeur maxi : 28 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 26 Conformité : 62 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,307 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : 3 substance(s) non-conformes	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 0,0719 mg/L Valeur maxi : 0,1 mg/L	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ		Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 28 Valeur moyenne : 27,4 °f Valeur maxi : 32,5 °f	

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076000386

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @

Régie secteur Rouen : Rouen Bas de ville

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ROUEN BAS DE VILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ROUEN), soit 42249 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 76 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 71 Valeur moyenne : 22,1 mg/L Valeur maxi : 25,3 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 26 Conformité : 77 % Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi : 0,221 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,1 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 27,2 °f Valeur maxi : 30,3 °f

Quelques conseils

- ABSENCE** : Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- ADOUCCISSEUR** : Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
- RÉSEAU PRIVÉ** : Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
- CHLORE** : Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eau.potable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024
UDI 076000383

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



Régie secteur Rouen : Darnétal

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : DARNETAL

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	C A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : DARNETAL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (DARNETAL, ROUEN, SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL, SAINT-MARTIN-DU-VIVIER), soit 9830 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 17 Valeur moyenne : 22,2 mg/L Valeur maxi : 24,1 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 4 Conformité : 50 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,148 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 28,1 °f Valeur maxi : 29,6 °f

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eau.potable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076000329

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr

Régie secteur Rouen : Fontaine-sous-P

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : FONTAINE-SOUS-PREAUX

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023</p> <p>La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A : Eau de bonne qualité</p>
	<p>B : Eau de qualité convenable</p>
	<p>C : Eau de qualité insuffisante</p>
	<p>D : Eau de mauvaise qualité</p>
Indicateur 2022 : B	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (FONTAINE-SOUS-PREAUX), soit 558 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 15 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 15 Valeur moyenne : 23,3 mg/L Valeur maxi : 25 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 83 % Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi : 0,221 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 0,06 mg/L Valeur maxi : 0,06 mg/L	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau dure	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne : 29,5 °f Valeur maxi : 30,8 °f	

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076000531

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus dépassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr

Régie secteur Rouen : Montmain

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : MONTMAIN

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023</p> <p>La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>C</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité <p>Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : CHARLEVAL LES CHATEAUX . L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (MONTMAIN), soit 1397 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2019, 2020, 2021, 2022, 2023
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 14 Valeur moyenne : 20 mg/L Valeur maxi : 30,7 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 33 % Nombre de substances recherchées : 328 Valeur maxi : 0,174 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0 mg/L Valeur maxi : 0 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 32,8 °f Valeur maxi : 34 °f

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024
UDI 076003742

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Rouen : Plateau Est Franqueville

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : PLATEAU EST FRANQUEVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023</p> <p>La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>C</p> <p>A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité</p> <p>Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 7 communes (AMFREVILLE-LA-MI-VOIE, BELBEUF, BONSECOURS, BOOS, FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE, MESNIL-ESNARD (L), SAINT-AUBIN-CELLOVILLE), soit 30198 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 33 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 33 Valeur moyenne : 25,7 mg/L Valeur maxi : 28,8 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 82 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,185 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,113 mg/L Valeur maxi : 0,12 mg/L	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ		Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 30,5 °f Valeur maxi : 32,5 °f	

Quelques conseils

- ABSENCE** : Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- ADOUCCISSEUR** : Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
- RÉSEAU PRIVÉ** : Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
- CHLORE** : Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024
 UDI 076000420

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.





ZONE DE DISTRIBUTION : PLATEAU EST NEUVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité <p>Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : RADEPONT. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 6 communes (AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN (LES), GOUY, NEUVILLE-CHANT-D'OISEL (LA), QUEVREVILLE-LA-POTERIE, SAINT-AUBIN-CELLOVILLE, YMARE), soit 7520 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 14</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 12</p> <p>Valeur moyenne : 20,4 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 29,4 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Nombre de substances recherchées : 324</p> <p>Valeur maxi : 0,081 microgramme/L (chlorothalonil r471811)</p>
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		<p>Nombre de prélèvements : 2</p> <p>Valeur moyenne : 0,1 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 0,1 mg/L</p>

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 4</p> <p>Valeur moyenne : 28,2 °f</p> <p>Valeur maxi : 29,3 °f</p>

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076002319

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Rouen : Roncherolles sur

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "B : Eau de qualité convenable" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	B	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ST-AUBIN HAMEAU D'EPINAY HS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER), soit 1212 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		
Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023		
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		
Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne : 21,9 mg/L Valeur maxi : 37,1 mg/L		
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B	Dépassement ponctuel de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		
Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 0 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,211 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811		
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		
Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L		
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau dure	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		
Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 25,7 °f Valeur maxi : 25,7 °f		

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076002314

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



ZONE DE DISTRIBUTION : ST AUBIN EPINAY BS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau
Votre réseau est alimenté par un captage : ST-AUBIN HAMEAU D'EPINAY BS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-AUBIN-EPINAY), soit 1020 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 14 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023
NITRATES	A Bonne qualité
Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 21,9 mg/L Valeur maxi : 25,8 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassement ponctuel de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 0 % Nombre de substances recherchées : 320 Valeur maxi : 0,102 microgramme/L (chloridazone desphényl) Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 28,1 °f Valeur maxi : 28,3 °f

Quelques conseils	
ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024
UDI 076000504

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Rouen : St Jacques-sur-Darnetal Epinay HS

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "B : Eau de qualité convenable" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ST JACQUES/DARNETAL EPINAY HS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ST-AUBIN HAMEAU D'EPINAY HS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL), soit 3071 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 20,5 mg/L Valeur maxi : 22,2 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassement ponctuel de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 0 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,211 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 25,7 °f Valeur maxi : 25,7 °f

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVE	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076000505

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr

Régie secteur Rouen : St Léger du Bourg Denis

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ST LEGER BOURG DENIS

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	C	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ST-LEGER VIEUX-CHATEAU F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-LEGER-DU-BOURG-DENIS), soit 3617 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	CLASSE	QUALITÉ
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 20 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 7 Valeur moyenne : 22,2 mg/L Valeur maxi : 25 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 33 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,239 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURÉTÉ		Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 28,6 °f Valeur maxi : 30,1 °f

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076000392

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Rouen : St Martin du Vivier

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente ; elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT MARTIN DU VIVIER

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (ROUEN, SAINT-MARTIN-DU-VIVIER), soit 10743 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».	BACTÉRIOLOGIE A Bonne qualité Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 25 Conformité : 96 % Valeur maxi : 1 n/100 ml
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.	NITRATES A Bonne qualité Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 130 Valeur moyenne : 22 mg/L Valeur maxi : 28 mg/L
	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS C Dépassements réguliers de la limite réglementaire Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 26 Conformité : 62 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,307 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : 3 substance(s) non-conformes

Quelques conseils	
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	
ADOUCCISSEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	
RÉSEAU PRIVÉ Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	
CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	
	FLUOR A Très bonne qualité Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 0,0719 mg/L Valeur maxi : 0,1 mg/L
	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
	DURETÉ Eau dure Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 28 Valeur moyenne : 27,4 °f Valeur maxi : 32,5 °f

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024
 UDI 076000386

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



Régie secteur Rouen : Grand-Quevilly

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : GRAND QUEVILLY

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : MOULINEAUX FOR DU MOULIN F2, MOULINEAUX FOR INNOCENT F1. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (GRAND-QUEVILLY (LE)), soit 26034 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 34 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 34 Valeur moyenne : 20,2 mg/L Valeur maxi : 27,6 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 5 Conformité : 40 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,13 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,09 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ		Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 26,9 °f Valeur maxi : 28 °f

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076000353

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Rouen : Oissel

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : OISSEL

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau
Votre réseau est alimenté par les captages : OISSEL LA PERREUSE, OISSEL LE CATELIER. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.
Elle fait l'objet d'un traitement.
Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (OISSEL), soit 12266 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 17 Valeur moyenne : 20,8 mg/L Valeur maxi : 22,3 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 5 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 8 Valeur maxi : 0,043 microgramme/L	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,1 mg/L Valeur maxi : 0,11 mg/L Année prise en compte : 2022	

Quelques conseils	
ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 29,6 °f Valeur maxi : 30,6 °f

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076000379

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Rouen : Banlieue Sud de Rouen

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : BANLIEUE SUD ROUEN

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023</p> <p>La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A : Eau de bonne qualité</p>
	<p>B : Eau de qualité convenable</p>
	<p>C : Eau de qualité insuffisante</p>
	<p>D : Eau de mauvaise qualité</p>
Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F1, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F2, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F3. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (PETIT-COURONNE, PETIT-QUEVILLY (LE), SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY, SOTTEVILLE-LES-ROUEN), soit 88131 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	<p>Nombre de prélèvements : 88</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	<p>Nombre de prélèvements : 85</p> <p>Valeur moyenne : 27,6 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 36,1 mg/L</p>	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	<p>Nombre de prélèvements : 6</p> <p>Conformité : 50 %</p> <p>Nombre de substances recherchées : 324</p> <p>Valeur maxi : 0,18 microgramme/L (chlorothalonil r471811)</p> <p>Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811</p>	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	<p>Nombre de prélèvements : 4</p> <p>Valeur moyenne : 0,133 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 0,14 mg/L</p>	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau très dure	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 12</p> <p>Valeur moyenne : 33 °f</p> <p>Valeur maxi : 35,2 °f</p>	

Quelques conseils

ABSENCE
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR
Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ
Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

CHLORE
Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024
UDI 076000545

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Rouen : Grand Couronne - M

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : GD COURONNE - MOULINEAUX

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : MOULINEAUX FOR DU MOULIN F2, MOULINEAUX FOR INNOCENT F1. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3 communes (BOUILLE (LA), GRAND-COURONNE, MOULINEAUX), soit 11325 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 31 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 29 Valeur moyenne : 19,6 mg/L Valeur maxi : 21,3 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 5 Conformité : 40 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,13 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,09 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau dure	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 26,9 °f Valeur maxi : 28 °f	

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076000376

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus dépassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr

Régie secteur Rouen : La Maison Brulée

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : MAISON BRULEE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU
Votre réseau est alimenté par un captage : MAUNY VARRAS (LES). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 3 communes (BOUILLE (LA), LONDE (LA), MOULINEAUX), soit 56 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».	BACTÉRIOLOGIE A Très bonne qualité Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 5 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2019, 2020, 2021, 2022, 2023
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.	NITRATES A Bonne qualité Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 22 Valeur moyenne : 21,9 mg/L Valeur maxi : 23,9 mg/L
	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS C Dépassements réguliers de la limite réglementaire Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 82 % Nombre de substances recherchées : 328 Valeur maxi : 0,159 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811

Quelques conseils	FLUOR
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.	A Très bonne qualité Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.
ADOUCCISSEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
RÉSEAU PRIVÉ Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.	DURETÉ Eau dure Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 28,6 °f Valeur maxi : 29,6 °f
CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.	

Pour aller plus loin
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076002788

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



ZONE DE DISTRIBUTION : CAUDEBEC-LES-ELBEUF

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité <p>Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (CAUDEBEC-LES-ELBEUF), soit 9996 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	Qualité	Détails
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 23 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 21 Valeur moyenne : 9,3 mg/L Valeur maxi : 17,4 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,016 microgramme/L
FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,11 mg/L Valeur maxi : 0,11 mg/L

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 25,3 °f Valeur maxi : 26,1 °f
---------------	----------	---

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaputable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076000326

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Buquet

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ELBEUF BUQUET

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : MAUNY VARRAS (LES), NEUVILLE DU BOSQ. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (ELBEUF, LONDE (LA)), soit 3874 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 26 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 25 Valeur moyenne : 23,4 mg/L Valeur maxi : 43,7 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 23 Conformité : 39 % Nombre de substances recherchées : 328 Valeur maxi : 0,843 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : 5 substance(s) non-conformes	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 0,11 mg/L Valeur maxi : 0,2 mg/L	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ		Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 30,3 °f Valeur maxi : 32,4 °f	

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024
UDI 076002012

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Est

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ELBEUF EST

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ELBEUF), soit 4826 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	Qualité	Détails
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 16 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne : 9,58 mg/L Valeur maxi : 16,2 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,016 microgramme/L
FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,11 mg/L Valeur maxi : 0,11 mg/L

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 25,3 °f Valeur maxi : 26,1 °f
---------------	----------	---

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 22/05/2024

UDI 076001498

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Elbeuf : Elbeuf Ouest

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ELBEUF OUEST

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité <p>Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ELBEUF FOR LES ECAMEAUX, ORIVAL F1, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ELBEUF), soit 9733 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
---------------	-----------------------------

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **23**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES	A Bonne qualité
----------	------------------------

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **23**
Valeur moyenne : **10,8 mg/L**
Valeur maxi : **17,9 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité
--------------------------------------	-----------------------------

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **324**
Valeur maxi : **0,016 microgramme/L**

FLUOR	A Très bonne qualité
-------	-----------------------------

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0,11 mg/L**
Valeur maxi : **0,11 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
--------	----------

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **25,3 °f**
Valeur maxi : **26,1 °f**

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076000338

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Elbeuf : Freneuse

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : FRENEUSE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F1, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F2, ST-ETIENNE CHAPELLE (LA) F3. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 5 communes (CLEON, FRENEUSE, SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF, SOTTEVILLE-SOUS-LE-VAL, TOURVILLE-LA-RIVIERE), soit 9274 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 29 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 29 Valeur moyenne : 27,8 mg/L Valeur maxi : 33,3 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 6 Conformité : 50 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,18 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,133 mg/L Valeur maxi : 0,14 mg/L	

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 33 °f Valeur maxi : 35,2 °f

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076000544

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Elbeuf : Orival

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ORIVAL

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité <p>Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ORIVAL), soit 881 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 12</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 12</p> <p>Valeur moyenne : 10,5 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 20,7 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 3</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Nombre de substances recherchées : 324</p> <p>Valeur maxi : 0,016 microgramme/L</p>
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		<p>Nombre de prélèvements : 3</p> <p>Valeur moyenne : 0,11 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 0,11 mg/L</p>

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 5</p> <p>Valeur moyenne : 25,3 °f</p> <p>Valeur maxi : 26,1 °f</p>

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076000380

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Elbeuf : St Aubin-lès-Elbeuf

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ST AUBIN LES ELBEUF

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité <p>Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ORIVAL F1, ORIVAL F2, ST-AUBIN LES ELBEUF F1 1926, ST-AUBIN LES ELBEUF F2 1949. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (CLEON, SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF), soit 8393 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	INDICATEUR	QUALITÉ
BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 25 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 25 Valeur moyenne : 20,3 mg/L Valeur maxi : 27 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 6 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,07 microgramme/L (chlorothalonil r471811)
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 0,119 mg/L Valeur maxi : 0,13 mg/L

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 13 Valeur moyenne : 32,1 °f Valeur maxi : 36,1 °f

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076000391

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Régie secteur Elbeuf : St Pierre-lès-Elbeuf

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ST PIERRE LES ELBEUF

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ST-PIERRE FOR DE L'OISON, ST-PIERRE VALLON DE LA FIEFFE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF), soit 8251 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « METROPOLE ROUEN NORMANDIE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 19 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 19 Valeur moyenne : 19,5 mg/L Valeur maxi : 24 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 2 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 320 Valeur maxi : 0,015 microgramme/L
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 0,11 mg/L Valeur maxi : 0,11 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ		Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 32,4 °f Valeur maxi : 33,2 °f

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076000394

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ST MARTIN BOSCHERVILLE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : B	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : QUEVILLON F2 et MAROMME. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (HENOUVILLE, QUEVILLON, SAHURS, SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE), soit 2419 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Paramètre	Qualité	Notes
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.
NITRATES	A Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.
FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.
DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Quelques conseils

- ABSENCE** : Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- ADOUCCISSEUR** : Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
- RÉSEAU PRIVÉ** : Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
- CHLORE** : Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.santé.gouv.fr

Édité le 25/04/2024
UDI 076000510

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : SAHURS

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité <p>Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : VAL-DE-LA-HAYE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (HAUTOT-SUR-SEINE, SAHURS, SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE, VAL-DE-LA-HAYE), soit 3207 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	Qualité	Détails
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité	Nombre de prélèvements : 10 Valeur moyenne : 25,7 mg/L Valeur maxi : 28,1 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Bonne qualité	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 319 Valeur maxi : 0,025 microgramme/L Année prise en compte : 2022
FLUOR	A Très bonne qualité	Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L Année prise en compte : 2022
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau dure	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 28,9 °f Valeur maxi : 30,9 °f Année prise en compte : 2022

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076000498

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : BARDOUVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BARDOUVILLE, QUEVILLON et MAROMMÉ. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (ANNEVILLE-AMBOURVILLE, BARDOUVILLE, BERVILLE-SUR-SEINE, YVILLE-SUR-SEINE), soit 2517 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 19 Valeur moyenne : 32,7 mg/L Valeur maxi : 35,6 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B	Dépassement ponctuel de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 91 % Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi : 0,11 microgramme/L (atrazine déséthyl déisopropyl) Substance(s) non conforme(s) : atrazine déséthyl déisopropyl
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ		Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 31,4 °f Valeur maxi : 33,6 °f

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076000410

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus dépassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service V

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : YVILLE/SEINE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence d'un produit de dégradation de pesticide dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : MAUNY VARRAS (LES). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (YVILLE-SUR-SEINE), soit 328 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2021, 2022, 2023	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 24 Valeur moyenne : 21,7 mg/L Valeur maxi : 23,9 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deça de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 82 % Nombre de substances recherchées : 328 Valeur maxi : 0,159 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,1 mg/L Valeur maxi : 0,2 mg/L	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau dure	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 28,6 °f Valeur maxi : 29,6 °f

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024
UDI 076002794

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : LE TRAIT

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LE TRAIT LA NEUVILLE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (TRAIT (LE)), soit 4831 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	Qualité	Détails
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.
		Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.
		Nombre de prélèvements : 17 Valeur moyenne : 16,3 mg/L Valeur maxi : 18 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.
		Nombre de prélèvements : 3 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,028 microgramme/L
FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.
		Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 0,09 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.
		Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 23,8 °f Valeur maxi : 24,8 °f

Quelques conseils

- ABSENCE** : Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- ADOUCCISSEUR** : Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
- RÉSEAU PRIVÉ** : Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
- CHLORE** : Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076000400

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr



Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : JUMIEGES

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : JUMIEGES ROUTE DE LA CHAPELLE, YAINVILLE NOUVEAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (JUMIEGES, MESNIL-SOUS-JUMIEGES (LE)), soit 2310 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	QUALITÉ	DÉTAILS
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.
		Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité	Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.
		Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 12,6 mg/L Valeur maxi : 13,6 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.
		Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 322 Valeur maxi : 0,05 microgramme/L
FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.
		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L

Quelques conseils

- ABSENCE** : Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- ADOUCCISSEUR** : Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
- RÉSEAU PRIVÉ** : Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
- CHLORE** : Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 25,3 °f Valeur maxi : 25,5 °f

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eapotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076000467

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ST PAER

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité <p>Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par un captage : DUCLAIR - LE CHINOIS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 5 communes (EPINAY-SUR-DUCLAIR, RIVES-EN-SEINE, SAINT-PAER, SAINT-WANDRILLE-RANCON, SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR), soit 3652 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		<p>Nombre de prélèvements : 15</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		<p>Nombre de prélèvements : 13</p> <p>Valeur moyenne : 27,1 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 28,4 mg/L</p>
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Conformité : 100 %</p> <p>Nombre de substances recherchées : 324</p> <p>Valeur maxi : 0,055 microgramme/L (chlorothalonil r471811)</p>
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		<p>Nombre de prélèvements : 1</p> <p>Valeur moyenne : 0,08 mg/L</p> <p>Valeur maxi : 0,08 mg/L</p>

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	<p>Nombre de prélèvements : 3</p> <p>Valeur moyenne : 29,9 °f</p> <p>Valeur maxi : 30,3 °f</p>

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076000513

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : DUCLAIR

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>A : Eau de bonne qualité</p>
	<p>B : Eau de qualité convenable</p>
	<p>C : Eau de qualité insuffisante</p>
	<p>D : Eau de mauvaise qualité</p>
<p>Indicateur 2022 : A</p>	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : DUCLAIR - LE CHINOIS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (DUCLAIR), soit 4010 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
<p>Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.</p>	<p>Nombre de prélèvements : 13 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>	
NITRATES	A	Bonne qualité
<p>Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.</p>	<p>Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 19,8 mg/L Valeur maxi : 27,9 mg/L</p>	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Très bonne qualité
<p>Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 521 Valeur maxi : 0,017 microgramme/L Année prise en compte : 2020</p>	
FLUOR	A	Très bonne qualité
<p>Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.</p>	<p>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,07 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L Année prise en compte : 2020</p>	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau très dure	
<p>Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.</p>	<p>Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 31,8 °f Valeur maxi : 31,8 °f Année prise en compte : 2022</p>	

Quelques conseils

- ABSENCE**

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- ADOUCCISSEUR**

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
- RÉSEAU PRIVÉ**

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
- CHLORE**

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076000336

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE - Pôle Santé Environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime - 31 rue Malouet 76000 ROUEN



02.32.18.32.18

ars-normandie-ud76-eau@ars.sante.fr @



Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : YAINVILLE

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : YAINVILLE NOUVEAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (YAINVILLE), soit 1037 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A	Très bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 5,41 mg/L Valeur maxi : 6,1 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 11 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 326 Valeur maxi : 0,04 microgramme/L
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,08 mg/L Valeur maxi : 0,08 mg/L

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 23,7 °f Valeur maxi : 24,3 °f

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eau.potable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076000404

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : DEVILLE-LES-ROUEN

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (DEVILLE-LES-ROUEN), soit 10644 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.		Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.		Nombre de prélèvements : 61 Valeur moyenne : 17,5 mg/L Valeur maxi : 24,9 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.		Nombre de prélèvements : 4 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,049 microgramme/L
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.		Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,0675 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ		Eau dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.		Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 25,6 °f Valeur maxi : 27,1 °f

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ

Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076001698

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : MAROMME MELANGE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
<p>2023</p> <p>La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.</p>	<p>C</p> <p>A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité</p> <p>Indicateur 2022 : A</p>

Origine et gestion de l'eau
<p>Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (BIHOREL, BOIS-GUILLAUME, MONT-SAINT-AIGNAN, ROUEN), soit 42261 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.</p>

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	<p>Nombre de prélèvements : 38 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml</p>	
NITRATES	A	Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	<p>Nombre de prélèvements : 111 Valeur moyenne : 22,6 mg/L Valeur maxi : 28 mg/L</p>	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	<p>Nombre de prélèvements : 16 Conformité : 44 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,307 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : 3 substance(s) non-conformes</p>	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	<p>Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 0,0638 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L</p>	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau dure	<p>Nombre de prélèvements : 23 Valeur moyenne : 28,5 °f Valeur maxi : 32,5 °f</p>

Quelques conseils	
ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gov.fr

Édité le 25/04/2024
 UDI 076000478

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia :



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : MAROMME USINE DE TRAITEMENT

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A Eau de bonne qualité
	B Eau de qualité convenable
	C Eau de qualité insuffisante
	D Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3 communes (CANTELEU, MAROMME, NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE), soit 31599 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	Qualité	Détails
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 49 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 49 Valeur moyenne : 18 mg/L Valeur maxi : 24,9 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 4 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,049 microgramme/L
FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,0675 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L

Quelques conseils

- ABSENCE** Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- ADOUCCISSEUR** Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
- RÉSEAU PRIVÉ** Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
- CHLORE** Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 25,6 °f Valeur maxi : 27,1 °f
---------------	----------	---

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024
UDI 076000476

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : HOUPEVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

 Elle fait l'objet d'un traitement.

 Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (HOUPPEVILLE, MALAUNAY), soit 3633 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A	Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023	
NITRATES	A	Bonne qualité
Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 33 Valeur moyenne : 24,3 mg/L Valeur maxi : 28 mg/L	
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C	Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 25 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,307 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : 3 substance(s) non-conformes	
FLUOR	A	Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,06 mg/L Valeur maxi : 0,06 mg/L	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
DURETÉ	Eau très dure	
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 31,4 °f Valeur maxi : 32,5 °f	

Quelques conseils

ABSENCE 	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR 	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ 	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE 	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076002322

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : HOULME

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
		Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (HOULME (LE)), soit 3838 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRE	INDICATEUR	QUALITÉ	DÉTAILS
BACTÉRIOLOGIE	A	Bonne qualité	Nombre de prélèvements : 18 Conformité : 94 % Valeur maxi : 1 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023
NITRATES	A	Bonne qualité	Nombre de prélèvements : 58 Valeur moyenne : 17,7 mg/L Valeur maxi : 24,9 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A	Bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 4 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,049 microgramme/L
FLUOR	A	Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,0675 mg/L Valeur maxi : 0,07 mg/L
DURETÉ		Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 11 Valeur moyenne : 25,6 °f Valeur maxi : 27,1 °f

Quelques conseils

- ABSENCE** : Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- ADOUCCISSEUR** : Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
- RÉSEAU PRIVÉ** : Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
- CHLORE** : Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076004155

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service Veolia



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : HENOUVILLE METROPOLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.	A Eau de bonne qualité
	B Eau de qualité convenable
	C Eau de qualité insuffisante
	D Eau de mauvaise qualité
Indicateur 2022 : A	

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : HENOUVILLE LA FONTAINE 1981. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 4 communes (HENOUVILLE, HOULME (LE), MALAUNAY, SAINT-PIERRE-DE-VARENGEVILLE), soit 4924 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

PARAMÈTRES	Qualité	Détails
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. Nombre de prélèvements : 16 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. Nombre de prélèvements : 23 Valeur moyenne : 16,3 mg/L Valeur maxi : 18 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,008 microgramme/L
FLUOR	A Très bonne qualité	Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé. Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 0,09 mg/L Valeur maxi : 0,09 mg/L
DURETÉ	Eau dure	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 25,6 °f Valeur maxi : 26 °f

Quelques conseils

- ABSENCE** : Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
- ADOUCCISSEUR** : Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
- RÉSEAU PRIVÉ** : Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
- CHLORE** : Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2024

UDI 076002323

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



Secteur « Nord-Ouest 2021 » en prestation de service

Note de la Métropole Rouen Normandie concernant l'information ARS ci-dessous - Juin 2024 :

L'indicateur global de qualité de l'eau a été classé "C : Eau de qualité insuffisante" en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil en 2023. De nouvelles connaissances scientifiques de 2024 ont permis à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du travail de considérer cette substance comme non pertinente : elle ne sera ainsi plus génératrice de non-conformité à compter du 29 avril 2024.



QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : ISNEAUVILLE

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2023 La présence de produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2022 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2 communes (ISNEAUVILLE, SAINT-MARTIN-DU-VIVIER), soit 3635 personnes. Le responsable des installations est : « METROPOLE ROUEN NORMANDIE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA CGE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 14 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2022, 2023
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 29 Valeur moyenne : 24,3 mg/L Valeur maxi : 28 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	C Dépassements réguliers de la limite réglementaire
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 12 Conformité : 25 % Nombre de substances recherchées : 324 Valeur maxi : 0,307 microgramme/L (chlorothalonil r471811) Substance(s) non conforme(s) : 3 substance(s) non-conformes
FLUOR	A Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 0,06 mg/L Valeur maxi : 0,06 mg/L
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 31,4 °f Valeur maxi : 32,5 °f

Quelques conseils

ABSENCE	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
ADOUCCISSEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
RÉSEAU PRIVÉ	Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.
CHLORE	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin

	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr
--	--

Édité le 25/04/2024

UDI 076002317

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

Annexe 3 : Délibérations et Programme de travaux sur le territoire de la métropole de Rouen

Mise en ligne le 26.12.2023



Réf dossier : 9407

N° ordre de passage : 42

N° annuel : C2023_0752

DÉLIBÉRATION RÉUNION DU CONSEIL DU 18 DÉCEMBRE 2023

S'engager massivement dans la transition social-écologique - Gestion durable de la ressource - Régie Publique de l'Eau - Programme de travaux 2024 : approbation

Le coût du programme de travaux Eau potable de l'année 2024, joint en annexe, est estimé à 21 872 000 € HT pour les 71 communes de la Métropole.

Il comprend les opérations suivantes :

- des études pour un montant de 965 000 € HT,
- de la gestion patrimoniale des réseaux et branchements y compris des équipements associés pour un montant de 13 714 500 € HT,
- de la gestion patrimoniale des ouvrages de stockage et de production pour un montant de 2 930 000 € HT,
- de la sécurisation et extension liée à la distribution pour un montant de 1 242 500 € HT,
- de la mise à niveau process et création d'usine d'eau potable pour un montant de 3 020 000 € HT.

Pour les opérations de gros entretien-renouvellement, les travaux sur les ouvrages de stockage d'eau et sur les unités de production d'eau potable, pour certains travaux de renouvellement, de déplacement de réseaux, ainsi que pour les études, il est nécessaire de procéder au lancement de consultations, conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique et au programme de travaux dont il est ici demandé approbation. Le lancement des consultations a fait l'objet d'une délibération présenté au Bureau le 18 décembre 2023.

Ce programme comprend des opérations susceptibles de bénéficier de subventions de la part de l'État, du Département de la Seine-Maritime et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre du contrat global.

Le Quorum constaté,

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 076-200023414-20241115-C2024_0645-DE



Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 076-200023414-20231220-C2023_0752-DE



Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie publique de l'eau et de la Régie publique de l'assainissement en date du 13 décembre 2023,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- que le programme de travaux a été soumis au Conseil de la Métropole dans le cadre du vote de la délibération budgétaire,
- que les travaux concernés sont susceptibles d'être subventionnés,

Il est procédé au vote à 22h05.

Décide à l'unanimité :

- d'approuver le programme de travaux 2024 joint en annexe.

La dépense qui en résulte sera imputée aux chapitres 20, 21 et 23 du budget principal de la Régie Publique de l'Eau de la Métropole Rouen Normandie, sous réserve de l'adoption du budget 2024.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 076-200023414-20241115-C2024_0645-DE



Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 076-200023414-20231220-C2023_0752-DE



Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Document signé électroniquement par Hugo LANGLOIS
Le Secrétaire de séance
Date de signature : 22/12/2023

LE PRÉSIDENT

Document signé électroniquement par Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Le Président de la Métropole Rouen Normandie
Date de signature : 22/12/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

RÉUNION DU CONSEIL DU 18 DÉCEMBRE 2023 À 18H00

Sur convocation des 8 et 12 décembre 2023

Etaient présents :

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville), M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), M. BARON (Freneuse), Mme BERNAY (Malaunay) à partir de 18h20, M. BIGOT (Petit-Couronne), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme BONA (Ymare), Mme BOTTE (Oissel), Mme BOULANGER (Canteleu) à partir de 19h12, Mme BOURGET (Houpeville), M. BREUGNOT (Gouy) jusqu'à 21h07, M. BUREL (Canteleu), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CERCEL (Tourville-la-Rivière), Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan), M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherville), Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen), Mme DE CINTRE (Rouen), M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville), M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELAUNAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel), Mme DIALLO (Grand-Quevilly), Mme DUTARTE (Rouen) à partir de 18h21, Mme FERON (Grand-Quevilly), Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen), M. GRISEL (Boos), Mme GROULT (Darnétal), M. GUILBERT (Franqueville-Saint-Pierre), Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen) à partir de 18h31, M. JAOUEN (La Londe) à partir de 18h13 et jusqu'à 21h50, M. JOUENNE (Sahurs), Mme LABAYE (Rouen), M. LABBE (Rouen), M. LAMIRAY (Maromme), Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Duclair), M. LANGLOIS (Amfreville-la-Mivoie), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LECOUTEUX (Belbeuf), M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville), M. LE GOFF (Moulineaux), Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme MABILLE (Bois-Guillaume), Mme MALLEVILLE (Rouen) jusqu'à 18h42, Mme MAMERI (Rouen), Mme MANSOURI (Rouen), M. MARCHANI (Rouen), M. MARCHE (Cléon), M. MARTOT (Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) jusqu'à 21h50, M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengueville), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille), M. MERABET (Elbeuf), Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf), Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. MOREAU (Rouen), Mme MOTTE (Petit-Quevilly), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville), M. NAIZET (Rouen), Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan), M. OBIN (Petit-Quevilly), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PELTIER (Isneauville), M. PEREZ (Bois-Guillaume), M. PETIT (Quevillon), M. PONTY (Berville-sur-Seine), M. RAOULT (Grand-Couronne), Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme RENO (Sotteville-lès-Rouen), Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. ROULY (Grand-Quevilly), M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine), M. ROYER (Hérouville) jusqu'à 22h02, Mme SANTO (Roncherolles-sur-le-Vivier), M. SORET (Rouen), M. SOW (Rouen) à partir de 18h31, M. SPRIMONT (Rouen), Mme THIBAUDEAU (Epinay-sur-Duclair), M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), Mme TOCQUEVILLE (Maromme), M. VENNIN (Le Mesnil-Esnard), M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen) à partir de 18h33, M. VION (Mont-Saint-Aignan).

Mme BERTHEOL supplée M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier)

Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme ARGENTIN (Rouen) pouvoir à Mme MOTTE, M. BARRE (Oissel) pouvoir à M. LE COUSIN, M. BEREGOVOY (Rouen) pouvoir à M. MOREAU, M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf) pouvoir à M. GAMBIER, Mme BOUCQUIAUX (Saint-Léger-du-Bourg-Denis) pouvoir à M. AMICE, Mme BOULANGER (Canteleu) pouvoir à M. BUREL jusqu'à 19h12, M. BREUGNOT (Gouy) pouvoir à M. ROULY à partir de 21h07, M. CAILLOT (Elbeuf) pouvoir à M. MERABET, Mme CARON Marie (Canteleu) pouvoir à M. MARTOT, Mme CARON Marine (Rouen) pouvoir à Mme MEYER, M. COUPARD LA DROITTE (Rouen) pouvoir à M. PRIMONT, M. DEBREY (Fontaine-sous-Préaux) pouvoir à M. VENNIN, M. DELALANDRE Jean (Duclair) pouvoir à M. GUILBERT, M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) pouvoir à M. LAMIRAY, Mme DEL SOLE (Yainville) pouvoir à M. CALLAIS, M. DUCHESNE (Orival) pouvoir à M. BARON, M. DUFLOS (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen) pouvoir à M. LECOUTEUX, Mme EL KHILI (Rouen) pouvoir à Mme BIVILLE, M. EZABORI (Grand-Quevilly) pouvoir à M. MARUT, Mme GOJON (Petit-Quevilly) pouvoir à M. OBIN, M. GRELAUD (Bonsecours) pouvoir à M. LEFEBVRE, M. GRENIER (Le Houlme) pouvoir à Mme MULOT, Mme HEROUIN-LEAUTEY (Rouen) pouvoir à Mme MALLEVILLE jusqu'à 18h31, M. HOUBRON (Bihorel) pouvoir à M. PELTIER, M. HUE (Quévreville-la-Poterie) pouvoir à Mme BONA, M. JAOUEN (La Londe) pouvoir à Mme LESAGE à partir de 21h50, M. LECERF (Darnétal) pouvoir à Mme GROULT, Mme LESCONNEC (Rouen) pouvoir à Mme NICQ-CROIZAT, M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) pouvoir à Mme RENOUE, Mme MALLEVILLE (Rouen) pouvoir à Mme HEROUIN-LEAUTEY à partir de 18h42, M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf) pouvoir à M. MENG à partir de 21h50, M. MEYER (Sotteville-sous-le-Val) pouvoir à M. DEMAZURE, M. de MONCHALIN (Rouen) pouvoir à M. MARCHANI, M. RIGAUD (Petit-Quevilly) pouvoir à M. VERNIER à partir de 18h33, M. ROUSSEAU (Bardouville) pouvoir à M. PONTY, M. ROYER (Hénouville) pouvoir à M. PETIT à partir de 22h02, Mme SERAIT (Elbeuf) pouvoir à Mme RODRIGUEZ, Mme SLIMANI (Rouen) pouvoir à Mme MABILLE, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) pouvoir à M. MOYSE.

Etaient absents :

Mme BERNAY (Malaunay) jusqu'à 18h20
 Mme DUTARTE (Rouen) jusqu'à 18h21
 Mme HARAUX (Montmain)
 M. HIS (Saint-Paër)
 M. JAOUEN (La Londe) jusqu'à 18h13
 M. LARCHEVEQUE (Yville-sur-Seine)
 M. RIGAUD (Petit-Quevilly) début de la représentation à partir de 18h33
 M. SOW (Rouen) absent jusqu'à 18h31

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 076-200023414-20241115-C2024_0645-DE



Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 076-200023414-20231220-C2023_0752-DE



M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen) jusqu'à 18h33
M. VEZIER (Le Mesnil-sous-Jumièges)



Envoyé en préfecture le 22/12/2023
 Reçu en préfecture le 22/12/2023
 Publié le
 ID : 076200023414-20241115-C2024_0645-DE

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PAR FAMILLE ET SOUS-FAMILLE
 2024
 Eau Potable**

2024

I - ETUDES		
Objet	Précisions	Montant € HT
Etudes investigations avant travaux	Levés topographiques, investigations complémentaires, diagnostics amiante et HAP, diagnostics génie civil, analyses métallographiques, pollution des sols, GTR, ...	590 000,00 €
Etude de recherche en eau	Etudes de recherche en eau et de modélisation hydrogéotechnique des ressources avec le BRGM	50 000,00 €
Schéma directeur EAU	Schéma directeur global de la production et distribution ainsi que les performances écologiques et le PGSSE	140 000,00 €
Etudes BAC et moyens de protection des ressources en eau		150 000,00 €
Connaissance patrimoniale	Levés topographiques pour connaissance patrimoniales	35 000,00 €
SOUS TOTAL		965 000,00 €

II - GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX		
Objet	Précisions	Montant € HT
Travaux de renouvellement régulier de réseau y compris le remplacement des canalisations en PVC nécessaire au traitement du risque CVM	Objectif taux de renouvellement de 1%	7 700 000,00 €
Travaux de renouvellement, renforcement et dévoiement de réseaux liés aux grands projets d'aménagements Métropole	RD 6015 à Maromme et Notre-Dame de Bondeville Rouen - Quais hauts rive droite entre le pont Corneille et le boulevard Gambetta	1 280 000,00 €
Travaux de renouvellement, renforcement et dévoiement de réseaux liés aux projets de mobilité	T5 ; F1 Sud (Avenue des Canadiens) Ces opérations contribuent à l'objectif d'un taux de renouvellement de 1%	2 869 500,00 €
Renouvellement des compteurs		1 865 000,00 €
SOUS TOTAL		13 714 500,00 €

III - GESTION PATRIMONIALE DES OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE PRODUCTION		
Objet	Précisions	Montant € HT
Achat de débitmètres et mesure de niveaux de réservoirs	Sectorisation et contrôle du fonctionnement du réseau et fuite	200 000,00 €
Renouvellement des équipements de production	Achat fourniture : média filtre, vannes, pompes, surpresseurs air, matériel analyse, filtre à sable et équipements	700 000,00 €
Renouvellement des équipements de production	Remplacement ou régénération des filtres à charbon en grain (CAG)	360 000,00 €
Renouvellement des équipements de production	Automates et armoires commandes Régies Protection du système informatique de surveillance des installations de production	320 000,00 €

Envoyé en préfecture le 22/12/2023
 Reçu en préfecture le 22/12/2023
 Publié le
 ID : 076200023414-20241115-C2024_0750-DE

Aménagements sur réservoirs	Travaux de réhabilitation du réservoir des Canadiens à Bihorel et sur tour de Yainville MOE pour la réhabilitation des ouvrages du site des réservoirs Léon Salva à Sotteville les Rouen	500 000,00 €
Réhabilitation génie civil	Travaux de réhabilitation d'un filtre CAG de l'usine de la Chapelle et création barrière hydraulique NORD de l'usine de la Chapelle	800 000,00 €
Mise en place de dispositifs de sécurité des personnes sur les ouvrages	Diverses améliorations sur les réservoirs, usines et stations de pompage, sécurité des personnes, matériel surveillances sites	50 000,00 €
SOUS TOTAL		2 930 000,00 €

IV - SECURISATION ET EXTENSION LIEE A LA DISTRIBUTION		
Type d'opérations	Précisions	Montant € HT
Interconnexions	Interconnexion Vaubeuges - La Neuville Chant d'Oisel Interconnexion Yainville - Duclair phase 2 en coordination avec travaux voirie rue de l'Essart	742 500,00 €
Sécurisation de la distribution		50 000,00 €
Création branchement neufs		450 000,00 €
SOUS-TOTAL		1 242 500,00 €

V - MISE A NIVEAU PROCESS ET CREATION USINE D'EAU POTABLE		
Objet	Travaux	Montant € HT
Mise à niveau des traitements	Travaux de reconstruction usine d'eau potable du Mont Duve à Elbeuf	2 800 000,00 €
Mise à niveau usine Carville	Finalisation EP et réalisation diagnostics préalables	35 000,00 €
Mise à niveau des traitements	Remplacement des unités d'ultrafiltration de la Jatte et création d'un poste de stockage et d'injection de charbon actif en grain	185 000,00 €
SOUS TOTAL		3 020 000,00 €

Total	21 872 000
--------------	-------------------



Annexe 4 : Glossaire

Définitions précisées dans la circulaire du 28 avril 2008

1. Parties prenantes

Autorité organisatrice

Personne publique (commune, EPCI, syndicat mixte...) ayant la responsabilité de l'organisation du service public d'eau ou d'assainissement, qui désigne et contrôle son opérateur.

Opérateur (ou exploitant ou gestionnaire ou service gestionnaire)

Service ou organisme dépendant de l'autorité organisatrice (cas de la gestion internalisée) ou autre organisme (cas de la gestion externalisée) désigné par l'autorité organisatrice, pour assurer tout ou partie des tâches de gestion du service public de l'eau ou de l'assainissement¹.

Habitant

Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire (habitant saisonnier) sur le territoire d'une collectivité.

Habitant desservi

Personne domiciliée de manière permanente ou temporaire sur le territoire d'une collectivité dans une zone où elle est soit raccordée soit raccordable aux installations du service public d'eau ou d'assainissement collectif, soit non raccordée avec dérogation. Dans le cas de l'assainissement non collectif, il s'agit d'une personne domiciliée sur une zone délimitée comme étant une zone couverte par un service d'assainissement non collectif.

Abonné (ou usager ou client)

Personne physique ou morale ayant souscrit un abonnement auprès de l'opérateur du service public de l'eau ou de l'assainissement². L'abonné est par définition desservi par l'opérateur. Il peut être titulaire de plusieurs abonnements, sur le même service, en des lieux géographiques distincts. Les abonnés peuvent être des particuliers, des syndicats, des collectivités pour les besoins municipaux, des entreprises (services, industries), des agriculteurs (irrigation) etc.. L'abonné perd sa qualité d'abonné lorsque le service est stoppé, quel que soit sa situation vis-à-vis de la facturation (il n'est plus desservi, mais son compte peut ne pas encore être soldé).

Abonné domestique ou assimilé

Les abonnés domestiques ou assimilés sont les abonnés qui sont redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution domestique. Pour ces abonnés, les redevances sont perçues par l'organisme chargé de l'encaissement des factures émises pour la fourniture du service puis reversées à l'Agence de l'Eau.

Abonnement

L'abonnement désigne le contrat qui lie l'abonné à l'opérateur pour la prestation du service de l'eau ou de l'assainissement conformément au règlement du service³. Il y a un abonnement pour chaque point d'accès au service (point de livraison d'eau potable ou de collecte des effluents qui dessert l'abonné, ou installation d'assainissement autonome).

2. Service, missions du service, réclamation

2.1 Service

Service

Au sens du présent document, on entend par « service » le périmètre confié par l'autorité organisatrice à un opérateur unique. Les missions assurées peuvent être pour un service d'eau potable la production, le transfert et la distribution et pour un service d'assainissement la collecte, le transport, la dépollution et le cas échéant l'assainissement non collectif. A ces missions s'ajoute en général la gestion des abonnés.

2.2 Missions du service de l'eau

Mission de production

La mission de production consiste à assurer la mise à disposition d'eau potable en tête de réseau de distribution après avoir effectué les traitements requis. Elle peut comprendre ou non le captage, l'adduction de l'eau brute, le pompage en sortie d'usine. La conduite de transfert jusqu'au réservoir situé en dehors des limites de l'usine et ce même réservoir font partie de la distribution.

1 Inspiré de la norme NF P 15-900-1 de juillet 2000: Services publics locaux. Lignes directrices pour les activités de service de l'alimentation en eau potable et dans l'assainissement. Partie 1 : Service à l'utilisateur - Définition 18.

2 Inspiré de la norme NF PI 5-900-1 (définitions 33 et 34)

3 Norme NF PI 5-900-1 (définition 8)

Mission de transfert

La mission de transfert consiste à assurer le transport de l'eau potable depuis la des points de livraison de ventes en gros. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.

Mission de distribution

La mission de distribution consiste à acheminer l'eau potable pour la mettre à disposition des abonnés de toute nature. Cette mission peut inclure une mission de transfert.

2.3 Missions du service de l'assainissement collectif**Mission de dépollution**

La mission de dépollution consiste à assurer le traitement des eaux usées et unitaires en vue de leur rejet au milieu naturel dans le respect de la réglementation. Elle peut comprendre ou non le pompage en sortie d'usine et le rejet lui-même. Les ouvrages situés à l'amont de l'entrée de l'usine de dépollution et de son by-pass font partie de la mission de transport.

Mission de transport

La mission de transport consiste à assurer le transport des eaux usées et unitaires depuis l'aval des canalisations de collecte jusqu'à des usines de dépollution ou à des points de livraison à un autre service. Il n'y a pas d'abonnés directement desservis.

Mission de collecte

La mission de collecte consiste à collecter les eaux usées et unitaires au droit des branchements des abonnés et à les acheminer jusqu'aux réseaux de transport ou aux usines de dépollution. Cette mission peut inclure une mission de transport.

2.4 Réclamation**Réclamation**

Toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, duquel une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue⁴.

3. Définitions techniques**3.1 Service de l'eau****Réseau de desserte**

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage...) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

Réseau de distribution

Le réseau de distribution est constitué du réseau de desserte défini ci-dessus et des conduites de branchements⁵.

Volume produit⁶

Le volume produit est le volume issu des ouvrages de production du service pour être introduit dans le réseau de distribution. Les volumes de service de l'unité de production ne sont pas comptés dans le volume produit.

Volume acheté en gros (ou achetés à d'autres services d'eau potable)

Le volume acheté en gros est le volume d'eau potable en provenance d'un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume importé⁷.

Volume vendu en gros (ou vendus à d'autres services d'eau potable)

Le volume vendu en gros est le volume d'eau potable livré à un service d'eau extérieur. Il est strictement égal au volume exporté⁷.

4 Définition 3.2 de la norme ISO 10002 : 2004 de juillet 2004. Management de la qualité. Satisfaction des clients.

Lignes directrices pour le traitement des réclamations dans les organismes.

5 Il s'agit donc de la même définition que celle de l'ASTEE dans la revue Techniques Sciences Méthodes n° 4bis-90 d'avril 1990 : Rendement des réseaux d'eau potable - Définition des termes utilisés.

6 Définition de l'ASTEE. Techniques Sciences Méthodes n° 4bis -90 d'avril 1990 : Rendement des réseaux d'eau potable - Définition des termes utilisés.

7 Le volume importé et le volume exporté sont également définis par l'ASTEE

8 Ces définitions correspondent aux définitions du SANDRE : Échanges DDASS - Distributeurs Version 0.4 du 07/02/2006

Volume mis en distribution⁶

Le volume mis en distribution est la somme du volume produit et du volume acheté en gros (importé) diminué du volume vendu en gros (exporté).

Volume comptabilisé⁶

Le volume comptabilisé résulte des relevés des appareils de comptage des abonnés.

Volume de service du réseau⁶

Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution.

Volume consommateurs sans comptage⁶

Le volume consommateurs sans comptage est le volume utilisé sans comptage par des usagers connus, avec autorisation.

Volume consommé autorisé

Le volume consommé autorisé est, sur le périmètre du service, la somme du volume comptabilisé, du volume consommateurs sans comptage et du volume de service du réseau.

Prélèvement

Un prélèvement correspond à l'opération permettant de constituer un ou plusieurs échantillons cohérents (un échantillon par laboratoire) à un instant donné (ou durant une période donnée) et à un endroit donné (1 prélèvement = n échantillons pour n laboratoires).

Echantillon⁸

Un échantillon est la fraction d'un prélèvement qui est envoyé à un laboratoire afin d'en effectuer des analyses. Il peut être constitué de plusieurs flacons (1 échantillon = n flacons pour faire p analyses sur q paramètres).

3.2 Service de l'eau : correspondance des définitions avec la terminologie de l'IWA

L'International Water Association présente dans son document « Performance Indicators for Water Supply Services - Opérations & Maintenance Specialist Group » un tableau permettant de faire un bilan des volumes d'eau sur un service. La correspondance entre la terminologie de l'IWA et celle de l'ASTEE (reprise en grande partie au § 3.1) figure dans le tableau suivant, qui est le bilan des volumes tel que vu par l'IWA :

System input volume / Volume produit (1) + Volume acheté en gros (3) + Volume des pertes en adduction (1) + Volume besoin des usines (1)	Authorised Consumption / Volume consommé autorisé (2) + Volume vendu en gros (4)	Billed authorised consumption / Volume consommé autorisé (2) (partie facturée) + Volume vendu en gros (4)	Billed metered consumption (included water exported) / Volume comptabilisé (1) (partie facturée) + Volume vendu en gros (4)	Revenue water / Volume facturé (1)	
	Waterlosses / Volume de pertes (5)	Apparent losses / Pertes apparentes	Unbilled metered consumption / Volume comptabilisé (1) (partie non facturée)	Non revenue water / Volume non facturé	
			Unbilled unmetered consumption / Volume consommateurs sans comptage (1) (partie non facturée) + Volume de service du réseau (1)		
			Real losses / Pertes réelles	Unauthorised consumption / Volume détourné (1)	
				Metering inaccuracies / Volume défaut de comptage (1)	
				Real losses on raw water mains and at the treatment works (if applicable) / Volume des pertes en adduction (1) + Volume besoin des usines (1)	
				Leakage on transmission and/or distribution mains / Volume des fuites (1) (pour la part due aux conduites de transfert et de distribution)	
				Leakage and overflows at transmission and/or distribution tanks / Volume gaspillé (1) (pour la part due aux débordements de réservoirs) + Volume de fuites (1) (pour la part due aux fuites de réservoirs)	
			Leakage on service connections up to the measurement point / Volume des fuites (1) (pour la part due aux branchements jusqu'aux compteurs)		

(1) défini par l'ASTEE

(2) défini dans le présent document

(3) strictement égal au volume importé défini par l'ASTEE

(4) strictement égal au volume exporté défini par l'ASTEE

(5) volume des pertes en distribution de l'ASTEE si le périmètre considéré est le système de transport et de distribution, c'est-à-dire hors adduction et production

On a les égalités suivantes :

Volume consommé autorisé IWA = volume consommé autorisé (défini dans le présent document) + volume vendu en gros (exporté)

Volume consommé total = volume consommé autorisé IWA + volume détourné + volume défaut de comptage

3.3 Service de l'assainissement collectif

Réseau de collecte des eaux usées

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées et unitaires issues des abonnés, du domaine public ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution. Il est constitué de la partie publique des branchements, des canalisations de collecte, des canalisations de transport, des ouvrages et équipements hydrauliques⁹.

Station d'épuration (ou usine de dépollution)

Ensemble des installations chargées de traiter les eaux collectées par le réseau de collecte des eaux usées avant rejet au milieu naturel et dans le respect de la réglementation (appelée aussi usine de traitement, STEP).

Inondation

L'eau pluviale ne peut être évacuée par le réseau car les bouches d'engouffrement sont obstruées totalement ou partiellement (le réseau en lui-même n'est pas saturé) ; en période de crue de cours d'eau, l'eau inonde la chaussée suite à un défaut d'étanchéité des déversoirs d'orage.

Débordement

L'eau n'est pas évacuée par le réseau soit par manque de capacité hydraulique (y compris pompage, notamment en période de crue), soit suite à une obstruction partielle ou totale de canalisations de collecte ou de transport (les ouvrages d'engouffrement ne sont pas en cause).

Infiltrations

L'eau s'infiltré dans les locaux des usagers par le sol ou les murs en sous-sol.

Refoulement

Retour d'eau du réseau public vers les locaux de l'utilisateur par l'intermédiaire de son branchement. Cela se produit lorsque le branchement n'est pas équipé d'un dispositif anti-refoulement (clapet, pompage) et que la pression (ou niveau d'eau) est élevée dans le réseau public.

⁹ Il est courant de parler de « réseau de collecte hors branchements » pour ne désigner que les canalisations de collecte, de transport et les ouvrages et équipements hydrauliques.

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le



ID : 076-200023414-20241115-C2024_0645-DE

Envoyé en préfecture le 18/11/2024

Reçu en préfecture le 18/11/2024

Publié le

ID : 076-200023414-20241115-C2024_0645-DE



Métropole Rouen Normandie

Le 108

108 Allée François Mitterrand

CS 50589

76006 ROUEN CEDEX

Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

www.metropole-rouen-normandie.fr

Ma Métropole

metropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits

